

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

1870



# L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE

MONTREAL

---

DOUZIÈME ANNÉE



Montréal

BUREAU A LA BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE, 327 RUE NOTRE-DAME

---

1870.



# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.\*

## DEUXIÈME PARTIE.

### LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

#### CHAPITRE VII.

DEUXIÈME GUERRE DES IROQUOIS DE 1646 à 1650.

(*Suite.*)

XXI.

Charles Le Moyne conduit au fort de Villemarie deux Iroquois qu'il prend par représailles.

(1648.)

Le Moyne, indigné d'une si lâche et si noire perfidie, couche alors en joue les trois de ces barbares qui se trouvaient auprès de lui, et leur dit qu'il tuera le premier qui osera branler, à moins que Normanville ne revienne. L'un des trois demande aussitôt à Le Moyne qu'il lui permette d'aller le ramener, et, sur la réponse affirmative, il s'éloigne. Mais cet homme ne revenant pas, Le Moyne contraignit les deux autres à marcher devant lui, et les conduisit au Fort. Cependant M. de Maisonneuve, informé de cette trahison, se transporte, avec quelques soldats, au lieu du pourparler, et fait entendre à Normanville qu'il tâche de s'évader la nuit suivante ; son intention était, après que celui-ci serait revenu au Fort, d'envoyer les deux Iroquois à M. de Montmagny. Ce pourparler étant donc ainsi rompu, chacun se retira. Durant la nuit, les Iroquois détenus au Fort entrèrent en conversation avec les Français et demandèrent ce qu'était devenu un des leurs qui avait été pris l'automne précédent. L'interprète, ne voulant pas déclarer qu'il avait péri par le feu des sauvages alliés, s'efforça d'éluder la demande ; mais les Iroquois insistant, il leur repartit : " Et vous, dites-nous donc ce que sont devenus le P. Jogues

---

\* Voir les années 1867-1868-1869.

“ et un Français qui étaient allés confidemment dans votre pays, sous la foi  
 “ publique ? ” Plus rusés qu'ils ne paraissaient l'être, ces Iroquois chan-  
 gèrent alors eux-mêmes de discours : “ Parlons de choses bonnes, répliqua  
 “ l'un deux ; vous verrez bientôt à vos portes les plus anciens et les plus  
 “ considérables de notre pays demander la paix aux Français ; et ils amène-  
 “ ront avec eux quelques Hollandais pour marque de leur sincérité par-  
 “ faite.”

## XXII.

Les Iroquois ramènent Normanville. M. de Maisonneuve leur rend les deux prisonniers.

Malgré l'avis que lui avait fait donner M. de Maisonneuve, Normanville ne revint point au Fort durant la nuit, soit qu'il n'en eût pas l'occasion favorable, soit qu'il crût être obligé de garder parole à ces barbares, qui faisaient profession de n'en avoir point. Mais, les Iroquois l'ayant ramené eux-mêmes le lendemain, M. de Maisonneuve jugea à propos de mettre en liberté les deux otages, et les rendit aux Iroquois. Ceux-ci, qui voyaient leur perfidie découverte et avaient douté jusqu'alors du retour des deux prisonniers, furent épris d'une si grande joie, en les voyant revenir, qu'ils s'approchèrent sans armes des Français, à la réserve d'un seul, plus défiant que les autres. Comme les nôtres étaient en plus grand nombre qu'eux, et bien armés, il leur eût été aisé de les saisir tous. Mais M. de Maisonneuve les traita avec bonté, leur donna même à manger, et eux, de leur côté, lui firent présent de leurs chasses. Toutefois, pour marque de leur bonne volonté, ils dérochèrent, en se retirant, les filets qu'on avait tendus dans la rivière, assez près du Fort : ce fut leur dernier adieu. (\*)

## XXIII.

## Nouvelles hostilités des Iroquois à Villemarie.

Environ vers ce temps, un Français s'étant un peu écarté de sa maison, un Iroquois, caché en embuscade, attendit qu'il eût déchargé son arquebuse sur des tourterelles qu'il poursuivait, et fondit aussitôt sur lui ; mais, fort heureusement, le Français parvint à se dégager, et arriva sain et sauf à sa maison. Le 29 du mois de juillet de cette année 1648, douze ou treize Iroquois s'étaient mis en embuscade près de Villemarie, à l'extrémité d'un bois voisin d'une prairie, où quelques faucheurs étaient occupés à couper et à ramasser du foin. Soudain ces travailleurs, qui ne se doutaient de rien, entendent quelques coups d'arquebuse, qui jettent par terre l'un d'eux ; et, en même temps, ils voient sortir du bois ces barbares, qui, poussant de grands cris, courent à toutes jambes pour leur couper le chemin. Sans se déconcerter d'une surprise si brusque et si inopinée, ces colons, mettant incontinent la main aux armes qu'ils portaient toujours avec eux

(\*) Le récit de ce fait, rapporté par le P. Lallemand, est incomplet et inexact dans quelques circonstances, dont M. Dollier de Casson a rétabli la vérité dans son *Histoire du Montréal*.

au travail, font trois décharges sur les ennemis, dont un ou deux tombent à l'instant par terre ; et cette résistance si prompte et si vigoureuse étonna et intimida si fort les Iroquois, qu'ils prirent incontinent la fuite. Le Français tué en cette occasion fut le seul que perdit, cette année, la colonie de Villemarie, quoique, dans les diverses attaques qu'ils lui livrèrent, les Iroquois eussent blessé beaucoup de colons. Celui qui fut ainsi tué était l'un des plus doux et des plus gens de bien de Villemarie. M. Dollier de Casson en fait cet éloge : " Cet homme, le seul qu'ils nous tuèrent cette année, fut plutôt une victime que Dieu voulait tirer à soi ; et il n'eût peut-être pas permis qu'il pérît par les armes de ces barbares, s'il ne l'eût trouvé aussi digne qu'il l'était de sa possession." Ce fut Mathurin Bonenfant, âgé de vingt-cinq ans, du pays d'Igé, près de Bélesme, diocèse de Sées, en Normandie. Il fut inhumé le jour même de cette lâche surprise, par le P. Bailloquet, qui lui rendit ce témoignage dans l'acte de son inhumation : " Peu de jours avant sa mort, il s'était dignement approché du sacrement de Pénitence, et à Villemarie sa conduite avait l'approbation de tous."

## XXIV.

Charles Le Moyne et Godé prennent deux Iroquois, qu'ils conduisent au Fort de Villemarie.

Voici un autre exemple de la fourberie de ces barbares. Il y avait alors, vis-à-vis du Fort de Villemarie, une pointe de rochers qui formait une petite île, appelée vulgairement le *Saut Normand*. (\*) Deux Iroquois, y étant allés en canot, se mirent à feindre de vouloir parlementer, ce qui engagea M. de Maisonneuve à commander à Charles Le Moyne et à Nicolas Godé d'aller les y joindre, afin de savoir le sujet de leur discours. Les deux Français s'embarquent aussitôt et se dirigent vers eux ; mais, à leur arrivée, l'un des deux Iroquois, soit par un sentiment de frayeur, soit par quelque remords de sa conscience, se jette incontinent dans son canot, s'enfuit et laisse là son camarade. Celui-ci, interrogé par Le Moyne pourquoi son compagnon s'est enfui si précipitamment, s'efforce de voiler leurs mauvaises intentions, et répond que l'autre avait été saisi d'une terreur panique, mais qu'ils n'avaient eu aucun dessein hostile, en venant ainsi s'aboucher avec eux. Cette réponse n'empêcha pas qu'on ne le prît et qu'on ne le conduisît au Fort. Il y était depuis peu, lorsque le fuyard reparut au loin, voguant et haranguant sur le fleuve. Dès qu'on l'aperçut, M. de Maisonneuve donna ordre à Le Moyne et à Godé de se tenir prêts avec le canot, afin de le joindre à la rame, s'il approchait de trop près. Ce moyen eut tout l'effet qu'on s'en était promis ; car l'Iroquois, pendant

---

(\*) Cette île a été donnée par le Séminaire à la corporation de Villemarie, qui l'a jointe au quai et en a fait, comme on l'a déjà dit, une sorte d'embarcadère pour la commodité des voyageurs.



qu'il faisait ses belles harangues, s'étant avancé insensiblement dans le courant du fleuve, les deux Français se jettent soudain dans leur canot, et le poursuivent si vivement, qu'il lui est impossible de sortir du courant et de gagner la terre avant d'être pris; en sorte qu'on le conduisit au Fort, où il fut mis aux fers, aussi bien que son camarade.

## XXV

Iroquois pris ou tués par les Hurons près des Trois-Rivières.

L'année 1647, les Hurons ne descendirent point à Montréal ni aux autres habitations Françaises, tant afin de défendre leur propre pays, menacé par les Iroquois, que parce qu'ils craignaient une autre armée d'Agniers, qui les attendaient au passage, s'ils eussent osé descendre le fleuve Saint-Laurent. Mais la nécessité de se procurer des haches et d'autres objets, venus de France, les contraignant de s'exposer à tous les dangers, deux cent cinquante Hurons, dont cent vingt chrétiens ou catéchumènes, conduits par cinq braves capitaines, se mirent en marche l'année suivante, 1648. Ils avaient fait plus de deux cents lieues de chemin sans rencontrer d'Iroquois, lorsqu'enfin, près du Fort des Trois-Rivières, ils furent aperçus par une armée ennemie qui les attaqua, mais qui fut battue par eux et mis en fuite. Plusieurs Iroquois restèrent sur la place, et une vingtaine d'autres furent faits prisonniers. L'un de ces fuyards, effrayé par la crainte de la mort, courut jusqu'à Villemarie, traversa la rivière, et se ressouvenant sans doute de la bonté et de la courtoisie des Français de ce poste, alla volontairement se rendre à eux. Il entra dans la cour de l'Hôpital, sans rencontrer d'autre personne que la sœur de madame d'Ailleboust, mademoiselle Philippine de Boulongne, qui récitait alors son chapelet; et dominé encore par la frayeur, il se présenta à elle en lui tendant les bras. Cette circonstance singulière fit dire agréablement aux colons, qui portaient tous un très-grand respect à la vertu de mademoiselle de Boulongne, que, " par ses prières, elle avait pris un Iroquois," quoique sa grande pudeur lui donnât une crainte épouvantable de ces barbares.

## XXVI.

Des Français vont avec les RR. PP. Jésuites chez les Hurons.—Premier moulin construit à Villemarie.

Après que ces Hurons eurent fait leur traite, ils se remirent en canot, pour retourner dans leur pays, et emmenèrent avec eux, outre le P. Bressani, quatre autres Jésuites et un de leurs frères, accompagnés de vingt-cinq ou trente Français, qui tous, par un courage vraiment chrétien, osaient entreprendre ce voyage, malgré les périls qu'ils avaient à redouter. Cette petite armée de Hurons, arrivée vers la pointe de l'île de Montréal, se divisa en deux. Les uns passèrent par Villemarie, comme ils l'avaient promis à M. de Montmagny, et les autres prirent la rivière des Prairies,

qui leur offrait un chemin plus court et plus facile. Ceux qui passèrent par Villemarie furent, sans doute, les seuls sauvages alliés qu'on y vit paraître cette année-là ; du moins, le P. Lallemand assure qu'il n'y resta qu'un seul sauvage qui était aveugle, et encore n'y fit-il pas un long séjour ; car ennuyé d'y être seul de sa nation, il descendit aux Trois-Rivières, malgré les dangers qu'il avait à courir pour se procurer cette légère consolation. Cette année 1648, M. de Maisonneuve fit construire le premier moulin à vent qu'il y ait eu dans l'île de Montréal. Il l'établit près du fleuve Saint-Laurent, dans le voisinage du Fort ; ce qui le fit appeler depuis *Moulin du Fort*. Son dessein, en élevant cette construction, était non-seulement de fournir aux colons un moyen plus facile pour moudre leur blé, mais encore d'avoir par là une redoute avancée : car le moulin devait servir à ce double usage. On eut soin d'y pratiquer des meurtrières pour se défendre en cas d'attaque : c'est ce qui fait dire à M. Dollier de Casson qu'on le construisit " pour *narguer* davantage les Iroquois, leur donnant par là à comprendre que ce boulevard public (Villemarie), n'était pas menacé d'une ruine prochaine, malgré tous leurs efforts ; et que, de leur côté, les colons étaient bien loin d'abandonner aux Iroquois ce champ de gloire.

## XXVII.

M. D'Ailleboust repasse en France pour les affaires de la colonie.

Lorsque M. de Maisonneuve était revenu de France, en 1647, il avait averti M. d'Ailleboust, son lieutenant, de se préparer à faire le voyage, en ajoutant qu'il reviendrait en Canada comme Gouverneur général, en remplacement de M. de Montmagny. Dans l'automne de cette année 1647, ils étaient descendus l'un et l'autre à Québec, pour les affaires générales du pays, et le 18 octobre, M. de Maisonneuve étant reparti de Québec pour Villemarie, M. d'Ailleboust avait fait voile pour la France le 21 du même mois (\*). Nous avons raconté qu'en 1645 la Compagnie des Cent-Associés, pour procurer plus efficacement qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors la formation d'une vraie colonie Française et la conversion des sauvages, avait abandonné la traite des pelleteries aux habitants, réunis en communauté de villes, mais en faisant peser sur eux seuls toutes les charges qui lui avaient été imposées à elle-même par l'édit de sa création. En exécution de ce nouvel arrangement, on rédigea, concernant le gouvernement du pays, divers articles qui furent approuvés en 1647, par un arrêt

---

(\*) Le P. Ducreux a écrit, dans son *Histoire du Canada*, que M. d'Ailleboust était Gouverneur des Trois-Rivières, lorsqu'il fut pourvu du Gouvernement général, et le P. de Charlevoix répète la même assertion, fondée, sans doute, sur le précédent. C'est apparemment une confusion entre les Trois-Rivières et Villemarie qui a donné lieu à cette erreur : M. d'Ailleboust, comme on l'a vu, ayant été Gouverneur de Villemarie en l'absence de M. de Maisonneuve.

du Conseil du Roi, peut-être sans une assez grande connaissance de cause. Du moins plusieurs personnes, en Canada et en France, ne pouvaient goûter ces articles, qui leur semblaient avoir été inspirés par un autre motif que celui de l'intérêt public.

## XXVIII.

M. de Montmagny était le principal et quelquefois le seul arbitre des affaires du pays.

D'abord les affaires concernant la police, le commerce et la guerre devaient être résolues à la pluralité des voix, et même souverainement par un conseil composé de trois personnes : du Gouverneur général, du Supérieur des Jésuites ou de l'évêque, lorsqu'on aurait érigé un Siège épiscopal en Canada, enfin du Gouverneur particulier de Villemarie, ou de son lieutenant, en son absence. Mais, en pratique, le Gouverneur général pouvait être très-souvent le seul arbitre des affaires et représenter, au fond, tout le conseil ; car le Gouverneur particulier de Villemarie, faisant sa résidence à soixante lieues de Québec, ne pouvait que difficilement, dans l'état d'alarmes continuelles où était alors sa petite colonie, se déplacer fréquemment sans exposer sa vie ni sans compromettre le sort du poste qui lui était confié ; et de son côté, le Supérieur des Jésuites pouvait être obligé à des courses lointaines pour le bien des missions. D'ailleurs, ce Religieux eût-il été présent à Québec, la voix du Gouverneur, en cas de conflit, aurait toujours eu la prépondérance. Il est vrai que le Général de la flotte, ainsi que les syndics de Québec, de Villemarie et des Trois-Rivières pouvaient entrer au conseil ; mais, dans ce cas, les syndics n'avaient voix délibérative que pour les objets relatifs à leur communauté particulière, et le Général de la flotte, que pour ce qui regardait sa charge. D'où il résultait que le Gouverneur général pouvait être lui seul, en bien des circonstances, l'arbitre souverain des affaires du pays.

## XXIX.

M. de Montmagny chargé de pourvoir à la sûreté du pays.

D'après ces mêmes articles, le Gouverneur de Québec avait vingt-cinq mille livres d'appointements par an, avec privilège de faire venir, chaque année, sans frais pour lui, soixante-dix tonneaux de fret par les vaisseaux de la flotte, à la charge pour lui d'entretenir le Fort de munitions et d'armes ; d'avoir, outre son lieutenant particulier, un autre lieutenant aux Trois-Rivières, et, enfin, soixante-dix hommes de garnison, qui seraient nourris aux frais du magasin, et que le Gouverneur général repartirait dans le pays, selon qu'il le jugerait plus utile. Quant au Gouverneur particulier de Villemarie, il devait avoir dix mille livres d'appointements, trente tonneaux de fret et entretenir une garnison de trente hommes ; enfin cinq mille livres étaient accordées, chaque année, aux Jésuites pour

leurs missions. En fixant ainsi ces appointements, on avait prétendu pourvoir d'une manière efficace à la sûreté du pays ; et cependant, depuis que ces articles étaient censés être en vigueur, on n'avait presque rien fait pour le défendre. M. de Montmagny, comme Gouverneur général, devait entretenir un lieutenant aux Trois-Rivières, placer un commandant au Fort Richelieu, pourvoir ces postes d'hommes, de munitions et de vivres ; et on ne voit pas qu'il les ait secourus depuis le renouvellement de la guerre alors qu'ils avaient tout à redouter de l'audace des Iroquois. C'est peut-être ce qui explique pourquoi M. de Champflour, qui avait commandé jusqu'alors aux Trois-Rivières, repassa en France après l'arrangement dont nous parlons, et fut remplacé, pendant un court espace de temps, par M. Bourdon, jusqu'à ce que M. de La Poterie prît le commandement de ce poste, en 1648.

## XXX.

M. de Montmagny laisse sans garnison le Fort Richelieu, qui est brûlé par les Iroquois.

Ce fut peut-être aussi pour le même motif que M. de Senneterre, Commandant au Fort Richelieu, quitta pareillement cette place, plus exposée qu'aucune autre aux attaques des Iroquois, et repassa en France ; du moins est-il certain que le Fort Richelieu, construit d'abord à grands frais, fut presque abandonné par M. de Montmagny, qui n'y laissa que huit ou dix soldats, selon la remarque du P. Jérôme Lallemand. Il paraît même que ce Fort fut entièrement évacué au commencement de la seconde guerre des Iroquois, sans doute à cause de la crainte qu'avaient laissée dans tous les esprits les hostilités si pressantes et la cruauté de ces barbares contre ceux qui le gardaient auparavant. C'est ce que suppose M. Dollier de Casson, en assurant qu'au commencement de l'hiver 1646, le Fort Richelieu avait été laissé *sans monde*, et qu'après l'avoir pillé, les Iroquois le brûlèrent, afin de ne pouvoir être accusés de leur pillerie ; motif qui eût été sans fondement, et contre toute raison, si le Fort eût été occupé encore par huit ou dix hommes. On doit donc conclure que la crainte qu'avaient laissée dans tous les esprits les hostilités si brusques et si pressantes de ces barbares, contre ceux qui les premiers s'établirent à Richelieu, fit juger plus expédient de l'évacuer tout à fait que d'y laisser une garnison, qui serait infailliblement exposée à être taillée en pièces. Peut-être même que M. de Montmagny, qui montra tant d'empressement pour aller construire ce Fort, afin de couper le chemin aux Iroquois, aurait renoncé à cette entreprise, s'il eût connu déjà, comme il l'apprit alors par expérience, leur courage et leur audace.

## CHRONIQUE DU CONCILE.

L'Infaillibilité.—Assemblée prosynodale.—L'Ouverture du Concile.—Vie en Concile—  
Election du Pape en cas de vacance.

Beaucoup de bruit s'est fait autour de la Question de l'Infaillibilité du Souverain Pontife, et nos lecteurs en ont été informés par les journaux, de toute manière. Ils ne sont pas étonnés sans doute, de voir l'*Echo* se tenir à l'écart et éviter de se jeter au milieu de ces luttes ardentes. Notre Revue n'est pas un recueil de Controverse. S'il plait au Saint-Esprit, et aux Vénérables Pères du Concile du Vatican, de porter quelque décret sur cette question, notre adhésion est d'avance toute acquise à cette définition.

### I.

Voilà plus d'un mois que le saint Concile est ouvert : l'Eglise toute entière est à Rome, réunie dans la personne de ses Pasteurs, sous la présidence de l'immortel Pontife dont la gloire grandit avec les épreuves, "*De torrente in viâ bibet, propterea exaltabit caput.*"

Jésus-Christ dont il est le Vicaire, est la Voie, la Vérité et la Vie : débarrassée par le Concile des ombres qui la couvrent sur quelques parties, la Voie sera reconnue d'un plus grand nombre ; élevée au-dessus des controverses et des disputes, la Vérité brillera à tous les regards, qu'elle charmera de sa beauté, et la Vie jaillira de cette source éternelle de Vérité, où toutes les âmes aspirent à s'abreuver.

L'ouverture du Concile a été précédée d'une assemblée *prosynodale* et préparatoire, afin d'abrégier la longueur des cérémonies du jour de l'ouverture.

Le 2 décembre, tous les Evêques rendus à Rome, s'assemblèrent dans la Chapelle Sixtine. Ils étaient au nombre de plus de 500, sans compter les Cardinaux, c'était la première fois que tous les prélats se trouvaient

ensemble en présence du Souverain-Pontife. Sa Sainteté a produit une impression ineffable, en paraissant devant ses frères dans l'épiscopat. Son visage était rayonnant et le geste avec lequel il a salué la vénérable assemblée a été sublime. Un des assistants ému jusqu'aux larmes disait : " Il me semblait voir la figure du Christ." A peine assis sur son trône le Saint-Père a prononcé l'allocution suivante :

Vénérables frères,

" A la veille du jour où Nous devons ouvrir le sacré concile œcuménique, rien ne Nous a paru plus opportun, rien ne pouvait Nous être plus doux que de vous voir tous réunis autour de nous, comme nous l'avons tant désiré, vénérables frères, et de vous témoigner l'ardente affection dont notre cœur est rempli. Nous avons à traiter l'affaire la plus importante ; il s'agit de trouver des remèdes à tous les maux qui, de nos jours, troublent la société chrétienne et civile. Nous avons cru qu'il convenait à notre sollicitude et à la grandeur de l'entreprise de demander à Dieu pour vous, avant que l'action conciliaire commence, le secours de la bénédiction céleste, gage de toute grâce. Nous avons pensé aussi qu'il était nécessaire de vous donner les règles, consignées et publiées dans nos lettres apostoliques, que nous avons jugé devoir établir pour que tout se passe dans les actes conciliaires régulièrement et avec ordre. C'est là, vénérables frères, ce que, Dieu et la mère immaculée de Dieu le voulant bien, nous accomplissons aujourd'hui dans cette réunion solennelle.

" Nous ne saurions exprimer par nos paroles l'immense consolation dont remplit notre âme l'empressement, objet de tous nos vœux, avec lequel, répondant, comme vous le deviez, à la voix apostolique, vous êtes accourus en si grand nombre de tous les points de l'univers catholique dans cette noble cité pour le concile indiqué par nous. Nous vous sentons liés à nous par le parfait accord des âmes, vous que la dévotion envers nous et le siège apostolique, une admirable ardeur pour l'extension du règne du Christ, et en plusieurs la souffrance des tribulations pour le Christ, rend si chers à notre cœur.

" Cette union, vénérables frères, nous est d'autant plus précieuse qu'en la gardant nous marchons sur les traces des apôtres, qui nous ont laissé de grands exemples de leur union unanime et constante avec le divin maître. Les saintes Écritures nous apprennent, en effet, que lorsque le Christ Notre-Seigneur parcourait les villes et les bourgs de la Palestine en prêchant et annonçant le royaume de Dieu, les apôtres, tous avec un même zèle, se tenaient à ses côtés, et que les douze, comme dit saint Luc, l'accompagnaient fidèlement partout où il portait ses pas. Cette union des apôtres se manifesta surtout d'une manière éclatante, lorsque le maître céleste, enseignant dans Capharnaüm devant les juifs, parla plus au détail du mystère de la divine eucharistie. Alors, en effet, lorsque cette foule, absorbée par une pensée grossière et charnelle, ne pouvant croire à cette

merveille de l'amour, s'écarta comme par dégoût du maître, alors que plusieurs disciples, suivant le témoignage de Jean, s'éloignèrent et cessèrent de marcher avec lui, la tendresse, la vénération et la soumission des apôtres ne furent point ébranlées, et Jésus leur ayant demandé si eux aussi voulaient l'abandonner, Pierre, affligé d'une telle question, s'écria : " Seigneur, à qui irions-nous ? " et immédiatement il donna la raison pour laquelle il était résolu à suivre le Seigneur avec une foi constante : " Vous avez les paroles de la vie éternelle. "

" Remplis de ces souvenirs, que pouvons-nous avoir de plus doux, de plus cher, de plus profondément gravé dans le cœur ? Certes, même dans cette union dans le Christ, nous n'échapperons ni aux contradictions, ni aux luttes ; l'homme ennemi, qui ne désire rien tant que de semer l'ivraie, ne restera pas inactif ; mais la pensée de la fermeté et de la conscience apostolique qui ont mérité cet éloge du Seigneur : " C'est vous qui êtes demeurés avec moi dans mes épreuves, " la pensée de notre Rédempteur déclarant expressément : " Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, " la pensée enfin de notre devoir nous obligent à faire tous nos efforts pour suivre le Christ avec une foi ferme et inébranlable, et lui demeurer attachés en tout temps d'un cœur unanime.

" Telle est, en effet, vénérables frères, la situation qui nous est faite, que depuis longtemps déjà nous luttons dans de continuels combats contre de nombreux et redoutables ennemis. Il faut que nous nous servions des armes spirituelles de notre milice, et que nous supportions tout le choc du combat en nous appuyant sur l'autorité divine et en nous abritant derrière le bouclier de la charité, de la patience, de la prière et de la constance. Mais il n'y a pas à craindre que les forces viennent à nous manquer dans cette lutte, si nous voulons fixer nos yeux et notre esprit sur l'auteur et le consommateur de notre foi. Car si les apôtres, attachés par le regard et par la pensée au Christ Jésus, ont tiré de là assez de courage et de force pour supporter vaillamment toutes les épreuves, nous de même, dans la contemplation de ce gage salutaire de notre rédemption, d'où émane une vertu divine, nous trouverons la force et l'énergie pour triompher des calomnies, des injustices, des ruses de nos ennemis, et nous aurons la joie de tirer de la croix du Christ le salut pour nous-mêmes et pour tant de malheureux qui errent loin de la voie de vérité.

" Mais il ne suffit pas de contempler notre Rédempteur, il faut aussi que nous le revêtions par la docilité de l'esprit, afin que nous l'écoutions avec toute l'humilité et la tendresse de notre cœur. Car ce que le Père céleste a ordonné lui-même au moment où le Christ Notre-Seigneur révélait sa gloire sur le sommet d'une montagne, en présence des élus : " Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances : écoutez-le ; " nous devons l'accomplir en écoutant Jésus en toutes choses, avec une parfaite docilité d'esprit, et particulièrement en ce que lui-même eut tant à

cœur, que prévoyant les difficultés auxquelles devait être en butte l'objet de sa prière, il adressa à plusieurs reprises cette même prière à son Père dans la dernière cène : "Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous sommes un."—Que tous aient donc en Jésus-Christ une seule âme et un seul cœur. Il n'y aura pas pour nous de plus grande consolation que de nous voir prêter une oreille docile aux enseignements du Christ : par là nous reconnâtrons que nous sommes avec le Christ, et nous trouverons en nous le gage évident du salut éternel. "Car celui qui est de Dieu, écoute la parole de Dieu."

"Que Dieu tout puissant et miséricordieux, par l'intercession de la Vierge immaculée, confirme de son puissant secours ces paroles de notre exhortation pontificale sorties du fond de notre cœur ; qu'il nous soit propice, afin qu'elles portent des fruits abondants. Qu'il tourne sa face vers vous, vénérables frères, et qu'ils combent vos âmes et aussi vos corps de la grâce de ses bénédictions : vos corps, afin que vous ayez la force de supporter courageusement et joyeusement les fatigues inséparables de votre ministère sacré ; vos âmes, afin que, remplis des secours célestes, vous donniez le glorieux exemple de la vraie vie sacerdotale et de toutes les vertus pour le salut du troupeau du Christ. Que la grâce de cette bénédiction vous accompagne constamment et vous inspire heureusement tous les jours de votre vie, afin que vos jours soient jugés pleins de sainteté et de justice, pleins des fruits des œuvres saintes, sources des vraies richesses et de la vraie gloire. Et qu'ainsi nous ayons nous-même le bonheur, après avoir heureusement parcouru le cours de notre pèlerinage mortel, de pouvoir dire au dernier jour de notre vie, avec le roi prophète : "Je me suis réjoui des paroles qui m'ont été dites, nous irons dans la maison du Seigneur, et la confiance trouvera ouvert le chemin de la sainte montagne de Sion, de la Jérusalem céleste !"

L'impression produite par ce discours a été immense, et à cause des pensées qui y sont développées et à cause de l'accent convaincu et paternel avec lequel il a été prononcé.

Après ce discours eut lieu la prestation du serment, des Officiers du Concile.

Un des Maîtres de cérémonies lut tout haut la formule suivante :

"Nous, élus par Votre Sainteté, Officiers du Concile général du Vatican, la main sur les Saints Évangiles, nous promettons, et nous jurons de remplir fidèlement la charge confiée à chacun de nous, de ne communiquer à aucune personne étrangère au Concile, rien de ce qui doit être mis en délibération dans la sainte assemblée, ainsi que des discussions et des opinions de chacun, et de garder un secret inviolable sur tout cela, et sur tout ce qui nous sera confié d'une manière spéciale."

Cette lecture terminée les Officiers du Concile déjà introduits dans la



salle des assemblées, vinrent tous, suivant leur rang, s'agenouiller aux pieds du Souverain Pontife, et mettant la main sur les Saints Evangiles reposant sur les genoux de Pie IX, chacun prononça la formule suivante :

“ *Promitto et juro juxta formulam prælectam,  
“ Sic me Deus adjuvet ut hæc Sancta Evangelia.*” (1)

## II.

Quel jour que le 8 Décembre, 1869 !

Il y a quinze ans Pie IX définissait le dogme de l'Immaculée Conception, et la Deuxième Octave d'années de ce grand événement, considéré comme ouvrant une nouvelle ère de prospérité pour l'Eglise, est à peine écoulée, que l'on voit s'ouvrir le dix-neuvième Concile œcuménique sous les auspices de Celle qui tue les hérésies, qui écrase la tête du serpent infernal ! quels motifs de confiance et combien l'espérance du monde chrétien est légitime !

Il faut se rapporter aux plus belles époques de l'Eglise, pour se figurer le spectacle que Nous présentait le 8 Décembre dernier. Longtemps avant que le canon du fort St. Ange eut annoncé le plus grand des jours de ce siècle, une foule nombreuse, impatiente, pleine d'un saint enthousiasme se pressait devant le portique de Saint Pierre, bravant le froid, le vent et la pluie. Et quand les vastes portes s'ouvrirent, cette foule se précipita comme un flot immense dans l'intérieur de la grande basilique et envahit toutes les nefs.

A neuf heures, le canon tonnait sur les collines de Rome, les cloches de ses trois cents églises remplissaient les airs de leurs joyeuses volées ; c'était le moment solennel, le moment où la Procession descendait de l'Atrium de St. Pierre, pour se rendre à la salle des sessions, se déroulant dans l'ordre suivant :

Les *Bussolanti*,  
 Les Chapelains ordinaires,  
 Les Chapelains secrets,  
 Les Avocats consistoriaux,  
 Les Camériers d'honneur,  
 Les Camériers secrets,  
 Les Chantres de la Chapelle Pontificale,  
 Le Collège des Prélats,  
 Les Maîtres du Saint-Hospice,  
 Les Thuriféraires, porte croix, et acolytes,  
 Les Abbés généraux mitrés,  
 Les Abbés *nullius*,

---

(1) Je le promets et je le jure selon la formule que l'on vient de lire ;  
 “ Puisse Dieu m'aider ainsi, et les Saints Evangiles présents.

Les Evêques, les Archevêques, les Primats, les Patriarches et les Cardinaux.

Le Pape sur la *Sedia Gestatoria* avec son entourage des jours de grandes solennités.

Puis, à la suite, les Prélats *di Fiochetto*, les Protonotaires apostoliques, les Généraux d'Ordres, les clers réguliers, les moines et les mendiants, tous les officiers qui n'ont pas rang dans les colléges de la Prélature et les sténographes du Concile.

Cette procession, dit le *Monde*, a été pour le public, ce qu'il y a eu, durant la cérémonie, de plus beau et de plus saisissant. Le défilé a été incomparable. Tout ce qu'il y a de plus vénérable au monde par l'âge, le talent, la science, les vertus, les dévouements sans nombre, l'amour sans bornes pour l'humanité, se trouvait là, dans ces augustes Evêques, qui, pieux et modestes, traversaient, la prière sur les lèvres, les flots pressés de la multitude émerveillée et attendrie. Non, aucun spectacle, et aucune assemblée mondaine, politique, princière, tout ce que l'on voudra, ne saurait être mise, un instant, en parallèle avec celle qui s'est réunie, le 8 décembre, dans la basilique de Saint-Pierre, sous le regard de Dieu et de ses anges, près du tombeau du Prince des Apôtres. Ce n'était pas sans un profond attendrissement que chacun se montrait ces figures d'évêques si belles, mais qui n'égalaient pas la beauté de leur âme ; ces blancs cheveux chargés de vertus ; ces hommes modestes qui cachent sous les plus humbles apparences des trésors étonnants de science de toute sorte ; ces cicatrices défigurant le visage ou le corps de plusieurs, mais reçues sur le champ de la Foi, et indices vivants du martyre qu'ils ont souffert.

Est-il possible qu'un pareil spectacle, de tout ce que la terre renferme de plus beau, de plus grand, de plus dévoué à l'humanité, heureuse ou souffrante, puisse laisser indifférente l'âme de ceux à qui Dieu a fait la grâce de le contempler ? Non, sans doute. Aussi les larmes étaient-elles dans bien des yeux. C'étaient des larmes de reconnaissance envers ces hommes si dévoués et tant méconnus, ces vrais amis et bienfaiteurs de l'humanité ; des larmes d'actions de grâces envers celui qui sait les susciter et les soutenir, sur tous les points du globe, dans tous leurs dévouements et leurs épreuves.

Arrivé devant la *Confession de St. Pierre* le Souverain-Pontife mit pied à terre, se prosterna devant le très-St.-Sacrement exposé ; et le *Veni Creator*, entonné au départ, étant terminé, Sa Sainteté chanta les versets et les Oraisons propres, pendant que les Pères se rendaient à la chapelle du Concile.

Tout le monde installé et le Pontife à son trône, le Cardinal Patrizzi, doyen du Sacré Collège, monte à l'autel et célèbre la messe de l'Immaculée-Conception.

Avant la bénédiction eut lieu le sermon latin, donné par Mgr. Passavalli

de l'Ordre des Capucins, qui, aussitôt après, publia l'indulgence plénière, et le Pape donna la bénédiction solennelle.

Sa Sainteté revêtit ensuite tous les ornements pontificaux pour recevoir l'Obédience des Pères. Les Cardinaux s'avancèrent et baisèrent la main du Pontife ; les Patriarches, les Archevêques et les Evêques baisèrent le genou, et les Abbés le pied droit.

Après l'Obédience, le Cardinal diacre se lève et se tenant debout à la droite du Saint-Père : “ *Orate,* ” Priez, dit-il à haute voix, et toute l'assemblée tombant à genoux prie mentalement, pendant que Pie IX, les mains et les yeux levés au ciel, prononce tout haut cette belle et émouvante prière :

“ Nous voici, Seigneur, Esprit-Saint, nous voici, non exempts de péchés il est vrai, mais spécialement réunis en votre nom. Venez à nous, soyez avec nous, et daignez purifier nos cœurs. Enseignez-nous ce que nous devons faire, quelle voie nous devons suivre, comment nous devons nous conduire, afin que, soutenus de votre grâce, nous réussissions à vous complaire en toutes choses. Soyez notre salut et l'inspirateur efficace de tous nos jugements, ô Vous qui possédez un nom glorieux avec Dieu le Père et son Fils. Ne souffrez pas qu'il y ait ici des perturbateurs de la justice, vous qui aimez la souveraine équité : que l'ignorance ne nous entraîne pas dans ses voies fausses : qu'aucun de nous ne soit accessible à la faveur mondaine, ne se laisse corrompre par des présents, et ne fasse acceptation de personne : que nous soyions uniquement et efficacement dociles à votre grâce, afin d'être en vous : faites que nous nous écartions en rien de la vérité : réunis en votre nom, que nous soyions fermes dans la justice, et toujours inspirés par l'esprit de piété, afin que nos sentiments ici ne se séparent en rien du vôtre, et que par notre bonne conduite en cette circonstance, nous acquerriions un jour les récompenses éternelles.”

Toute l'assemblée répondit : AMEN.

Puis commença le chant des Litanies. Vers le milieu, le Souverain-Pontife se levant, seul au milieu de l'assemblée à genoux, et tenant de la main gauche une croix d'or, emblème de sa juridiction universelle, bénit trois fois de la main droite le Concile en disant :

“ Daignez bénir ce saint Concile et toute la hiérarchie ecclésiastique, Nous vous en prions !

“ Daignez bénir et gouverner ce saint Concile et toute la hiérarchie ecclésiastique, Nous vous en prions !

“ Daignez bénir, gouverner et protéger ce saint Concile et toute la hiérarchie ecclésiastique, Nous vous en prions ! ”

Le chant de l'Evangile, indiqué pour la première session, suivit celui des Litanies, après lequel tous les prélats étant assis, Sa Sainteté leur adressa l'allocation suivante :

Vénérables frères,

“ Nous Nous réjouissons ardemment de ce que, par un bienfait insigne et particulier de Dieu, il nous ait été donné de pouvoir célébrer le concile œcuménique convoqué par Nous, comme Nous le demandions à Dieu de tous nos vœux et de nos prières. C'est pourquoi notre cœur tressaille dans le Seigneur et déborde d'une incroyable consolation, en vous voyant, en ce jour très-propice consacré à l'immaculée conception de la Vierge Marie, mère de Dieu, vous qui avez été appelés au partage de notre sollicitude, plus nombreux qu'aucune autre fois, ici présents dans le centre même de la religion catholique, et votre vue nous remplit de joie.

“ Et vous, vénérables frères, vous êtes réunis au nom du Christ, pour rendre témoignage avec Nous au Verbe de Dieu, pour enseigner avec nous, à tous les hommes, en vérité, le témoignage de Jésus-Christ et la voie de Dieu, et pour juger avec Nous, sous l'inspiration du Saint-Esprit, les oppositions d'une prétendue science.

“ Car aujourd'hui plus que jamais, en ce temps où vraiment “ la terre corrompue par ses habitants est dans l'affliction et la décadence ”, le zèle de la gloire divine et le salut du troupeau du maître nous font un devoir d'entourer Sion, de l'embrasser, de parler du haut de ses tours, et de confier nos cœurs en sa force.

“ Vous voyez, en effet, vénérables frères, avec quelle fureur l'antique ennemi du genre humain a assailli et assaille encore la maison de Dieu, séjour de la sainteté. Sous ses ordres, la ligue des impies s'avance au large, et forte par l'union, puissante par les ressources, soutenue par ses projets, et trompeusement masquée de la liberté, elle ne cesse de livrer à la sainte Eglise du Christ une guerre acharnée et criminelle. Vous n'ignorez point le caractère, la violence, les armes, les progrès et les plans de cette guerre. Vous avez constamment devant les yeux le spectacle de la perturbation et du trouble des saines doctrines, sur lesquelles toutes les choses humaines, chacune dans leur ordre, sont fondées, le bouleversement lamentable de tout droit, les articles multipliés du mensonge et de la corruption, à l'aide desquels les liens salutaires de la justice, de l'honnêteté et de l'autorité sont brisés, les plus mauvaises passions excitées, la foi chrétienne détruite de fond en comble dans les âmes; tellement que l'Eglise de Dieu serait menacée de périr à cette heure, si jamais elle pouvait être renversée par les complots et les efforts des hommes. Mais il n'y a rien de plus fort que l'Eglise; selon le mot de saint Jean Chrysostôme, l'Eglise est plus forte que le ciel lui-même. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. Quelles paroles? “ Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. ”

“ Or, quoique la cité du Dieu des vertus, la cité de notre Dieu, soit appuyée sur un fondement inexpugnable, cependant, considérant dans la

douleur intime de notre cœur cette multitude de maux et la perte des âmes, que nous serions prêt à empêcher au prix même de notre vie, nous qui devons, par notre charge de vicaire du pasteur éternel sur la terre, être embrasé d'un si grand zèle pour la maison de Dieu, nous avons résolu de prendre la voie et le moyen qui nous paraîtrait le plus convenable et le plus opportun pour réparer tous les dommages de l'Eglise. Alors, méditant souvent cette parole d'Isaïe : " Prends une résolution, convoque un conseil, " et considérant que ce moyen a été efficacement employé dans les temps les plus graves du christianisme par nos prédécesseurs, après de longues prières, après en avoir conféré avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, après avoir même demandé l'avis de plusieurs évêques, nous avons jugé à propos de vous convoquer autour de cette chaire de Pierre, vénérables frères, vous qui êtes le sel de la terre, les gardiens et les pasteurs du troupeau du maître ; et voici qu'aujourd'hui, par l'effet de la miséricorde divine qui a écarté tous les obstacles d'une si grande entreprise, nous célébrons, suivant l'usage antique et solennel, les commencements du saint concile. Si nombreux et si abondants sont les sentiments que nous éprouvons en ce moment, vénérables frères, que nous ne pouvons les contenir dans notre cœur. Car il nous semble, en vous voyant, voir la famille universelle de la nation catholique, tous nos bien-aimés fils rassemblés devant nous ; nous pensons à tant de gages d'amour, à tant d'œuvres de zèle qui, par votre initiative, votre direction et votre exemple, ont témoigné et témoignent manifestement de leur piété et de leur dévouement pour nous et pour ce siège apostolique, et à cette pensée nous ne pouvons nous empêcher, au milieu de votre grande assemblée, de leur donner un témoignage solennel et public de notre reconnaissance, et nous prions Dieu ardemment que cette preuve de leur foi, beaucoup plus précieuse que l'or, obtienne louange, gloire et honneur au jour de la révélation de Jésus-Christ.

" Nous pensons aussi à la condition de tant d'hommes égarés de la voie de la vérité et de la justice, et privés du vrai bonheur, et nous désirons d'un grand désir subvenir à leur salut, nous souvenant de notre divin Rédempteur et maître Jésus-Christ, qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu. Enfin nous portons nos regards sur ce trophée du prince des apôtres, autour duquel nous sommes réunis ; sur cette ville insigne qui, par la grâce de Dieu, n'a pas été livrée en proie aux nations ; sur le peuple romain, qui nous est si cher et qui nous entoure d'un constant amour, de fidélité et de dévouement ; et nous sommes excité à célébrer la bonté de Dieu, qui a voulu nous donner et nous confirmer de plus en plus en ce temps l'espérance de sa divine protection.

" Mais c'est vous principalement que nous embrassons par la pensée, vénérables frères, vous dont la sollicitude, le zèle et la concorde nous paraissent d'un si grand prix pour l'accomplissement de la gloire de Dieu.

Nous connaissons le soin ardent que vous apportez à remplir votre ministère, et surtout cet admirable et étroit esprit d'union de vous tous avec nous et avec ce siège apostolique, toujours cher dans nos plus douloureuses épreuves, mais plus précieux encore aujourd'hui pour nous que tout le reste et plus utile à l'Eglise ; et nous nous réjouissons vivement dans le Seigneur de vous voir animés de ces dispositions, qui nous font espérer avec certitude les fruits les plus féconds et les plus désirables de votre union en concile. De même qu'il n'y eut jamais peut-être guerre plus acharnée et plus perfide contre le royaume du Christ, de même il n'y eut jamais de temps où l'union des prêtres du Seigneur avec le pasteur suprême de son troupeau, qui fait l'admirable force de l'Eglise, ait été plus nécessaire ; et cette union, par une faveur particulière de la divine providence, et par l'effet de votre éminente vertu, est si intimement établie, qu'elle est et qu'elle deviendra de plus en plus, nous l'espérons, le spectacle du monde, des anges et des hommes.

“ Eh bien, vénérables frères, fortifiez-vous dans le Seigneur ; et au nom de l'auguste Trinité, sanctifiés dans la vérité, revêtus des armes de lumière, enseignez avec nous la voie, la vérité et la vie, après lesquelles le genre humain, travaillé de tant de maux, ne peut plus ne pas aspirer ; travaillez avec nous à rendre la paix aux royaumes, la loi aux infidèles, la tranquillité aux couvents, l'ordre aux Eglises, la discipline aux clercs, le peuple à Dieu. Dieu est dans son saint lieu, il assiste à nos délibérations et à nos actes, il nous a choisis lui-même pour ses ministres et ses auxiliaires dans cette œuvre insigne de sa miséricorde, et nous devons nous appliquer à ce ministère en lui consacrant exclusivement, durant tout ce temps, nos esprits, nos cœurs et nos forces.

“ Pour Nous, connaissant notre faiblesse et nous défiant de nos forces, nous levons les yeux avec confiance vers vous, et nous vous adressons nos prières, ô divin Esprit ! ô source de la vraie lumière et de la divine sagesse ; illuminez nos âmes de votre grâce, afin que nous puissions voir ce qui est droit, utile et meilleur ; réglez, réchauffez et dirigez nos cœurs, afin que les actes de ce concile commencent bien, se poursuivent heureusement et s'achèvent salutairement.

“ Et vous, ô mère du bel amour, de la connaissance et de la sainte espérance, reine et protectrice de l'Eglise, daignez nous prendre, nous, nos conseils et nos travaux, sous votre maternelle protection et sauvegarde, et faites, par vos prières auprès de Dieu, que nous demeurions toujours unis d'esprit et de cœur.

“ Et vous aussi, soyez propices à nos vœux, anges et archanges ; et vous, bienheureux Pierre, prince des apôtres ; et vous, Paul, le co-opérateur de son apostolat, docteur des nations, prédicateur de la vérité dans le monde entier ; et vous tous, saints du ciel, vous surtout dont nous vénérons ici es reliques ; faites par votre puissante intercession que tous, remplissant

fidèlement notre ministère, nous obtenions la miséricorde et la gloire dans les siècles des siècles.”

Rarement Pie IX prononça un discours d'une voix plus claire, plus animée et d'un geste plus majestueux et plus émouvant.

Le *Veni Creator* fut de nouveau entonné après l'allocution.

Immédiatement après, le Maître des Cérémonies, s'adressant à l'assemblée, dit à haute voix :

“ *Que tous ceux qui ne doivent pas siéger au Concile se retirent.*”

Et la salle étant évacuée, les Pères seuls demeurant, le Pape fit lire les décrets discutés et préparés, puis on demanda aux Pères de voter, mais tous se levant, sans laisser recueillir les suffrages, accueillirent, à l'unanimité, les décrets :

*Placet, Placet*, s'écrièrent-ils, d'une seule voix, et de la même manière, ils acceptèrent le jour fixé au 6 janvier, pour la seconde session.

Et le Pape se levant, et parlant sur les décrets : **ET NOUS LES APPROU- VONS, CONFIRMONS ET PUBLIONS, AVEC L'APPROBATION DU CONCILE, TELS QU'ILS ONT ÉTÉ LUS.**

Aussitôt le Souverain Pontife entonne le *Te Deum*, et les Pères, et toute l'assistance au dehors, soixante mille voix sous les nefs de Saint-Pierre répondent avec transport et enthousiasme à la voix du Saint-Père.

Le Roi de Naples, l'Impératrice d'Autriche, la Reine de Wurtemberg, les Ducs, les Comtes, présents à Rome, et les princesses, le Corps diplomatique, l'État Major de l'armée française d'occupation, et de l'armée pontificale, occupaient les tribunes d'honneur.

Le soir, la ville fut illuminée et malgré le mauvais temps, la journée se termina dans la joie et l'allégresse, comme les plus glorieuses solennités de la Ville-Éternelle.

### III.

L'Église tient trop à l'honneur de son clergé pour avoir laissé indéterminée la vie que doivent mener les Pères pendant la durée du Concile. Cette vie est réglée par les canons, et c'est pour en rappeler les prescriptions à tous les membres de l'auguste assemblée que le Saint Père a publié les Lettres Apostoliques du 24 Décembre.

Ces Lettres sont d'une trop longue étendue pour être citées ici toute entières. Supprimant les considérants, quoique très-beaux, nous n'en rapportons que la partie disciplinaire, pour donner à nos Lecteurs une idée de la vie et de l'ordre qui seront suivis par les Pères, soit dans leur particulier, soit dans leurs réunions générales, jusqu'à la fin du Concile.

Le préambule des Lettres du Souverain-Pontife témoigne de sa joie, et donne les motifs généraux du règlement imposé aux membres de la sainte assemblée.

I. Le Saint-Père ordonne des prières publiques dans Rome, pendant toute la durée du Concile.

Il exhorte ensuite les tous membres “ à donner, en tout, l'exemple des bonnes œuvres, en doctrine, en intégrité, en gravité ” à vaquer “ aux lectures saintes et à la méditation des choses célestes, ” à garder “ la modestie dans les mœurs, la tempérance dans les repas, l'esprit religieux dans toutes leurs actions, ” à éviter “ la discorde ” à conserver “ la charité, ” à veiller “ sur toutes les personnes de leur maison. ”

II. Le droit et la charge de préparer les affaires du Concile appartient au Pape, mais le Saint-Père accorde aux Pères le droit de proposer certaines questions, aux conditions suivantes : 1. Ces propositions seront présentées écrites et soumises d'avance à l'examen d'une congrégation nommée à cet effet.—2. Elles auront trait au bien général de l'Église.—3. Elles seront accompagnées de leurs considérants et de leurs preuves. 4. Elles n'avanceront rien de contraire au sentiment constant et aux traditions inviolables de l'Église.

III. Le secret sera gardé par tous les membres, sur toutes les opérations du Concile, sous la foi du serment.

IV. L'ordre des préséances se règle ainsi :

Les cardinaux, Evêques, Prêtres, Diacres.

Les Patriarches.

Les Primats, par un privilège sans conséquence pour l'avenir.

Les Archevêques, les Evêques.

Les Abbés *nullius*, ayant une juridiction quasi épiscopale sur un territoire exempt.

Les Abbés mitrés, les Généraux d'Ordre.

V. Deux commissions de cinq Pères chacune, seront nommées par le Concile.

La première pour recevoir les excuses des prélats absents ou obligés des partir.

La seconde, pour prendre connaissance des difficultés qui peuvent surgir entre les membres du Concile.

Au-dessus de ces deux congrégations, en est une autre composée de vingt-cinq évêques nommés par le Pape qui doit juger en dernier ressort.

V. Voici les noms des principaux officiers du Concile.

*Gardiens Généraux.*

Les princes Colonna et Orsini, deux chefs de familles ennemies qui se réconcilient au pied du trône pontifical.

*Secrétaire du Concile.*

Mgr. Fessler, Evêque de Saint-Hippolite.

*Sous-Secrétaire.*

Mgr. Louis Jacobini.



*Notaires.*

Luc Pacifici, Louis Colombo, Jean Simeoni, Louis Pericoli, et Dominique Bartolini.

*Scrutateurs.*

N.N. S.S. Serafini Nardi, Pellegrini, Dialti Cristofori, Montani, de Falloux, Nina.

*Promoteurs.*

L'Avocat de Dominicis Tosti, Mgr. Ralli.

*Maîtres des Cérémonies.*

Louis Ferrari, Pie Matinucci, Camille Batlestra, Remi Ricci, Joseph Romagnoli, P. J. Rinaldi Bucci, Antoine Cataldi, Alexandre Tortoli, Augustin Accorambossi, Louis Sinistri, François Riggi, Antoine Gattoni, Balthasar Baccinetti, Cesar Togni, Roch Massi.

*Prélats chargés d'assigner les places.*

N.N. S.S. Folchi Naselli, Bastide, Stonor Pallotti, Perilli, Gallot, Vorsack, Silvestri, Regnaoni.

VII. Il faut, dans l'ordre des séances du Concile, distinguer:

Les *Sessions*, ou assemblées générales publiques, comme celles de l'ouverture et du 6 janvier.

Les *Congrégations générales*, ou assemblées générales secrètes.

Les *Congrégations théologiques*, qui répondent à nos comités parlementaires.

Dans les *Congrégations théologiques* s'élaborent les décrets qui ne l'ont pas été par les commissions préparatoires, ou sur lesquels on n'a pu se fixer dans les *Congrégations générales*.

Il y en a une pour la *Foi*, une autre pour la *Discipline générale*, deux autres pour les *Ordres religieux*, et les *Affaires du rit oriental*.

Chacune se compose de vingt cinq évêques, élus au scrutin secret par le Concile, et présidée par un Cardinal.

Dans les *Congrégations générales*, les Pères discutent les décrets, et si une majorité suffisante emporte les suffrages, le décret est définitivement rédigé, soumis au Saint-Père, et s'il en est approuvé il sera ainsi promulgué.

Les *Congrégations générales* sont présidées par le Pape ou, en son absence, par ses Légats. Ce sont pour le Concile du Vatican :

Les Eminent Cardinaux de Reisach, Antoine de Luca, Joseph-André Bizzari, Louis Bilio, Annibal Capalti.

Les *Sessions* ne sont que des cérémonies publiques, qui, à l'exception de la procession et de l'obédience, se célèbreront comme celles de l'ouverture. Là, on promulgue les décrets, qui deviennent en dogmes, ou lois de l'Eglise, et obligent désormais tous les fidèles.

IX. L'article neuvième des Lettres Apostoliques défend sous peine

de censures ecclésiastiques aux membres du Concile de quitter Rome sans raison approuvée.

X. Et le dixième les dispense de la résidence exigée par les canons pour recueillir les fruits de leurs bénéfices, et cela pendant toute la durée du Concile.

IV.

Un dernier acte du Souverain Pontife est la Constitution du 24 décembre qui règle la manière dont se fera l'élection du nouveau Pontife, si le Saint-Siège venait à vaquer pendant la durée du Concile. On conçoit l'importance de cette Constitution, et les difficultés, les schismes peut-être qu'elle prévient.

Nous la rapportons ici toute entière. On y verra quel esprit de sagesse et de prudence dirige le Vicaire de Jésus-Christ dans tous ses actes.

*Constitution de Notre Très-Saint Père Pie IX, par la Divine Providence, Pape, concernant l'élection du Pontife Romain, si le Siège Apostolique venait à vaquer durant le Concile œcuménique.*

PIE, EVEQUE,

serviteur des serviteurs de Dieu.

*Ad perpetuam rei memoriam.*

Comme la pleine puissance de pasteur, de régir et de gouverner toute l'Eglise a été donnée par Notre-Seigneur Jésus-Christ aux pontifes romains dans la personne du Bienheureux Pierre, prince des apôtres, la paix et l'unité de cette Eglise seraient facilement et gravement compromises, si en cas de vacance du Siège-Apostolique, l'élection du nouveau Pontife s'opérait dans des conditions qui pussent la rendre douteuse et incertaine.

Pour détourner un péril si funeste, plusieurs Pontifes Romains, Nos prédécesseurs, et notamment Alexandre III, d'heureuse mémoire, dans le IIIe Concile général de Latran, le bienheureux Grégoire X, dans le IIe Concile général de Lyon, Clément V, Grégoire XV, Urbain VIII et Clément XII, ont publié des Constitutions qui, entre de nombreuses prescriptions tendant à assurer l'exécution droite et régulière d'une affaire de cette importance, attribuent généralement et sans aucune exception l'élection du Souverain-Pontife uniquement et exclusivement au Collège des Cardinaux de la sainte Eglise romaine.

En Nous rappelant ces choses, Nous avons cru, puisque le Concile général et œcuménique du Vatican, que Nous avons convoqué par Nos Lettres Apostoliques du 3 des kalendes de juillet de l'année 1868, commençant par ces mots : *Æterni Patris*, est actuellement ouvert avec solennité, que c'était un devoir de Notre charge apostolique de prévenir et d'empêcher toute occasion de discorde et de conflit concernant l'élection du Souverain-Pontife, qui pourrait survenir s'il plaisait au Souverain Maître de Nous faire quitter cette vie mortelle pendant la durée de ce même Concile.

C'est pourquoi, touché par l'exemple de Jules II, d'heureuse mémoire, Notre prédécesseur, lequel comme l'histoire Nous l'apprend, étant atteint d'une maladie mortelle pendant le Ve Concile général de Latran, convoqua les cardinaux en sa présence, et, se sentant inquiet au sujet de la légitime élection de son successeur, décida en leur présence que cette élection devrait se faire non par le susdit Concile, mais uniquement par leur collège, ce qui eut lieu en effet après la mort de Jules II ; touché encore par l'exemple de Nos autres prédécesseurs Paul III et Pie IV, d'heureuse mémoire, dont le premier, par ses lettres apostoliques du 3 des kalendes de décembre 1544, le second par de semblables lettres du 10 des kalendes d'octobre 1561, prévoyant que leur mort pourrait arriver pendant la tenue du Concile de Trente, décrétèrent qu'en cette occurrence l'élection du nouveau Pontife ne devrait être faite que par les Cardinaux de la S. E. R., à l'exclusion de toute participation du susdit Concile : après en avoir conféré mûrement avec quelques-uns de Nos VV. FF. les Cardinaux de la S. E. R., et avoir examiné cette affaire avec soin, de Notre science certaine, de Notre mouvement propre et en vertu de la plénitude de notre pouvoir apostolique, Nous décrétons et Nous ordonnons que s'il plaît à Dieu de mettre fin à notre pèlerinage en ce monde pendant la durée du Concile du Vatican, en quelque état et à quelque époque de ses travaux que se trouve le Concile, l'élection du Souverain-Pontife ne se fasse que par les Cardinaux de la S. E. R., et nullement par le Concile lui-même, et que l'on exclue absolument de toute participation à l'élection toute autre personne qui serait député par quelque autorité que ce fut, même par celle du Concile, à l'exception des Cardinaux précités.

Bien plus, pour que les Cardinaux sus-nommés puissent procéder plus librement et avec plus de facilité à l'élection, en dehors de tout empêchement et en enlevant toute occasion de trouble et dissentiment, en vertu de la même science et de la plénitude de Notre autorité apostolique, Nous décrétons et Nous ordonnons que si Nous venons à mourir pendant la durée de ce Concile du Vatican, ce Concile, en quelque état et à quelque époque de ses travaux qu'il se trouve, soit considéré comme immédiatement et sur-le-champ suspendu et ajourné, de même que Nous avons l'intention, par ces présentes lettres, de le suspendre et de l'ajourner à ce moment et pour le temps qui sera ci-dessus fixé, de telle sorte que, sans aucun délai, il doive interrompre aussitôt toute espèce de réunion, de congrégation et de session, arrêter la confection de tout canon et décret, et ne puisse, pour aucune cause que ce soit, si grave et si digne d'une attention particulière qu'elle paraisse, poursuivre ses travaux, jusqu'à ce que le nouveau Pape, canoniquement élu par le Sacré-Collège des Cardinaux, ait jugé à propos, en vertu de son autorité suprême, d'ordonner la reprise de la continuation du Concile.

Considérant comme opportun que les mesures prises par Nous à l'occasion de ce Concile du Vatican, tant pour l'élection du Souverain-Pontife que pour la suspension du Concile, Nous fournissent une règle, certaine et stable, qu'il doive désormais toujours observer dans une conjoncture analogue, en vertu de Notre même science et de Notre autorité, décrétons et ordonnons que dans l'avenir, si un Pontife romain vient à mourir pendant la célébration d'un Concile œcuménique tenu soit à Rome, soit en quelque autre lieu du monde, l'élection du nouveau Pape devra toujours être faite

de la manière ci-dessus indiquée, exclusivement par le seul Collège des Cardinaux de la S. E. R., et le Concile lui-même, suivant la règle ci-dessus prescrite, devra aussitôt après avoir reçu la nouvelle certaine de la mort du Pape, être considéré comme suspendu de plein droit, jusqu'à ce que le nouveau Pape, canoniquement élu, ait ordonné la reprise et la continuation de ses travaux.

Que les présentes Lettres soient à présent et toujours valides, en vigueur et efficaces ; qu'elles obtiennent et produisent leur plein et entier effet, et qu'en aucun temps, sur aucun chef, pour aucune cause, pour aucun vice de surprise, de violence ou de nullité, pour aucune insuffisance d'intention de notre part, pour aucun autre défaut substantiel, imprévu ou impossible à prévoir, et requérant une mention spéciale et particulière, en vertu d'aucune décision, d'aucun droit établi, sous quelque prétexte, raison ou cause que ce soit, qui devrait être nécessairement exprimé pour l'effet de la validité des choses susdites ; qu'elles ne puissent être relevées, attaquées, refutées, invalidées, retractées, légalement révoquées ou mises en discussion ; qu'elles ne tombent sous le coup d'aucune révocation, limitation, modification, dérogation, de quelque teneur et sous quelque forme qu'elles soient déjà rendues ou concédées, ou devant être concédées ou rendues pour l'avenir, quand bien même il s'y trouverait des clauses ou décrets dans lesquels il serait fait mention spéciale de ces lettres et de leur teneur, mais pour toujours et en tous temps.

Annulant en ce point, autant qu'il en est besoin, la Constitution apostolique d'Alexandre III, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, portée dans le Concile de Latran et qui commence par ces mots : *Licet de vitanda*, ainsi que toutes autres Constitutions apostoliques, spéciales ou générales, même portées dans les Conciles généraux, encore qu'elles soient incluses dans le *Corpus juris*, qu'elles qu'en soient la teneur et la forme, et quelques clauses dérogatoires aux dérogations, efficaces et insolites qu'elles renferment, nonobstant tous décrets d'invalidation ou autres généraux ou particuliers portés soit *motu proprio*, soit en Consistoire, lesquelles tous et chacun d'eux, autant qu'il en est besoin et dans la teneur de tous, comme si elles étaient reproduites et exprimées littéralement. Nous tenons pour insérées et exprimées, dans la seule partie qui est contraire aux présentes, les dites Constitutions subsistant d'ailleurs en leur force, pour l'effet le plus énergique de tous et de chacun des points exprimés ci-dessus. Pour cette fois unique nous y dérogeons dans le sens le plus large, le plus complet et le plus suffisant, non moins que spécialement et expressément, et dans leur série successive, ainsi qu'à toutes autres quelconques qui seraient contraires.

Qu'il ne soit donc permis à nulle personne au monde d'infirmier cette page de Notre déclaration, disposition, statut, décret, dérogation et volonté, et de les enfreindre par une audace téméraire. Si quelqu'un osait se porter à cet attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et des Bienheureux Apôtres.

Donné à Rome, près Saint Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-neuf, la veille des Nones de Décembre, de Notre pontificat le vingt-quatrième.

M. CARD. MATTEI,  
*Pro-dataire.*

M. CARD. PARACCIANI CLARELLI.

# LE CAOUTCHOUC.

## I.

### *Histoire de sa découverte.*

Le Caoutchouc, appelé aussi, mais improprement, gomme élastique, résine élastique, provient de la dessiccation du suc laiteux de quelques arbres des régions tropicales et surtout du *Cahuchu* que les traités de botanique désignent généralement sous les noms de *siphonia elastica*, *hevea guianensis* ou encore *jatropha elastica*.

Il existe dans ce suc, sous la forme de globules qui sont tenus en suspension dans une liqueur aqueuse, à peu près comme le sont les globules du beurre dans le lait.

Quoique les sauvages de l'Amérique méridionale aient su de temps immémorial extraire le caoutchouc et le faire servir à des usages variés, l'attention de l'Europe n'a été attirée sur cette précieuse substance qu'au retour de l'expédition scientifique envoyée au Pérou, par le gouvernement de Louis XV, pour déterminer la valeur des degrés du méridien terrestre.

Avant cette époque on voyait, il est vrai, quelques rares échantillons de caoutchouc chez les amateurs de curiosités, mais on ne savait rien sur leur provenance, leur nature et leur utilité. Les quelques mots qu'en avait décrit le P. Charlevoix dans son histoire du Paraguay, n'étaient pas de nature à frapper beaucoup les esprits sérieux. Voici comment il s'exprime :

“ On estimait beaucoup certaines boules que les Itatines formaient d'une gomme qui décollait d'un arbre fort commun dans leur pays et dont plusieurs ont été portées en Espagne : elles étaient fort légères et on s'en servait comme de balle pour jouer : mais ce qui devait les rendre plus précieuses, c'est qu'elles étaient, dit-on, un remède souverain contre la *dyssenterie*.” (1)

Ce que raconte le même auteur dans son histoire de Saint Domingue, d'anneaux qui peuvent s'élargir assez pour devenir des ceintures et reprendre ensuite leurs dimensions premières, de balles si élastiques qu'elles remontent plus haut que le point d'où on les a laissées tomber, n'est qu'une exagération qui fait peu d'honneur à sa science de physicien.

L'expédition française comptait parmi ses principaux membres, Godin, Bouguer et de La Condamine. Ce dernier est célèbre entre tous : poussé par un insatiable désir d'apprendre, par une ardeur infatigable, il cultiva toutes les sciences, parcourut les plus vastes régions du globe. Sa mission

---

(1) Hist. du Paraguay, année 1732, tom. 2, page 318.

officielle une fois remplie, il ne se hâta point de quitter le Pérou, et se proposa même d'explorer les contrées que parcourt le fleuve majestueux des Amazones. Ce ne fut qu'au bout de dix ans et après des fatigues inouïes qu'il reprit le chemin de la France, emportant avec lui une foule de notes précieuses sur la géographie, la climatologie et les productions des contrées qu'il venait de visiter. Ce fut lui qui envoya à l'Académie des sciences de Paris la première description qu'on ait faite du Caoutchouc. Voici ce qu'il écrivait le 24 juin, 1736 :

“ Il croît dans la province d'Esmeraldas, (au nord de Quito) un arbre appelé par les naturels du pays *Ihévé*. Il en découle, par la seule incision, une résine blanche comme du lait ; on la reçoit au pied de l'arbre sur des feuilles qu'on étend exprès ; on l'expose ensuite au soleil où elle se durcit et se brunit d'abord extérieurement, et ensuite en dedans. On en fait des flambeaux d'un pouce et demi ou deux pouces de diamètre sur environ deux pieds de long : on les enveloppe d'une double feuille de bananier ou de *Bihao* pour la contenir quand elle est liquide et enflammée. Les flambeaux ainsi préparés s'allument sans mèche, et ne coulent point quand ils sont en place ; ils ont un peu d'odeur, mais qui n'est nullement désagréable : leur lumière est très vive, et une moitié de flambeau préparé comme j'ai dit, dure environ douze heures.”

La Condamine employa des flambeaux de Caoutchouc pour s'éclairer, la nuit, lorsqu'il remonta la rivière des Emeraudes, et plus encore pendant les deux semaines qu'il fut obligé de passer dans les bois de *Sylanche*, après son débarquement, faute de guide et de monture pour continuer sa route.

Il put s'assurer par la suite que l'éclairage n'était pas le seul ni même le principal usage qu'on sut faire du caoutchouc.

Les naturels de la province de Quito avaient coutume d'enduire de cette substance des toiles dont ils se faisaient des vêtements imperméables à l'eau. L'illustre astronome s'empessa de mettre à profit cette découverte pour se procurer une tente légère sous laquelle il put s'abriter et mettre ses instruments de géodesie à couvert de la pluie et de la neige.

Dans les missions de *Mainas*, à l'orient de la Cordillère des Andes, le caoutchouc servait à faire des bottes d'une seule pièce qui ne prenaient point l'eau et ressemblaient, lorsqu'elles avaient passé à la fumée, à des chaussures de cuir.

La plupart des ustensiles, chez ces peuplades, étaient faits de la même matière. La Condamine admira surtout leurs bouteilles, qui, à une grande légèreté, joignaient l'avantage de n'être point fragiles et de pouvoir, sans se détériorer, contenir toutes sortes de liquides.

Rien de plus simple que le procédé employé pour les obtenir : les naturels commençaient par se fabriquer des moules de terre glaise de dimension et de forme convenables ; puis, ils étendaient sur ces moules

une couche du suc de l'Hévé ; ce suc durcissait en peu de temps par l'évaporation des parties liquides, et le moule restait couvert d'une pellicule extrêmement mince de caoutchouc. En répétant l'opération un plus ou moins grand nombre de fois, on obtenait une bouteille d'épaisseur convenable qu'il suffisait ensuite de frapper avec un marteau ou de laisser tremper quelque temps dans l'eau pour la débarrasser de son moule de terre.

Les Omaguas, nation située au milieu du continent sur les bords de la rivière des Amazones, faisaient du caoutchouc un usage plus singulier encore : ils en construisaient des bouteilles en forme de poire, au goulot desquelles ils fixaient une canule en bois. En les pressant ils faisaient sortir par la canule la liqueur qu'elles contenaient. C'eut été, chez eux, une impolitesse que de manquer de présenter un de ces instruments, rempli d'eau chaude, à chacun des convives, au commencement du repas. Cette bizarre coutume fit donner à l'Hévé le nom de *pao de xiringa* (bois de seringue) qu'il porte encore chez les Portugais.

La Condamine aurait voulu se livrer à des recherches plus étendues sur la substance merveilleuse dont nous traçons l'histoire, mais il ne pouvait le faire sans négliger les observations astronomiques et géographiques qui étaient le but principal de son voyage. Il comptait d'ailleurs sur le soin et l'exaetitude de don Pedro Maldonato qu'il avait chargé de cette partie du travail. Malheureusement la mort vint frapper ce dernier avant qu'il eut mis ses notes en ordre et tout le fruit de ses observations s'est trouvé perdu pour la science. Il est donc probable qu'on n'aurait eu de longtemps que des données très-vagues sur l'importance commerciale du caoutchouc et que nous serions privés d'une branche d'industrie fort étendue, s'il ne se fut trouvé un homme dévoré, comme La Condamine, par le désir de pénétrer les secrets de la nature. Cette homme fut le sieur Fresneau, chevalier de l'ordre de St. Louis, que le gouvernement français avait envoyé à Cayenne en qualité d'Ingénieur.

Fresneau ayant vu plusieurs ouvrages en caoutchouc que les Indiens du Parà apportaient de temps en temps à Cayenne, voulut connaître l'arbre d'où coulait cette substance. Il interrogea d'abord les Indiens voisins de Cayenne ; mais de quelque manière qu'il put s'y prendre, même en les intéressant par des présents, il ne put en tirer rien de positif, ni aucun éclaircissement. Il prit donc le parti de visiter lui-même les forêts, d'y chercher les arbres qui pouvaient donner du suc laiteux, et d'en faire l'essai.

“ Je formai alors, dit-il, la résolution de faire des essais, en mêlant le suc laiteux que donne un grand nombre d'arbres du pays ; les uns étaient trop liquides pour faire corps, quelque-uns, extrêmement gras, étaient inaliabiles avec d'autres de même nature, mais secs. J'ai cependant éprouvé que si l'on mêle du suc laiteux du *Mapa* avec une égale quantité du suc

du figuier sauvage, en travaillant convenablement le mélange, on parvient à faire une espèce de courroi ou de semelle semblable à du cuir.

“ Le suc du figuier sauvage s’allie encore mieux avec le suc d’une espèce de poirier qu’avec le suc du Mapa. Du mélange de deux parties de suc laiteux de ce poirier, (1) que les Portugais du Parà nomment *Couma*, avec trois parties de *Comacai* ou figuier sauvage, il résulte une espèce de cuir plus parfait que celui dont nous avons parlé, qui se fait en mêlant parties égales du suc de ce même figuier et de celui du *Mapa*.

“ J’ai découvert un autre arbre dont le suc laiteux s’épaissit sans aucun mélange, et a beaucoup de rapport à celui que donne la résine élastique ; cet arbre, qui est très-rare dans la Guyane, n’est connu sous aucun nom, ni des habitants ni des nègres de Cayenne. Les Indiens Portugais, de qui je me suis informé s’ils le connaissaient, ne m’ont point appris le nom que lui donnent les naturels dans leur langue, mais seulement qu’il était connu au Parà sous le nom de *pao comprido* (bois long). En effet, cet arbre est extrêmement haut, de grosseur proportionnée, sans branches autour de sa tige, avec une belle tête ronde et de petites racines traçantes autour du tronc : il abonde extraordinairement en suc laiteux, qu’on dit être corrosif et dangereux pour les yeux, s’il en rejaillit lorsqu’on entaille le tronc.

“ Les expériences que je fis sur la manière d’employer le suc laiteux de cet arbre, achevèrent de me persuader, ce dont j’avais douté jusque là, qu’il pouvait y avoir un arbre dont la sève laiteuse fit, sans autre mélange, cette résine élastique dont parle M. de La Condamine dans sa relation de la rivière des Amazones, ce qui me fit penser à m’en informer des premiers Indiens Portugais que je pourrais rencontrer.”

Un heureux hasard vint dans ces circonstances mettre M. Fresneau en relation avec des Indiens Nouragues, fugitifs des missions portugaises, établies à Mayacavé : il sut d’eux que l’arbre qui produit la gomme élastique était fort commun dans leurs cantons ; mais on était en temps de guerre et il eut été imprudent de s’éloigner beaucoup de Cayenne. Il prit donc un autre parti : il engagea les indiens à figurer en terre glaise le fruit de cet arbre qui est triangulaire et renferme trois amandes ; ils lui dirent aussi que la feuille ressemblait beaucoup à celle du *manioc*.

Muni de ces connaissances, M. Fresneau envoya des modèles du fruit dans toutes les contrées qui dépendent de la colonie de Cayenne, pour savoir si on connaissait l’arbre en question ; bientôt il reçut l’agréable nouvelle que le sieur Mérigot, demeurant dans le voisinage de la rivière d’Apronague, y en avait trouvé un pied. Aussitôt il partit dans un canot que lui fit équiper M. d’Orvilliers, gouverneur de la colonie.

---

(1) L’arbre appelé ici improprement poirier est une espèce de figuier différent du *Comacai*.



Arrivé chez M<sup>r</sup>grigot, M. Fresneau s'empessa d'aller reconnaître l'arbre qu'on lui avait signalé et se mit en mesure de commencer diverses expériences avec le suc qui s'en écoulait ; mais ayant appris que des végétaux semblables se trouvaient en grand nombre sur les bords d'une autre rivière appelée *Mataruni*, il entreprit de la remonter le lendemain. Les sauvages *Coussaris*, chez qui il débarqua, le reçurent parfaitement et lui donnèrent toutes les indications et tous les secours désirables. Il ne fit néanmoins qu'une récolte peu abondante de caoutchouc, parcequ'on était alors à la fin de l'été et que des chaleurs prolongées avaient tellement épaissi la sève qu'elle ne coulait, des incisions qu'on faisait aux arbres, qu'avec une grande difficulté. C'est à peine si, en dix jours, il put se procurer une quantité de gomme suffisante pour faire une paire de bottes et quelques petits ouvrages tels que balles élastiques et bracelets qu'il se proposait d'envoyer à l'Académie des sciences.

L'arbre que M. Fresneau venait de découvrir forme des forêts entières dans la Guyane. Il est identique avec le Cahuchu ou Hhévé dont fait mention le rapport de La Condamine et appartient à la famille des Euphorbiacées. Son tronc s'élève presque perpendiculairement jusqu'à la hauteur de 50 ou de 60 pieds sans aucune ramification ; une tête conique d'une remarquable régularité couronne son sommet. Les feuilles, d'un vert luisant, se composent de trois folioles portées sur un long pétiole ; elles sont alternes et rappellent assez bien celle du manioc. Le fruit est une capsule triangulaire : il ressemble, par sa forme, au fruit du ricin ou palmachristi, mais il est beaucoup plus gros ; la substance de la coque est épaisse et ligneuse : cette coque a trois loges renfermant chacune une seule graine oblongue, de couleur brune, où se trouve une amende dont les perroquets et d'autres animaux se montrent très-friands.

Ces amendes étant pilées et bouillies dans l'eau, donnent une huile épaisse comme la graisse, dont les Indiens se servent, en guise de beurre, pour la préparation de leurs aliments. Le bois de l'arbre est léger et liant ; et, comme il vient très-droit et très-haut, il peut servir utilement à faire des mats d'une seule pièce.

N. N.

(A continuer.)

## LE JUBILE DU CONCILE

A

### Notre-Dame de Montreal.

Un des événements les plus importants et les plus consolants tout à la fois qui se soient passés dans notre Cité de Marie, depuis notre dernière publication, a été sans contredit la continuation et la clôture brillante des saints exercices du Jubilé du Concile. La fête de Noël a été le terme général de ces instructions et de ces prières ; et cette nuit, cette journée déjà si riches par elles-mêmes de délicieux souvenirs et si pleines de suaves et saintes émotions, ont emprunté à cette circonstance quelque chose de plus recueilli et de plus ravissant encore. Dans notre dernier numéro, nous avons déjà dit un mot des différents Quartiers de la Ville et de l'affluence des fidèles autour de la chaire de vérité. Nous avons nommé spécialement, avec de justes éloges, le prédicateur extraordinaire qui, pendant plus de 5 semaines, a si bien soutenu à Notre-Dame la réputation d'éloquence qui l'avait devancé parmi nous.

Presque toutes les Feuilles publiques de Montréal ont payé au R. P. Lencuf leur tribut bien sincère d'admiration et de reconnaissance. Car non seulement l'Orateur a été distingué, mais aussi le Missionnaire a été ou ne peut plus dévoué : de là vient que le bien produit a marché de pair avec les succès oratoires. A notre prédicateur donc un dernier mot de gratitude et de félicitations.

Afin que le souvenir de cette Station Jubilaire reste plus profondément gravé dans les âmes de nos Lecteurs, nous leur donnons ici la suite des instructions prêchées par le R. P. Lencuf. Le manque d'espace nous force de n'indiquer que le titre et les divisions du plus grand nombre de ces sermons ; quelques-uns, qui nous ont paru avoir produit plus de sensation, sont traités un peu plus longuement, mais les émotions chez tous sont si récentes qu'il suffira d'un mot pour les faire revivre.

Après avoir dans deux instructions préliminaires, *sur l'excellence de la Parole de Dieu*, et la *disposition que demande cette Parole*, préparé son nombreux auditoire aux grandes vérités qu'il avait à traiter devant lui, le R. P. Lencuf est entré dans le plan général de ses instructions que nous allons suivre avec lui, très-sommairement, jusqu'à la dernière.

## I.—BIENFAITS DE LA FOI CATHOLIQUE.

Trois sermons ont été employés au développement de ce sujet toujours si important et si nouveau.

1. La Foi } satisfait les désirs du cœur,  
          } dompte ses passions.
2. La Foi console les douleurs du cœur.
3. La Foi donne à l'homme la vraie grandeur, en détruisant en lui les suites du péché originel sur son intelligence, son cœur, son corps.

## II.—OBSTACLES AU REGNE DE LA FOI.

*Ce sujet a fourni la matière de deux sermons.*

1. Les scandales (obstacle général.)

La Foi, source inépuisable de richesses, puissance devant qui cède et se surnaturalise la fougue des passions humaines, unique consolatrice qui doit faire aimer jusqu'à la douleur, passe-t-elle à travers ce monde sans obstacles et sans luttes ? Non, sans doute. Fille du martyr du Golgotha, elle ne pouvait, elle ne devait pas accepter ce privilège qui lui eût enlevé sa plus glorieuse auréole. Le démon, l'ennemi-né de tout ce qui est divin, s'est donc dressé, et se dresse, chaque jour, sur son passage, armé du plus hideux de tous ses épouvantails ; nous avons nommé le scandale.

Qu'est-ce que le scandale en général ? Il est défini une action ou une omission qui fournit au prochain une occasion de ruine spirituelle : *Dictum vel factum minus rectum præbens occasionem ruinae spiritualis* (saint Thomas.) Celui qui veut conserver sa foi, doit donc lutter contre le scandale du monde, et, chose singulière, il doit lutter contre lui-même pour ne pas scandaliser le monde.

Il doit lutter contre le scandale, parce que le scandale s'attaque à ce que l'homme a de plus noble et de plus délicat : l'esprit et le cœur.—Le scandale pervertit l'esprit, et rien n'est plus à plaindre qu'un esprit perverti qui dit effrontément *oui* au mensonge, et *non* à la vérité. Cet homme, ce demi-savant a lu quelques pages de Voltaire, a ôté la foi de son cœur, sans avoir rien à mettre à la place. Ce jeune homme pieux jusqu'alors, qui avait peut-être rêvé la vie périlleuse et la mort violente du missionnaire, a rencontré sur sa route un rieur, un contempteur des choses de la foi, et le scandale de ce moqueur n'a laissé que des ruines là où s'élevait un temple majestueux. Malheur à qui fait de pareilles ruines, malheur au scandale qui pervertit l'esprit : *Vae homini illi per quem scandalum venit !* —Le scandale tue le cœur : et le scandale, il est dans la bibliothèque, sur la table du salon, sur les murs où l'on remplace le crucifix, meuble trop antique sans doute pour le siècle du progrès, par des images qu'on ne peut regarder sans rougir ; il est dans ces réunions mondaines, déguisées sous des noms pompeux, mais appelées par un saint : *turpissimus diaboli cavernus*, les autres immondes de Satan, qui d'ailleurs s'en expliquait

avec une effrayante franchise au curé d'Ars : “ J'entoure ces réunions, lui disait-il, comme une haie entoure un jardin, et tout ce qui y met le pied est sous ma puissance ! ” Fuyons, fuyons le scandale du cœur, comme on fuit un serpent, et que rien ne nous arrête quand il s'agit de nous y soustraire. Gardons-nous, surtout, si nous sommes chrétiens, de scandaliser les autres ; car le monde toujours injuste, nous prodigue les mauvais exemples, mais veut que nous lui en donnions de bons. Le scandale des bons, la plaie du christianisme, devient plus puissant pour le mal, de toute la différence qu'il y a entre l'honnête homme selon le monde et le chrétien selon Jésus-Christ !

## 2. L'amour de l'or, (obstacle particulier.)

*L'amour de l'or.*— Nouveaux Israélites dans le désert de la vie, il ne faut pas le dissimuler, les hommes du XIX<sup>e</sup> siècle se prosternent devant le veau d'or. L'or, par lui-même, n'est pas chose mauvaise : les richesses sont saintes entre les mains des saints. Dieu d'ailleurs est le premier riche : *Gloria et divitiæ in domo ejus*. Donnez-moi de l'or, s'écrie la Foi, et j'élèverai à la gloire du Très-Haut de splendides basiliques ; donnez-moi de l'or, s'écrie l'Espérance, et je m'assurerai dans le ciel des trésors que la rouille respectera ; donnez-moi de l'or, s'écrie la Charité, et je tarirai les larmes de tous ceux qui pleurent. Mais lorsque l'or ne passe pas par les mains de l'une de ces trois filles de Dieu, il devient une occasion de ruine universelle pour les sociétés, pour les familles et pour les individus. — Les sociétés ! Voyez Tyr et Babylone : saint Jean, dans l'Apocalypse, dit que Babylone a été détruite parce qu'elle était devenue riche : *Omnes homines divites facti sunt*. Dieu a envoyé ces menaces à toutes les Babylones : “ De tout ce qui a cours parmi les hommes, dit Sophocle, rien ne leur est plus funeste que l'argent. ” — “ Pendant cinq cents ans, dit Plutarque, Lacédémone observa les lois de Lycurgue, et pendant cinq cents ans, elle marcha à la tête de la Grèce ; mais sous le règne d'Agis, Lacédémone aima l'argent, et dès lors, elle tomba. ” — Depuis que Rome a perdu sa noble pauvreté, dit Juvénal, tous les crimes et tous les désordres se sont donnez rendez-vous dans la cité et l'univers vaincu a pris sa revanche :

*Luxuria occubuit, victumque ulciscitur orbem !*

Pourquoi ? parce que l'or, mis le premier, renverse la loi suprême de Jésus-Christ : *Querite primum regnum Dei* ; cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît. De là la ruine et la mort pour les sociétés ! — Les Familles ! En fouillant les ruines de Pompéi, on découvrit un frontispice portant ces mots : “ *Salve luero !* ” Honneur à l'or ! Ne pourrait-on pas lire ce satanique hommage à l'entrée de nos maisons d'aujourd'hui ? Ce sont partout des dots épousant des dots, des actions se mariant à des actions. Qu'importe que l'homme soit un libertin ou un impie : on rive sa fille vertueuse à la chaîne de ce riche mécréant. Les

payens, dans leur brutalité sauvage, avaient inventé un supplice pareil : ils enfermaient un vivant avec un cadavre en putréfaction ! Aussi que de tristes intérieurs ! Ah ! c'est que l'or n'unit pas les cœurs, qui ne prononcent dès lors aux pieds des autels qu'un mensonge sacrilège. Puis quand viennent les enfants, on ne leur dit plus : Travaille, et tu auras le ciel ; mais : Travaille, et tu seras riche. Ils travaillent en effet, et l'amour de l'or travaille avec eux ; et quand les parents sont devenus des bouches inutiles, si on ne le leur dit pas, on sait bien trop souvent leur faire comprendre qu'ils sont de trop dans la maison. L'amour de l'or a tué le respect et l'affection dans la famille.—Et les individus ! Pour l'or on fait tout : on vend son intelligence, sa conscience et son honneur au plus offrant ; on insulte l'Eglise et son sacerdoce, on exploite le scandale, au risque même de défendre le pour et le contre pour puiser à deux bourses. Ah ! laissons au monde sa soif de l'or : luttons contre ce scandale de chaque jour, et rappelons-nous la belle parole du jeune frère de saint Bernard, à qui son aîné laissait tous les biens de la famille pour suivre le grand docteur à Cîteaux : “ Quoi, vous me laissez la terre et vous prenez le ciel ! Le partage n'est pas égal.”

### III.

#### MOYENS POUR ARRIVER A LA FOI.

Le R. P. Leneuf a réduit ces moyens à trois principaux :

##### I.—ACTE DE FOI A L'EGLISE QUI EST L'IMAGE DE DIEU.

Dieu s'est reproduit dans toutes ses œuvres : nulle part d'une manière aussi parfaite que dans l'Eglise ; comme Dieu le Père, l'Eglise est la plus grande force ; comme Dieu le Fils, la plus grande lumière ; comme Dieu le St. Esprit, la plus grande charité.

1° *La plus grande force*, parce que l'Eglise a vaincu trois choses que l'homme ne peut pas vaincre : le *Temps*, car l'Eglise a commencé dans l'éternité et elle ira se terminer dans l'éternité : l'*espace*, car elle est partout : l'*homme*, car payen, elle a fait le chrétien, et cela, en méprisant tout moyen humain de succès.

2° *La plus grande lumière*, car elle a éclairé la *Société*, en détruisant l'esclavage ; elle a éclairé la *famille*, en renversant le despotisme du père, la servitude de la mère, et la dégradation de l'enfant ; elle a éclairé l'*individu*, en lui apprenant son origine, sa nature, ses devoirs, sa destinée.

3° *La plus grande charité*, car l'Eglise est mère ; elle a la tendresse et aussi les préférences pour ceux de ces enfants qui souffrent : pas une douleur auprès de laquelle l'Eglise ne soit pas pour la consoler.

Donc, puisque l'Eglise, c'est Dieu, aimez l'Eglise, respectez l'Eglise, comme on aime et comme on respecte Dieu : défendez-la par la prière.

## II.—ACTE DE FOI AU PAPE. NOS DEVOIRS ENVERS LUI.

1° Le premier sentiment qui doit être au cœur de tout catholique, en face du Souverain Pontife, c'est un sentiment de tendre émotion rempli de sainte joie et d'enthousiasme religieux ; car, l'existence d'un Pape, c'est la grande gloire du peuple chrétien. Pour cette existence, il faut toute une série de miracles, car, *l'homme est faible* ; le Pape est *fort*, plus fort que les nations conjurées contre lui.— *L'homme est faillible* ; il se trompe et il trompe : le Pape est *infaillible* : sans être fétiche, il est un miracle quand il parle comme successeur de Pierre, en face de l'univers qui attend la vérité. *L'homme est corrompu*, le Pape est Saint ; on dit Sa Sainteté!..

Jésus-Christ lui-même a eu ce premier sentiment d'émotion en face du premier Pape : *intuitus eum... beatus es Simon!*—*Les rois et les peuples* l'ont eu : témoin Charlemagne et ses armées... *Les particuliers* admis en la présence du Souverain Pontife ; *l'Église toute entière* qui prend son chef, l'élève entre le ciel et la terre, ne voulant pas que ses pieds touchent la terre ; elle le porte en triomphe, au milieu de la vénération et de l'enthousiasme universel qui éclate de toute part...

2° Le second sentiment de tout catholique envers le Souverain Pontife, c'est un sentiment de compassion et de sympathie.

Ce qui doit développer en nous ce sentiment, c'est que le Pape, comme particulier, reste un *homme*, un *homme* haï d'une partie de l'humanité, à laquelle cependant il ne veut que le bien ; or être homme, avec le poids écrasant de tant de responsabilité, avec ces haines qui l'entourent, c'est ce qui doit solliciter notre compassion et nos sympathies. Jésus-Christ lui-même a voulu avoir des sympathies et des consolations, témoins : St. Jean, Magdeleine, Véronique. C'est que souffrir, et savoir que quelqu'un souffre avec nous, c'est à peine souffrir ; et le résultat de ce second sentiment, c'est de soutenir, d'encourager celui auquel on donne ses sympathies...

3° *Troisième sentiment*, nécessaire pour exprimer les deux premiers : sentiment de *dévouement*. Nous avons des biens spirituels et des biens matériels ; nous sommes *corps* et *âme*, nous devons arracher quelque chose au corps et quelque chose à l'âme pour le Souverain Pontife. Pour le sacrifice matériel, parlant à Montréal, je n'ai qu'à vous dire : *continuez!*.. mais donnez ce second sacrifice, celui de la Prière ; enrôlez-vous dans cette sainte croisade, durant ce Concile. Tous ces sentiments, le Pontife qui les réclame, c'est Pie IX, c'est-à-dire le Pontife des grandes choses ; le Pontife de l'Immaculée Conception,—le Pontife des pauvres, lui qui a mis sur nos autels Benoit-Labre et Germaine Cousin,—le Pontife de la justice et du droit, lui qui donne au monde l'exemple de la fidélité à la parole jurée,—le Pontife du Concile...

Il y a quarante et quelques années, quand le Pape Pie VII traversait la France, pour s'en retourner dans la Ville Eternelle, un des plus riches négociants d'une ville du Midi, lui offrit une étole précieuse. Pie VII en accueillant le présent, dit à celui qui le lui offrait : Monsieur, vous me faites plaisir ! En entendant ces mots, ce riche négociant s'écria dans un transport de joie : Voici le plus beau jour de ma vie ! J'ai fait plaisir au premier personnage du monde : j'ai fait plaisir au Vicaire de Jésus-Christ.

Eh bien ! donnez au Souverain Pontife les trois sentiments que votre foi vous demande, et chaque jour que vous aurez fait quelque chose, vous aussi vous pourrez dire : Voici un beau jour de ma vie ! J'ai fait plaisir au premier personnage du monde, au Vicaire de Jésus-Christ, à Dieu lui-même : or, faire plaisir à Dieu, c'est s'assurer une place d'honneur dans le ciel...

### III.—ACTE DE FOI A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Motifs de confiance : Elle est notre Mère :

1° Ce que c'est qu'une mère :

Cœur le plus *aimant*, cœur le plus *dévoué* ; le plus aimant et le plus dévoué pour *tous* ses *enfants*, pour *toujours*, son enfant fut-il l'enfant prodigue.

Tel doit-être le cœur de Marie, car elle est *notre mère*, ou plutôt, non ; car comparer le cœur de Marie au cœur d'une mère ordinaire, c'est une injure.

2° Une mère aime son enfant en proportion de ce qu'elle a souffert pour son enfant. Qui pourra dire ce que nous avons coûté à Marie, la mère des douleurs, la reine des martyrs !

3° Une circonstance qui augmente singulièrement la douleur de Marie. par conséquent son amour envers nous, et notre confiance en elle, c'est qu'elle consent à devenir la mère de ceux-là même qui immolent son fils, toujours en vertu du même principe : plus une mère a souffert pour son enfant, plus elle aime son enfant.

### IV.—MOYENS PLUS ENERGIQUES D'ARRIVER A LA FOI.

Etudier les intérêts de son âme pendant la Retraite.

A ce point de sa station, le R. P. Lencuf a pris à part une section de son auditoire, les hommes ; et il les a tenus, au nombre de 5 à 6000, suspendus pendant une douzaine d'instructions consécutives, dont voici les sujets et les résumés.

1° *L'âme est immortelle.*

C'est l'homme, le chef-d'œuvre de Dieu, qui réclame à grands cris l'immortalité de l'âme... par les *cris de sa raison* qui veut le bien récompensé et le mal puni ;—par les *conceptions de son intelligence* qui veut un

jour comprendre ce qu'elle ne comprend pas ;—par les *désirs de son cœur*, qui veut le bonheur et qui ne le trouve pas ici-bas ;—par les *sentiments les plus intimes de son âme*, par lesquels il admire le sacrifice et le dévouement ;—par les plus chères espérances en face de la mort, qui lui font protester contre le néant devant un cadavre. . .

## 2° IL FAUT SAUVER SON ÂME.

Le salut est une affaire nécessaire ; car faire ou négliger son salut,  
C'est sauver ses richesses, ou c'est tomber dans la pauvreté ;  
C'est sauver son honneur, ou c'est tomber dans l'infamie ;  
C'est sauver sa vie, ou c'est tomber dans la mort ;  
Et cela pour l'éternité. . . .

## 3° LE GRAND ENNEMI DU SALUT, PÉCHÉ MORTEL.

Le R. P. Leneuf a demandé la vraie notion du péché mortel,  
1° A Dieu, dans sa conduite envers les Anges et Adam coupable ;  
2° A J.-C., abreuvé de douleurs dans sa vie et surtout dans sa mort ;  
3° A l'enfer, creusé par le péché mortel.

## 4° L'ARME TOUTE PUISSANTE CONTRE LE GRAND ENNEMI, SOUVENIR DE LA MORT.

La Mort, elle prêche à tous, a dit l'Orateur, car à tous elle dit ces quatre mots que nous devons méditer profondément dans ces jours :

- 1° Je viendrai ;
- 2° Je viendrai certainement ;
- 3° Je viendrai à l'improviste ;
- 4° Je viendrai bientôt.

## 4° bis. LE SECOND TRANCHANT DE L'ARME TOUTE PUISSANTE CONTRE LE GRAND ENNEMI, SOUVENIR DE L'ENFER.

L'Enfer est tout entier dans ces trois mots qui doivent sortir un jour de la bouche du Juge Suprême :

- 1° *Ite* : Allez, retirez-vous ; supplice de la séparation de Dieu.
- 2° *In ignem* : allez dans le feu ; supplice du feu.
- 3° *Æternum* : pour l'éternité ; supplice de l'éternité.

Le R. P. Leneuf a donné au développement de ces trois idées un tel caractère d'énergie et de convictions, que l'auditoire justement terrifié était, sous sa parole, glacé d'épouvante et pénétré jusqu'au fond de l'âme. Cette instruction a laissé une grande impression dans tous les cœurs.

5° Le grand remède au mal causé par le grand ennemi : LA CONFESION,  
(trois instructions.)

- 1° La Confession est divine ;



2° La Confession est nécessaire ;

3° La Confession est humaine.

6° Puisque la Confession est le grand remède, que reste-t-il à faire à celui qui est blessé, sinon d'aller de suite demander au remède la guérison de son mal.

C'est ce que le R. P. Leneuf a dit énergiquement à son auditoire, en parlant du délai de la conversion, et en détruisant avec sa puissance de conviction ces deux motifs du délai de la conversion :

1° J'ai le temps :

2° Plus tard ce sera plus facile.

7° Et maintenant qu'avait à faire encore l'Orateur, sinon à indiquer le dernier, le plus énergique, le plus divin des moyens d'arriver à la vie pleine de la Foi. C'est ce qu'il a magnifiquement fait dans son sermon sur l'Eucharistie. Ce sermon renferme trois idées :

1° Jésus-Christ *petit* dans l'Eucharistie, détruisant l'orgueil et nous enseignant l'*humilité* ;

2° J.-C. *obéissant* et *esclave*, détruisant l'*amour de la liberté* et enseignant l'*obéissance*.

3° J.-C. *victime*, détruisant l'*amour des plaisirs* et enseignant le *sacrifice*.

Ce sermon d'une doctrine solide et pleine d'actualité a parfaitement mis fin à la série des instructions du R. P. Leneuf sur la Foi catholique, et les merveilles que son action est appelée à produire dans les âmes.

Il ne restait plus alors qu'à nous montrer Celui qui est venu du haut du Ciel apporter à la terre les lumières et les bienfaits de cette Foi. Tel a été l'objet du dernier et magnifique discours de l'Orateur sacré. Le jour s'était levé magnifique après une nuit brillante ; un berceau se montrait dans une étable : les Anges chantaient au dessus d'une crèche. Quel est ce mystère ? Quel est cet Enfant ? C'est Lui. . . . Cet Enfant est le Dieu que nous cherchons ! . . . Laissons parler une Feuille publique, la *Minerve*, à laquelle nous demandons la permission d'emprunter l'analyse du dernier discours du P. Leneuf :—

“ Le Révd. P. Leneuf, dit la *Minerve*, a pris pour sujet de son admirable conférence, le jour de Noël : “ Jésus-Christ objet de haine et d'amour, ” avec le texte : *Eecce positus est hic in signum cui contradicetur. Cet enfant est établi comme un signe auquel on contredira.* S. Luc II. 34.

Il a montré d'abord Jésus-Christ, l'objet de la haine d'un grand nombre, dès sa naissance ; puis, lorsqu'il est devenu grand, traité de séditionnaire, d'imposteur, et exposé aux blasphèmes les plus impies. Et tandis que les uns l'injurient et veulent le lapider, d'autres proclament que c'est un grand prophète, l'envoyé de Dieu, le Messie si longtemps attendu. Après sa disparition de la terre, le monde se divise en deux camps : sur le drapeau de l'un est inscrit : “ Haine implacable à Jésus-Christ ; et sur l'autre : “ Amour inaltérable à Jésus-Christ. ” Ici, l'angélique *Hosanna filio David* ;

là, le satanique *Crucificatur*. Que ces contradictions ne nous étonnent pas, qu'elles ne soient pas pour nous un objet de scandale ; car, comme dit le grand Bossuet : “ Il faut nécessairement que la lumière qui éclaire les yeux sains, éblouisse et confonde les yeux malades.”

Le R. P. Leneuf a tiré de ce contraste une preuve vraiment originale de la divinité du Rédempteur des hommes. Pascal a dit : “ Jésus-Christ a voulu être aimé ; il l'a été, donc il est Dieu ; le R. Père est allé plus loin : Jésus-Christ a prophétisé qu'il aurait la haine ; il l'a eue, il l'a encore, donc il est Dieu !

L'annonce d'une telle preuve produisit un étonnement général. Que va dire le R. Père ? Comment soutenir un pareil argument ? Comment sortir victorieux d'une semblable thèse ? Jésus-Christ, roi sacré par l'amour, nous comprenons cela ; mais roi sacré par la haine, est-ce possible ? est-ce vrai surtout ?—Telles étaient évidemment les idées qu'accusait l'anxiété de tous les regards fixés sur le hardi Missionnaire. Et cependant la victime du Golgotha nous est apparue en effet, le front orné de ces deux couronnes si dissemblables, et l'énergique Orateur a laissé ses auditeurs bien embarrassés de dire laquelle de ces deux couronnes est la plus divine.

Un simple artisan, doux et pacifique, perdu dans un petit village de Palestine, mourant après avoir prêché une doctrine élevée, noble, sainte, sublime, dans un supplice qui aurait dû attendrir toutes les âmes, en disant à douze pauvres artisans comme lui : “ Je serai homme, détesté, haï, et vous avec moi ; ” et de son berceau à Pie IX, obtenant et possédant cette haine ainsi qu'il obtient et possède l'amour, c'est-à-dire comme son bien propre et son privilège exclusif ; n'est-ce pas, en effet, renversant pour la raison humaine ?... Quoi ! mille fondateurs de religions et de sectes, de Zoroastre à Luther, passent sans ne laisser sur la tombe aucune haine ; Néron, Tibère, Domitien, haïs pendant leur vie, ont à peine après leur mort les honneurs du dédain ; Voltaire lui-même semble aujourd'hui suffisamment payé par un peu de mépris, tandis que l'humble ouvrier de Nazareth est là, seul, sur le trône des âges, toujours honni, parce qu'il est toujours vainqueur, *Christus vincit* : toujours haï, parce qu'il est toujours roi, *Christus regnat* ; toujours exécré parce qu'il oppose toujours aux passions son immuable veto, *Christus imperat*. Que dis-je, s'écrie l'Orateur, toujours honni, haï, exécré d'une haine d'autant plus gigantesque que ceux qui en font parade ont reçu de lui plus de bienfaits, et l'on ne s'écrierait : Mériter une pareille haine, c'est être Dieu !... Pourquoi Jésus-Christ est-il un objet de haine, a continué le Rév. Père ? Ah ! c'est que pour les méchants comme pour les bons, Jésus-Christ est le seul porte-étendard de la vérité : voilà pourquoi il sera toujours en butte aux persécutions de l'erreur. Jésus-Christ seul est l'écho toujours vivant des principes éternels de toute ordre social : et voilà pourquoi il sera toujours par nature antipathique aux hommes du désordre. Jésus-Christ

seul est le représentant fidèle, l'image vivante et incorruptible de la vertu et voilà pourquoi l'homme du vice et des passions lui prodigue si largement la haine et les persécutions. Jésus-Christ seul est Dieu, et voilà pourquoi l'impie, se sentant écrasé sous le poids tout puissant de la divinité, a entrepris une guerre à mort, guerre inévitable tant que le bien et le mal seront en présence, guerre dont les clameurs et les insultes, les calomnies et les accusations absurdes qui courent le monde ne sont que l'écho prolongé et le terrible commentaire du cri décisif : *Tolle, tolle!* Qu'elle disparaisse cette figure dont la vue nous gêne et nous trouble ! Elle prêche la soumission à l'autorité divine et humaine, et nous, nous ne voulons obéir qu'à nous-mêmes et à nos passions ! Elle est une protestation énergique et vivante contre notre orgueil, nos vices et nos passions ! C'est pour nous un remords, une menace de l'enfer, qui nous poursuit et empoisonne notre vie : que cet homme disparaisse : *Tolle, tolle eum!*

Cette partie de sa thèse étant bien développée, le R. Père a attaqué, avec la même force de logique, ce qu'il en a appelé la contrepartie sublime. Après nous avoir parlé de la haine inextinguible vouée à Dieu par les méchants, il a dit que Jésus-Christ a demandé l'amour et qu'il l'a obtenu, et cela constitue une marque éclatante de sa divinité.

Chose étonnante et qui révèle un Dieu, c'est que Dieu exige l'amour de tous les hommes. Cependant quel homme a jamais songé à se faire aimer de tous ? L'estime de tous, l'admiration de tous, les applaudissements de tous, à la bonne heure ! Mais, l'amour de tous, personne n'a jamais eu cette prétention-là : non, personne, pas même les fondateurs de religion. Aussi, dit l'Orateur, quand je vois Jésus-Christ entrer dans la vie d'une manière tout à fait extraordinaire, ne pas se contenter de l'amour de sa mère, de ses apôtres, de ses rares disciples ; quand je le vois demander l'amour de tous les hommes, le moins que je puisse dire, c'est qu'il se présente avec des prétentions uniques, singulières, qui ne sont jamais vues, et je devrais dire immédiatement avec des prétentions qui ne sont pas d'un homme.

Toutefois, ce n'est rien encore, car Jésus-Christ demande non seulement l'amour de tous, mais il veut que chacun l'aime au-dessus de tout. Il exige l'amour le plus fort, le plus généreux, le plus héroïque ; un amour, qui dans certaines circonstances, se traduise par le témoignage du sang ; un amour, enfin, qui fasse pâlir tous les autres. Se plaisant à heurter le sens humain, afin de mieux faire éclater sa divinité, Jésus-Christ a dit : *Si quelqu'un vient vers moi et me préfère son père ou sa mère, son épouse, ses fils ou ses filles, il ne peut pas être mon disciple.*

Ce n'est pas encore tout. Non seulement Jésus-Christ veut être aimé de tous ; non seulement il veut être aimé par-dessus tout, mais cet amour si fort, si étrange, si impossible, il annonce qu'il l'obtiendra après sa mort. *Quand je serai sur la croix, j'attirerai tout à moi.* Eh quoi ! il n'a pas

été aimé après sa mort ! Quand il était en ce monde et qu'il parcourait la Judée en semant les miracles sous ses pas, il n'a pu se faire aimer ! Car enfin, l'amour, c'est le sacrifice ; or, qui s'est sacrifié, qui s'est dévoué pour Jésus-Christ pendant sa vie, à l'exception de quelques apôtres, et encore ils ne l'accompagnèrent pas jusqu'au Calvaire. Il y est monté à peu près seul, et comme disent les Saintes Ecritures, il cherchait un consolateur, et il ne le trouvait pas. Cependant sa prophétie ne s'est-elle pas réalisée ? Est-ce que, à peine mort, l'amour ne s'est pas éveillé sur la tombe de Jésus-Christ ? Est-ce que le Christianisme, dès son berceau, n'a pas vu apparaître toute une génération passionnée pour Jésus-Christ, d'hommes enthousiastes d'amour, qui le descendaient pour ainsi dire de sa croix, lui baisaient les pieds et s'écriaient : *Qui jamais nous séparera maintenant de la charité de Jésus-Christ ? Est-ce la faim ? Est-ce la soif ? Est-ce la persécution ? Est-ce la mort ? Non, non : rien jamais n'arrachera de nos cœurs l'amour que Jésus-Christ y a mis.*

Ici l'Orateur cite les noms des Agathe, des Agnès, des Cécile, qui ont aimé Dieu dans la virginité, le sacrifice et le martyre ; ceux des Augustin, des Jérôme, des sainte Paule, des Marcella, de tous ces pères de l'Eglise qui ont sillonné le monde, portant, sur leur front et sur les lèvres, le grand amour de Jésus-Christ.

Poursuivant ce magnifique exposé, le Rév. Père prouve que Jésus-Christ a été aimé, autant qu'il l'a voulu, de cet amour puissant qui pousse l'âme à tous les sacrifices, qui l'arrache à tous les plaisirs, à tous les honneurs de la terre. Il fait un tableau saisissant des sacrifices de la vierge qui s'emmure derrière les grilles austères du monastère pour l'amour seul de Jésus-Christ ; de l'apôtre, encore au printemps de la vie, qui s'arrache des bras de sa famille éplorée pour aller prêcher au monde l'amour de Jésus-Christ ; du martyr qui a scellé cet amour de son sang.

Puis faisant un pas de plus, le Prédicateur démontre que se consacrer à Jésus-Christ comme la vierge, que souffrir pour Jésus-Christ comme l'apôtre, que mourir pour Jésus-Christ comme le martyr ; ce n'est pas le comble du sacrifice, ni le sommet de l'amour. Ce sommet, ce serait non, pas de mourir, mais de voir mourir ce qu'on aime. Pour une mère, par exemple, ce ne serait pas de donner sa vie à Jésus-Christ, mais donner la vie de son enfant. Les mères l'ont-elles faits ? Jésus-Christ l'a demandé, mais l'a-t-il obtenu ?

Pour répondre à cette question, le Rev. Père interroge l'histoire, il fait passer successivement sous les yeux de son auditoire ému les noms de ces femmes héroïques, la mère de St. Symphorien, Ste. Denise, une Félicité, une Symphorose, et tant d'autres faisant le sacrifice de leurs enfants qu'elles exhortent à endurer les plus atroces supplices plutôt que de trahir Jésus-Christ.

Quel est donc celui qui dans un petit coin de la Palestine a osé dire un

jour ? Je veux être aimé, *aimé par tous, aimé par dessus tout*, et qui, l'ayant dit, l'a obtenu à ce point que tout autre amour pâlisce devient le sien, celui-là ce n'est pas un homme, celui-là c'est un Dieu, c'est N. S. J.-C.

Et maintenant, dit le Rév. Père, d'une voix pleine d'émotion et remuant profondément l'auditoire, ma tâche est terminée ; et, je dois vous l'avouer, je la termine avec un double sentiment, un sentiment de regret et un sentiment de joie. De regret, car où pourrai-je retrouver un Clergé à l'expérience si éclairée, au cœur si bon, si plein de zèle et de dévouement. Où rencontrerai-je un auditoire si nombreux, si attentif, si intelligent et si sympathique ? Et cependant, bien qu'emportant un regret, j'emporte aussi une grande joie. Quand le laboureur à force de sueurs et de travail a jeté le grain dans son champ et que déjà il commence à voir quelques brins d'herbe poindre, il sourit de bonheur et de joie dans l'espérance d'une belle moisson. Eh bien ! moi aussi, j'ai jeté la semence divine dans le champ spirituel de vos âmes, et déjà j'ai vu non-seulement quelques brins d'herbe, mais même une certaine moisson. Puisse Dieu faire que la moisson soit complète un jour ! Quant à vous, dont l'attention a été si pieuse et si puissamment soutenue, plus qu'un mot. A Rome, dans une des belles églises de cette Capitale, quand l'étranger a fait le tour de l'édifice, sur la porte de sortie il peut lire ces mots : *Egredere, sed non omnis* ; voyageur, sors, mais ne sors pas tout entier, conserve le souvenir des beautés que tu as vues dans ce monument. Je vous adresse la même parole : *Egredere, sed non omnis*, sortez de ce temple, de ces pieuses réunions, mais n'en sortez pas tout entier. Conservez fidèlement dans vos cœurs quelques souvenirs de ce que vous avez entendu. Emportez les résolutions saintes que vous avez prises ; dites à Jésus-Christ que vous voulez être non du camp de la haine, mais du camp de l'amour. Ainsi soit-il.

Et maintenant que notre tâche finit avec la sienne, aujourd'hui que l'heure du départ a sonné pour le Missionnaire qui nous a tenu pendant cinq semaines, sous le charme de ses vigoureuses argumentations et de ses pressants appels au bien, que le R. P. Leneuf nous permette de nous faire l'interprète de tous ces cœurs dont il a si bien su trouver le chemin, et de lui dire : vos regrets et votre joie nous les partageons tous : vos regrets, parcequ'il nous faut dire adieu à ces pieuses réunions où tant de fois votre éloquence a impressionné si vivement nos âmes ; parceque vous avez été l'instrument béni de retours nombreux et de conversions qui ont édifié notre Cité en ces jours de régénération et de salut. Fidèles à ce que vous nous disiez en terminant, nous ne sortirons pas tout entier du temple où nous avons goûté de douces, d'impérissables joies, nous y laisserons notre cœur, sous la garde de Jésus et de Marie ; mais vous, bon Père, vous vous appliquerez aussi ces fécondes paroles : vous ne sortirez pas tout entier de Notre-Dame de Montréal, où vous avez goûté la joie la plus douce du Missionnaire, celle de sauver des âmes ; vous y laisserez un peu de votre cœur, et, bien que vous ne soyez plus au milieu de nous, nous vivrons encore unis par la prière et par le souvenir ! . . . . .

Inutile d'ajouter que, plus que tout autre, nous nous associons à ces sentiments de reconnaissance et que notre cœur est rempli des mêmes pensées et des mêmes désirs.

## INSTITUT DES ARTISANS.

### ENTRETIEN SUR LES ARTS INDUSTRIELS.

Dans l'industrie il coûte moins cher  
de bien faire que de mal faire.—M.  
de MONTALEMBERT, Discours à la  
Chambre des Pairs du 27 juillet  
1847.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je suis heureux de me trouver dans une réunion dont le but répond à mes plus vives sympathies. Vous avez fondé cette Société pour répandre l'instruction et en particulier l'étude des Beaux Arts parmi les Ouvriers. C'est ainsi que vous les rendrez dignes de ce titre si noble d'Artisans qui veut dire Artistes de l'industrie.

Aux meilleurs temps de la civilisation des temps passés, les arts et l'industrie se donnaient la main. C'est ce que nous pouvons remarquer lorsque nous voyons les œuvres de l'industrie antique, où les objets même les plus vulgaires, les vases, les amphores, les armes et les outils ont une forme noble, élégante, qui rend témoignage du goût et de la délicatesse de ceux qui les employaient et qui en excitaient la production.

Après les bouleversements accomplis par les barbares, quand la Société recommença à s'établir sur des bases plus fermes et plus durables, on vit naître de nouveau des industries élevées au niveau de l'art, et ce que l'on désigne actuellement sous ce nom d'Arts industriels, remplissait de leurs produits admirables non-seulement les églises, les palais, les châteaux, mais même les couvents les plus pauvres et les maisons les plus simples.

Ainsi, dans les temps bien réglés, on n'a jamais cru devoir séparer ce qui est beau de ce qui est utile. Les Artistes aimaient à consacrer leur talent, avant tout, à la glorification de la religion, du bien et de la vérité, tandis que les artisans même des objets les plus communs cherchaient à leur donner une forme pure, noble, que l'on peut admirer maintenant dans les grandes collections recueillies à Londres, à Paris, à Munich et dans presque toutes les capitales de l'Europe.

Les révolutions et les bouleversements ont recommencé de nos jours ; l'on a assisté à ce que quelques-uns ont appelé une nouvelle invasion de barbares et ceux-ci, dans leur enthousiasme de renouvellement, ont commencé par briser beaucoup de merveilles que bien des siècles de restaura-

tion ne pourront restituer ; mais, ce qui est plus grave, ils ont détruit ce lien qui existait autrefois entre l'élément artistique et l'élément moral, entre le monde intellectuel et le monde matériel.

De là un double désordre ; on a trouvé des artistes qui, au nom des triomphes remportés par les passions humaines, ont prétendu que l'Art n'avait à répondre qu'aux entraînements du caprice, du sens et de l'imagination, qu'il n'avait rien à faire pour l'utile, pour le positif, pour les intérêts de la famille, de la morale, pas plus que pour la religion.

Ils ont même formulé cette aberration de l'art sensualiste : “ Les Artistes, dirent-ils, n'obéissent pas à des principes. Chacun n'obéit qu'à sa nature et à son caractère, et il n'y a rien de plus absurde que de chercher, sous prétexte de morale, à fausser ce tempérament. Les convenances de l'Art doivent passer avant celles de la Société.” (1)

D'un autre côté, certains industriels n'ont rien à reprocher à ces artistes exclusifs, parce qu'ils ne veulent comprendre que ce qui est matériel et positif ; aussi à ces industriels ne parlez jamais d'art, de poésie, ils pensent que par eux tout serait perdu, ils ne comprennent pas l'alliance intime qui est entre le beau et l'utile, ils ne voient pas que l'intelligence doit réclamer sa part en toute œuvre ; enfin eux, qui se préoccupent surtout de l'utilité de l'industrie, ils ne soupçonnent pas le tort irrémédiable que l'on fait au capital d'un pays, en s'engouffrant dans un emploi inférieur, incomplet et défectueux.

Des temps meilleurs sont revenus, le calme a succédé à la tempête, et ce qui est certain, c'est que, depuis quelques années, une réaction s'est accomplie au milieu de la société civilisée, et c'est un des symptômes les plus caractéristiques de la réorganisation de cette société.

Aux expositions universelles de Londres et de Paris, en 1851, 1855, 1862 et 1867 on a vu un retour universel vers le renouvellement de l'alliance de l'industrie et des arts, et l'on cite un grand pays qui se regarde même comme à la tête des spéculations commerciales et industrielles dans le monde, qui a fait des efforts inouïs d'une exposition à l'autre pour donner à son industrie les qualités artistiques qui, dans ces concours solennels, avaient paru lui manquer complètement.

Or, en ce pays du Canada qui a son industrie et ses fabricants distingués, vous avez donné un témoignage de vos idées et de vos sentiments, en fondant une *Société d'Artisans* qui veut chercher à se perfectionner par la pratique et l'étude des arts en rapport avec chaque industrie : et de plus vous avez donné un second signe frappant de vos intentions en mettant à votre tête, comme Président de cette Société, M. Napoléon Bourassa, l'artiste distingué et savant que bien des pays pourraient vous envier, et qui a voué un esprit d'élite et des études approfondies à la noble cause de l'Art.

---

(1) Ouvrage cité par le P. Félix dans ses Conférences de Notre-Dame en 1867.

Si les avantages de cette Union ne sont pas compris et accueillis par tout le monde, vous n'aurez pas au moins à vous plaindre que l'esprit de l'Eglise vous soit opposé : et quand je n'aurais qu'à vous montrer combien sa sympathie a toujours été acquise à l'œuvre que vous avez entreprise, je pourrais bien justifier ma présence ici au milieu de vous, c'est ce que je me propose tout en reconnaissant que je la dois en particulier à votre obligeance et à votre courtoisie.

L'Eglise a toujours honoré l'industrie et les efforts de l'activité humaine ; elle a bien mieux fait que de les honorer, elle a prescrit le travail, *c'est comme si elle avait prescrit le progrès*. Elle a toujours glorifié les arts en qui elle voit comme la fleur des travaux de l'homme ; elle a fait mieux, elle les a encouragés par sa munificence autant qu'aucune institution politique et nationale n'a pu faire.

Quand on va à Rome où l'on s'attend à trouver surtout des richesses spirituelles, on est frappé en voyant des centaines d'églises qui sont des musées remplies des trésors de l'art, qui ont débordé de toutes parts avec tant d'abondance qu'à côté des églises on trouve des centaines de palais tous remplis eux-mêmes, en particulier des chefs-d'œuvre de l'art religieux. Si de Rome on va visiter les métropoles du monde chrétien, on marche de merveilles en merveilles, de prodiges en prodiges, et on peut reconnaître combien l'Eglise a contribué au développement de l'activité humaine, en consacrant ses ressources à recueillir ses plus magnifiques œuvres et en faisant de ses temples comme le trésor des plus belles manifestations du progrès et du génie humain.

C'est donc évidemment se laisser aveugler par la prévention que de dire, comme un publiciste moderne aussi célèbre par ses emportements que par l'abus de grandes facultés :

“ Qu'avez-vous fait, ô Eglise, de l'Italie et de l'Espagne ; grâce à vous, l'Italie, ce berceau des lumières et des arts, ne sait pas lire. L'Espagne a perdu le secret de sa puissance qu'elle tenait des Romains, le secret des arts qu'elle tenait des Arabes, et le Nouveau-Monde qu'elle tenait de Dieu. ”

Ici l'Eglise peut répondre que, c'est lorsque l'Italie suivait ses inspirations, qu'elle est devenue un foyer de lumière pour le monde entier ; et quant à l'Espagne, l'Eglise l'a enlevée aux Arabes qui n'étaient que des oppresseurs, elle l'a constituée, elle l'a couvert de monuments dont aucune parole ne peut faire comprendre la beauté et la richesse. Et, pauvre Espagne, qu'est-elle devenue depuis qu'elle a secoué ce joug de la Foi ? Réduite à la possession d'un point dans l'Océan, elle semble même ne pouvoir le garder. Je pouvais donc affirmer que l'Eglise avait glorifié l'industrie et encouragé les arts, mais j'ai dit aussi qu'elle était sympathique à leur rapprochement, et j'en montrerai les raisons que ses convictions doivent lui faire regarder comme très-essentiels.



L'Église désire que les arts soient utiles et salutaires, et, d'autre part, elle veut que l'industrie sache s'annoblir par le concours des plus nobles facultés. Et, en effet, elle craint que les arts ne se consacrent qu'à la satisfaction des jouissances d'un ordre inférieur, qu'ils se fassent les esclaves des passions mauvaises, qu'ils ne servent d'encouragement à ces inclinations qu'elle réprouve : l'oisiveté, le faste, la curiosité, la mollesse ; elle enseigne que le beau ne peut être produit que par l'alliance du génie de l'homme avec ce qui est vrai, ce qui est bien, ce qui est utile.

D'un autre côté, en élevant l'industrie vers les régions de l'art, elle prétend l'éloigner de la satisfaction des seuls besoins matériels, elle lui propose un but plus haut, et ainsi elle grandit l'industrie, et celle-ci, en suivant cette voie, devient la gloire d'un pays, et n'a pas à craindre, comme certains voisins, les épreuves des Expositions Universelles et des traités de réciprocité.

### III.

Quand on arrive à Montréal, en venant de New-York, après avoir traversé des villes importantes comme Albany, Troy, Springfield, etc., on contemple, en traversant le St. Laurent, un panorama qui donne l'idée d'une cité bien plus considérable et mieux partagée qu'aucune de celles que l'on ait vues depuis la métropole des États-Unis.

Ce sont d'abord les monuments religieux avec leurs dômes, leurs tours, leurs clochers imposants, et que sera-ce quand la Cathédrale, le Gesù, St. Jacques, St. Pierre auront reçu leur couronnement. Ce sont encore les édifices civils, dont le plus grand, l'Hôtel de Ville, offre une façade si imposante sur les rives du fleuve. Enfin, quand on est arrivé, on voit ces rues larges et régulières ornées de constructions grandes, nobles et où les lignes et les ornements présentent un aspect digne d'une grande capitale.

Mais à qui est-on redevable de ces avantages, sinon au soin intelligent des architectes et des propriétaires, ou des administrateurs habiles de la cité qui, en élevant ces constructions, ne se sont pas laissé aller à l'aventure et à l'imprévu, mais ont consulté ces traditions sages et ces procédés savants qui sont propagés par les livres spéciaux, par les traités d'architecture, et en particulier, par ces excellentes publications et revues des constructeurs et des architectes qui mettent au courant de tout ce qui se fait de mieux dans les grandes villes des pays européens, ou de tout ce qui se découvre de plus beau, chaque jour, dans les monuments du temps passé.

Or, ce qui a été déjà si bien réalisé en ce pays pour l'architecture, devrait nécessairement s'étendre à toutes les autres branches de l'industrie. Il faudrait donc qu'il y ait pour chaque spécialité un foyer d'informations et d'instructions, qui mit au courant de tout ce qui se fait de mieux dans les pays les plus avancés et de tout ce qui apparaît chaque jour des œuvres des temps passés ; or, Messieurs, gloire à vous, parce que c'est ce que vous vous

êtes proposés dans votre Association et que cela peut avoir les conséquences les plus importantes pour l'avenir et le développement de votre patrie. Vous rencontrerez parfois des contradicteurs imprévoyants qui contesteront la légitimité de vos efforts et qui répéteront ces assertions si inintelligentes :

“ C'est qu'on doit laisser l'industrie chercher elle-même sa voie, qu'elle peut se perfectionner d'elle-même, qu'elle n'a à se soumettre à aucune autre règle que le génie de celui qui l'exerce, que le goût naturel est le souverain maître à cet égard. ”

Mais méprisez ces prétentions déraisonnables, poursuivez vos efforts, vous êtes dans la bonne voie, dans la voie qui a glorifié les grandes nations. Repousser les traditions, les modèles, l'enseignement et ne vouloir s'en rapporter qu'à son propre esprit, c'est nier la civilisation et toute l'œuvre des siècles ; enfin, ce serait justifier le reproche des philosophes actuels qui donnent comme un signe frappant de barbarie de ne savoir ni lire ni écrire.

Et, en effet, *c'est ne pas savoir lire* pour l'artisan que de ne pas vouloir prendre connaissance de ce que ses pareils ont produit, créé, enfanté même de plus beau et de plus merveilleux. *C'est ne pas savoir lire* que de mépriser la tradition, n'en pas saisir le sens, n'en pas comprendre l'importance. C'est ne pas savoir lire que de ne pas voir où est le vrai chemin, qui mène l'homme actif et laborieux au but qu'il recherche, même instinctivement en toutes ses œuvres.

De plus, c'est ne pas savoir écrire, que de ne pas chercher à correspondre aux sentiments de l'humanité, que de garder sa pensée enveloppée dans les langes d'une expression toute isolée et individuelle, et ainsi ne pas pouvoir se communiquer ni à ses contemporains, ni aux générations de l'avenir.

Ce qui s'est fait, au moins assez généralement dans la construction de cette jeune cité de Montréal, doit donc s'étendre à toutes les branches de l'industrie.

Un pays commence et il s'établit tout à neuf, il n'a pas à se débarrasser de beaucoup d'anciens débris, ni à rectifier beaucoup de rues tortueuses, ou élargir des voies trop étroites, comme cela s'est fait à Paris avec tant de dépenses, et comme cela est devenu impossible dans le fameux Broadway de New-York, devenu si encombré.

Ce nouveau pays se couvre de constructions nouvelles qu'il dispose, qu'il oriente, qu'il espace comme il lui plaît ; mais les constructions il peut les établir du premier coup, de manière qu'elles pourront subsister indéfiniment et grandir dans l'admiration à mesure qu'elles avancent dans les années, non pas seulement comme cela a été réservé aux grands monuments du temps passé, mais comme cela est arrivé pour les maisons particulières de Pompeï, de Rome, de Pise, de Venise, de Florence.

Voilà donc un immense capital, un immense fonds de richesse dépensé

de telle manière qu'il peut toujours avoir dans l'avenir la même valeur, la même importance, tandis que sans remplir ces conditions que fournit la tradition et qu'exige le goût, ce que l'on bâtit aujourd'hui sera démoli demain ; les fils ne pourront se contenter d'une demeure élevée au pur caprice d'un père très-sage et très-prudent en toutes ses entreprises, mais qui, en cette circonstance, s'est cru dispensé d'agir suivant les règles du goût, de la tradition, et par conséquent du véritable bon sens.

Les plus grands seigneurs de Rome, de Florence, de Venise, de Milan, se regardent comme honorés de résider dans les demeures paternelles dont quelques-unes ont jusqu'à cinq et six siècles d'existence, tandis que ces demeures font la gloire de la patrie et l'envie des étrangers.

Tandis que de nos jours on voit souvent l'héritier du tiers et du quart de la fortune paternelle, n'avoir rien de plus pressé que de jeter par terre le doux foyer de la famille au grand dommage du bien patrimonial.

Pourquoi cela ? Pourquoi cette différence ? Parceque dans le premier cas on avait consulté les grandes règles de l'art, et parceque, dans le second cas, on avait dédaigné de feuilleter un livre, de se consulter, d'examiner. Que de richesses ainsi perdues, que de capitaux dissipés, quel retard apporté au progrès et au développement d'un pays.

Voilà ainsi un immense capital, un immense fonds de richesse dépensé de manière que, dans l'avenir, il n'aura aucune valeur, aucune importance et que sera-ce si une pareille disperdition allait se renouveler à chaque génération.

Après ces considérations, M. l'Orateur a terminé en citant à l'appui différents exemples puisés dans des ouvrages très-populaires en France et en Angleterre.

Il ressort de ces faits que, depuis un certain nombre d'années après la décadence si complète survenue dans le XVIIIe siècle, et les bouleversements des dernières révolutions, une assez grande indifférence en matière de goût s'était introduite dans le monde civilisé, comme conséquence d'une autre indifférence encore plus déplorable.

L'homme ne voyant rien au-delà du temps présent, ne songeait plus à se conduire d'après les principes les plus sérieux, les plus durables, mais ne vivait qu'au gré de ses caprices et de sa fantaisie individuelle ; il ne voyait que le positif, le confort, voulait tout accorder aux jouissances matérielles les plus communes et les plus grossières, et ne voulait rien pour les exigences supérieures de cette âme qu'il ne voulait même pas reconnaître en lui.

De là un art tout matériel, excluant toute recherche et toute combinaison de l'esprit,—poursuivant l'ornement, le beau divin, comme le vrai et le bien étaient eux-mêmes rigoureusement proscrits ; et si quelque exception était faite, ce n'était jamais qu'au profit de cet art payen, corrupteur,

qui n'a d'autre but que la satisfaction, non de l'intelligence et des facultés supérieures de l'âme, mais les jouissances des inclinations terrestres et sensuelles.

.....  
Après différents exemples des conséquences de l'ignorance et de l'indifférence artistiques dans les premières années de ce siècle, M. l'Orateur a continué sa lecture.

“ Mais comme nous l'avons dit en commençant, une réaction favorable est arrivée, les connaissances industrielles ont fait d'immenses progrès par l'application des arts à l'industrie—l'Italie et l'Espagne comptent toujours des fabricants éminents, et de plus ont fourni des enseignements très-salutaires en particulier à la France et à l'Allemagne.

En France, on peut signaler en particulier le bien qu'ont fait les Ecoles de dessin, ouvertes pour les ouvriers, par les Frères de la Doctrine Chrétienne, qui, à une dernière Exposition, ont rempli tout le Palais des Champs Elysées de leurs productions.

Enfin le *Correspondant* du mois dernier signale un immense progrès accompli dans le même sens en Angleterre, dans les dernières années.

Depuis longtemps les autres nations reprochaient à l'Angleterre d'être très en retard pour l'élément artistique et refusaient même aux Anglais les aptitudes nécessaires.—A l'Exposition de 1851 à Londres, et à Paris en 1855, les Anglais eux-mêmes firent l'observation que tandis que les objets qu'ils avaient exposés étaient supérieurs, pour un grand nombre, pour l'utilité, et la solidité, cependant ils étaient tellement inférieurs pour la forme, qu'ils avaient toujours le désavantage sur les objets semblables des autres pays ; aussitôt, avec l'énergie et l'esprit de suite qui les caractérisent, ils se mirent à l'œuvre pour attaquer ce défaut dont leurs œuvres étaient entachées, et on ne peut s'imaginer quels moyens puissants ils prirent pour arriver à un résultat satisfaisant.

Ils établirent partout des écoles de dessin, ils firent venir en grand nombre des artistes étrangers, ils achetèrent des modèles dans le monde entier, et ils formèrent des musées pour l'instruction des classes ouvrières.

Ces écoles de dessin se multiplièrent tellement qu'en 1855 les élèves adultes apprenant le dessin étaient au nombre de trente mille et plus de quatre vingt cinq mille fréquentaient les écoles en 1859.

Enfin des musées se formèrent avec des modèles empruntés à tous les pays : modèles de sculpture, de mobilier et de tout ce qui peut instruire non-seulement des architectes, des constructeurs, mais encore les industriels de l'art mobilier tels que des serruriers, des ébénistes, des fabricants d'étoffe.

Ils ne s'en tinrent pas là, mais ils reproduisirent des édifices et des monuments en entier, comme au palais Sydenham, où l'on voyait naguère,

dans les plus grandes dimensions possibles, des reproductions des monuments de toutes les époques.

De plus, comprenant que tout le pays était intéressé à jouir de ces trésors, ils organisèrent des musées ambulants que l'on formait avec les principaux chef-d'œuvres, et qui voyageaient par toute l'Angleterre, afin que partout ils puissent être vus, examinés, étudiés et susciter des vocations dans la classe ouvrière de toute la contrée.

Or, il faut tenir compte des résultats ; en dix années de tels efforts, la fabrication anglaise a conquis une telle perfection de formes, une telle élégance que sans avoir encore atteint toute l'habileté des autres nations qui marchent depuis plus longtemps dans cette voie, cependant celles-ci n'ont qu'à beaucoup s'observer et à redoubler d'efforts, si elles ne veulent pas être bientôt dépassées.

Par ces faits, on peut juger de l'importance de perfectionner la fabrication qui est d'un si grand intérêt pour un pays, et en même temps les résultats obtenus ailleurs en si peu de temps peuvent montrer quel secours l'étude et la pratique viennent apporter aux dispositions naturelles que l'on ne peut bien connaître que lorsqu'on a cherché à les développer.

Développer l'industrie, c'est enrichir un pays et lui assurer sa place sur tous les marchés du monde. De plus, c'est encourager l'homme dans la voie du progrès et dans le développement de son activité.

Remarquons en passant que les Papes en ouvrant Rome, la Capitale du monde spirituel, à toutes les productions de l'art, ont là, comme en bien d'autres points, marqué d'avance un chemin où les nations modernes voient tant de ressources et de succès pour l'avenir.

En finissant ces observations, Mr. l'Orateur a donné un exemple de l'influence heureuse que l'esprit religieux a exercé sur l'art et sur l'industrie, en racontant les merveilles que l'on peut contempler au sanctuaire de St. François d'Assise, qui au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles a été comme le centre de toute la vie mystique, et en même temps la source de l'inspiration artistique des plus grands génies en Italie.

## LES TRIBUS SAUVAGES

DE

### L'Amérique Méridionale.

I.

#### OTTOMACS OU MANGEURS DE TERRE.

Vous connaissez tous l'Orénoque ; vous savez que c'est l'un des plus grands fleuves de l'Amérique méridionale. En partant de son embouchure, si vous le remontiez jusqu'à sa source, vous auriez fait 1875 milles. A vrai dire, ce ne serait pas en ligne droite ; celle que vous auriez décrite ressemblerait à un 6, dont la pointe représenterait l'embouchure de la rivière. L'Orénoque prend sa source dans les montagnes du Vénézuéla, coule d'abord vers l'Orient, s'en éloigne, passe par tous les points de la boussole, retourne à l'est, et continue dans cette direction jusqu'à l'Atlantique.

Un peu en amont du second détour que ce fleuve décrit vers l'est, demeurent des sauvages qu'on appelle *Ottomacs*. Ce sont des hommes vigoureux, bien musclés, bien membrés, mais fort laids, et qui généralement ont un air farouche et vindicatif.

Il est facile de décrire leur costume, car il se borne pour les deux sexes à un *gouayouco*, ruban de 3 à 4 pouces, qui, soit en coton, soit en écorce, fait simplement le tour de la taille.

Leur véritable habit est une couche de peinture, à laquelle ils apportent les mêmes soins qu'une élégante à sa toilette. Ne me parlez pas du temps qu'une beauté sur le retour peut mettre à se farder pour le bal, ou de celui qu'un petit-maître accorde à sa cravate ; c'est une plaisanterie en comparaison<sup>2</sup> de ce qu'exige la parure d'un monsieur ou d'une dame ottomac. Souvent la majeure partie de la journée y passe ; et notez bien qu'il ne s'agit pas d'un tatouage qui doit durer toujours ; mais d'un costume fragile, qui sera gâté, sinon détruit par la première averse. Ajoutez à cela qu'on n'en trouve pas la matière dans le pays, ou du moins qu'elle y est rare, par conséquent dispendieuse, et qu'il faut plusieurs jours de travail pour acheter les éléments d'un simple cotillon. Aussi l'habillement complet ne se porte-t-il que dans les grandes circonstances ; pour tous les jours on se contente d'un voile et d'un chapeau, c'est-à-dire de se peindre la face et les cheveux.

Quant à la grande tenue, elle se compose d'abord d'une couche d'anotto, substance qui provient des fruits pulpeux du *bixa orellana*. Sur ce fond qui est rouge, on tire des raies noires, formant un quadrillage, et l'on fait un gros pois au centre des carrés ou des losanges. Cette peinture noire, appelée *carouto*, est fournie par le *genipa americana*.

Celui qui est assez riche pour se procurer un peu de *chica* (un rouge de laque superbe, extrait d'un bignonia), éprouve la satisfaction d'un dandy qui se trouve à la tête d'une garde-robe exceptionnelle ; et s'il peut y ajouter une calabasse d'huile de tortue, pour en pommader ses longs cheveux il se regardera comme le mieux mis du monde. Mais le *chica* est l'un de ingrédients les plus chers de cette toilette, et il est rare qu'on l'emploie.

L'Ottomac se donne beaucoup moins de peine pour son logis que pour sa parure ; il ne se fait pas de maison. Une simple cabane en tiges de bambous, recouverte avec des feuilles de palmier, l'abrite du soleil et de la pluie.

Du reste il appartient à ces tribus vagabondes que les Espagnols ont appelées *andantès*, ou errantes, ce qui vient probablement de la nature des lieux qu'il habite. Ce n'est pas dans la forêt, où abondent les noix de Javia, les fruits succulents de certains palmiers, que se trouvent les Ottomacs ; ils vivent dans les savanes qui bordent certaines parties de l'Orénoque ; et l'inondation les contraint chaque année à changer de résidence.

N'ayant pas de séjour fixe, ils ne cultivent pas la terre ; d'où il résulte que la pêche ou plutôt la chasse, car ils tuent le poisson à coups de flèche, constitue leur principale ressource.

Leurs armes se composent de l'arc, de la lance, et de divers engins à l'usage des pêcheurs, surtout du harpon dont ils se servent pour tuer les grands animaux qui fréquentent leur rivière.

Parmi ceux-ci le plus important est sans contredit le *manati*, que vous connaissez peut-être sous le nom de *lamentin*. Ce mammifère aquatique, sur lequel on a écrit tant de fables, est très-commun à l'embouchure des grands fleuves de l'Amérique tropicale, dont il broute les herbages.

On a cru voir dans le manati un de ces tritons dont les anciens nous ont donné le portrait, et l'on a créé pour lui une famille des sirénées. Enfin on lui a trouvé de la ressemblance avec divers quadrupèdes ; et tandis que certains Portugais le qualifiaient de *poisson-femme*, les autres le nommaient *poisson-bœuf*, et les Espagnols *vache-marine*.

Le fait est que ce n'est ni un poisson, ni une vache, ni un sphinx ; mais tout bonnement un cétacé herbivore, qui habite la portion équatoriale de l'Océan américain, où il se tient à l'embouchure des grands fleuves qu'il remonte à une assez grande distance. Les savants ont pensé qu'on l'avait appelé *manati*, du substantif espagnol *mano*, qui veut dire mains, parce que les membres antérieurs se terminent par une nageoire, ayant en effet de la ressemblance avec une main enfermée dans une mitaine ; cette

nageoire a cinq doigts composés de trois phalanges, et se termine par trois ou quatre ongles plats, le pouce n'en ayant jamais, et le petit doigt n'en ayant pas toujours.

Mais le lamenin s'appelait manati bien avant qu'on eut découvert l'Amérique ; et en supposant que les Espagnols aient voulu lui donner un nom qui rappelât cette qualité de *manifère*, ils l'auraient appelé suivant le génie de leur langue, *manon* ou *manudo*, comme le fait remarquer M. de Humboldt.

D'après les Indiens, pêcheurs de manatis, l'Amazone, et ses nombreux tributaires, en renfermeraient trois espèces, qui diffèrent non seulement par la taille, mais encore par la nuance de la peau, et la forme de la queue et des nageoires.

Le manati de l'Orénoque a généralement de dix à quinze pieds de longueur et pèse neuf cents livres ; il s'en trouve néanmoins de beaucoup plus grands et de beaucoup plus lourds. M. de Humboldt parle d'un lamenin de neuf mille livres, et M. d'Orbigny en mentionne un de l'Amazone qui aurait eu vingt pieds, dimension qu'atteignent souvent les manatis de Cuba et de Saint-Domingue.

Le corps de ces animaux est oblong et se termine par une nageoire simple, qui est horizontale comme la queue des oiseaux ; il est entièrement dépourvu des membres postérieurs que l'on trouve chez les phoques, et porte au-dessous des épaules les deux mains dont nous avons parlé, ainsi que les mamelles qui caractérisent les cétacés.

La tête, que l'on compare à celle d'un bœuf, et qui n'y ressemble guère, est légèrement conique ; elle se termine par un museau charnu, dont la lèvre d'en haut se projette en avant de l'inférieure, et possède, comme la trompe de l'éléphant, un tact d'une exquise délicatesse. De grands poils roides surmontent la bouche ; c'est probablement cette moustache qui a fait trouver aux manatis quelque chose d'humain par des observateurs superficiels.

La bouche est fendue, les narines sont minuscules, les yeux fort petits, et le conduit auriculaire n'est qu'un petit trou, sans oreille extérieure.

La peau est nue et ressemble à de la gomme élastique ; elle est d'un gris de plomb sur le dos, quelquefois d'un blanc jaunâtre, et dans certaines parties a jusqu'à deux pouces d'épaisseur. Sous cette peau est une couche, également de un ou deux pouces, d'un lard très-pur, que l'on fait fondre, et qui donne un produit bien supérieur à l'huile des cétacés piscivores. Cette couche de graisse recouvre à son tour une chair excellente, qui, suivant les uns, a le goût du bœuf ou du veau, et suivant les autres celui du porc.

Enfin ce grand corps renferme, entr'autres organes, des poumons d'un volume énorme (ils ont parfois plus de trois pieds), et qui, excessivement poreux, emmagasinent une quantité d'air suffisante pour que le manati



puisse rester longtemps au fond de l'eau dont nous avons dit qu'il paissait l'herbe, sa nourriture exclusive.

On comprend qu'un animal dont la graisse et la chair se mangent, dont le cuir est exceptionnellement fort, et qui avec cela est peu farouche, soit extrêmement recherché ; aussi les Indiens font-ils une chasse active aux manatis, surtout les Ottomacs, et les Guamos que l'on regarde comme étant de la même famille.

Lorsque la guerre ne les a pas dispersés, les lamentins, qui ont l'humeur sociable, forment de grands troupeaux : à l'avant-garde sont les mâles, ensuite les jeunes, puis les femelles qui terminent le cortège. (1)

C'est ainsi qu'ils remontent les rivières. Lorsque celles-ci débordent, ils se répandent dans les marais et dans les lacs du voisinage, dont le fond herbacé leur offre une ample pâture. Mais s'ils n'ont pas eu la prévoyance de rentrer à propos dans le lit du fleuve, la retraite leur est coupée lorsque les eaux se retirent, et c'est alors que les Ottomacs se disposent à les prendre.

Quelquefois toute la tribu se réunit, rassemble les canots qui forment une flotille ; et la pêche se fait sous les yeux de tous. On élève les échafaudages pour y faire sécher le cuir et la chair, et l'on dépose sur le sol les grands vases destinés à recevoir l'ule .

Arrivent les petits marchands d'Angusture, et des autres ports du bas Orénoque ; ils sont chargés des articles en vogue, surtout des précieuses couleurs qui tiennent lieu de soierie à l'Ottomac, et pour lesquelles celui-ci donnera le cuir, le lard et la viande boucanée de ses lamentins. Pas besoin de dire que c'est une époque de fête pour la tribu, comme l'est en Europe celle des vendanges.

Il arrive aussi à l'Ottomac de pêcher isolément. La saison est favorable, l'heure est propice, il monte dans sa pirogue et se met en quête d'un manati. Au bout de quelques instants, il aperçoit la bête qui se repose à la surface de l'eau ; il rame avec la plus grande précaution, car malgré la petitesse de ses yeux et de ses oreilles, le lamentin à la vue et l'ouïe très-fines, et à la moindre alarme a bientôt disparu. Mais le canot approche sans bruit ; l'Ottomac, se voyant à belle portée, jette son harpon, qui s'enfonce dans le cuir de l'animal. A ce harpon est une corde, munie d'un flotteur qui indique où va la bête, car vous pensez bien qu'elle a pris la fuite.

L'Ottomac suit le flotteur, ressaisit la corde qu'il a lâchée, se rapproche du lamentin, le frappe de sa lance, le fait échouer sur la rive, et l'achève en lui introduisant une cheville dans les narines.

---

(1) Rien n'égale l'affection et le dévouement que le père et la mère ont l'un pour l'autre, et surtout pour leur petit ; le pêcheur ne l'ignore pas, et cherche d'abord à tuer la femelle, sachant bien que le mâle viendra pour la défendre, et que le jeune se fera tuer avec eux.

Il faut maintenant porter la proie au logis ; vous savez qu'elle est lourde ; il serait difficile de la remorquer, surtout contre le courant. Le meilleur moyen est de mettre la bête dans la pirogue ; mais comment s'y prendre pour soulever un poids pareil, et le faire passer par-dessus le bord du canot ? Celui-ci d'ailleurs est mobile, et fuirait devant la moindre pression.

L'Ottomac saura pourtant y parvenir ; il a pour cela un moyen que vous ne devineriez pas, et qui prouve son ingéniosité. Au lieu de faire passer le lamentein par-dessus la pirogue, il coule cette dernière sous le manati, en l'emplissant d'eau juste à point ; la vide ensuite avec sa calebasse transformée en écope ; et, son fardeau bien ajusté, il se dirige vers l'endroit où est campée la tribu. Là il trouve de l'assistance pour décharger la bête, qui toutefois n'est pas transportée à son propre domicile ; car chez les Ottomacs on est franchement communistes : les produits de la chasse et de la pêche de chacun sont propriété publique. Le chef de la tribu, assis devant sa cabane, reçoit tout ce qui s'apporte, et en fait la distribution à chaque père de famille, d'après le nombre de bouches que celui-ci doit nourrir.

Ce n'est pas seulement la pêche des manatis qui fait régner l'abondance parmi les Ottomacs ; ils ont la chasse aux tortues, qui, malgré leur armure, sont néanmoins tuées à coups de flèche ; puis la récolte des œufs de ces Chéloniens, véritable manne qui donnera de l'huile à profusion, huile parfaite où pétilleront les tranches de manatis ; huile fine dont on s'inondera les cheveux et le corps, et dont il restera une quantité suffisante pour en acheter des harpons, des haches, des couteaux, du rouge, du noir, et peut-être du chicca, cette ambition des élégants. La récolte des œufs est donc une nouvelle source de jouissances.

Vers le mois de mars, toutes les tortues de l'Orénoque et de ses affluents, celles du moins de la grande espèce, connues sous le nom d'*arau*, et pesant au-dessus de cent livres, se rassemblent sur trois ou quatre points, toujours les mêmes, où elles arrivent par centaines de mille.

Ces trois ou quatre stations, placées au bord du fleuve, entre les cataractes et le confluent de l'Apure, sont de grandes plages sablonneuses de 5 à 6 mille pieds de longueur sur cent pieds de large. Celle que fréquentent les Ottomacs est dans une île située à l'embouchure de l'Ourouna.

Done au printemps, un peu plus tôt, un plus tard, cela dépend de la durée de l'inondation, on peut voir, en face de l'endroit qu'elles ont choisi, toutes les tortues qui, la tête hors de l'eau, inspectent les lieux d'un air désiant. Elles ont, il est vrai, mille motifs d'inquiétude ; le jaguar est prêt à saisir la première qui mettra le pied sur la rive, ou à gober ses œufs ; l'alligator n'en est pas moins friand. Des grues blanches nommées zargas, et les zamuros qui sont des vautours noirs, aiment également l'œuf à la coque.

Enfin, çà et là, des Indiens postés en sentinelles avertissent les pirogues de s'éloigner pour ne pas effrayer les tortues, qui pourraient aller pondre ailleurs.

Il faut cependant en finir ; le moment est venu de confier ses œufs à la rive. On attend le soir pour éviter l'œil des ennemis ; le soleil se couche, les vautours s'endorment, la légion des tortues rampe sur la grève ; chacune d'elles creuse un trou de trois pieds environ de diamètre, sur une profondeur égale, y dépose de cinquante à cent œufs, et les recouvre de sable, qu'elle bat avec soin. La foule est tellement serrée que beaucoup de tortues n'ont pas de place et pondent dans les nids des autres ; les carapaces se heurtent, parfois les œufs s'écrasent, il arrive des retardataires, le jour paraît, elles n'en creusent pas moins leur trou avec ardeur. Mais les Indiens sont là, ils retournent ces *folles*, ainsi qu'ils les appellent ; une fois sur le dos, elles ne peuvent pas s'enfuir, et on les tue sans difficulté.

Dès que les pondueuses ont regagné le fleuve, les Indiens procèdent à la récolte. On estime l'espace que peuvent occuper les nids, on le divise en autant de portions qu'il y a de tribus présentes ; et chacune d'elles, travaillant en commun, exploite la part qui lui est dévolue.

Tous les nids étant découverts, les œufs sont recueillis dans des paniers et portés dans des auges, quelquefois dans les pirogues que l'on a traînées sur la rive. Quand les auges ou les pirogues sont pleines, les œufs qu'elles renferment sont écrasés, puis battus comme si on voulait en faire une omelette ; on y ajoute de l'eau, et ce mélange est versé dans de grands chaudrons qui sont placés sur le feu. L'ébullition commence ; la graisse, qui dans les œufs de tortue remplace la matière que nous nommons le blanc d'œuf, surnage peu à peu, on l'enlève à mesure qu'elle monte et on la met dans de grandes jarres de terre que fournissent les marchands. L'opération dure à peu près quinze jours.

C'est, pendant tout ce temps-là, un mouvement incroyable ; tandis que les marmites bouillotent, que les Indiens écument ou fouettent l'omelette, que les marchands font remplir leurs jarres, de petites tortues larges comme une pièce d'unécu, émergent du sable où le soleil les a couvées (car il est impossible de ne pas y laisser d'œufs), et deviennent la proie des gamins qui, se précipitant sur elles, les croquent avec délices. Les vautours, les grues, les petits alligators prennent part à cette croquade, et cependant il reste encore assez d'araus pour que l'année suivante il y ait un million de pondueuses sur les bords de l'Orénoque.

C'est la bonne saison pour l'Ottomac ; le poisson alterne avec les grillades de lamentins, le beefsteck de tortue, et les tranches de queue d'alligator. Les vivres sont tellement abondants qu'ils semblent ne devoir jamais s'épuiser. Les colporteurs déploient leurs marchandises, ils ont gardé pour la fin ce qu'ils avaient de plus séduisant ; c'est d'une cherté exorbitante ; mais l'huile est si copieuse ! l'acheteur se laisse tenter, le

marchand remplit ses cruches, et l'Ottomac ne rapporte chez lui qu'une bien petite provision de beurre et de viande.

Il se rejette sur l'alligator, dont la chair musquée est détestable ; beaucoup d'Indiens la dédaignent, mais l'Ottomac n'est pas délicat ; d'ailleurs les eaux grandissent, l'inondation commence, la pêche est de plus en plus difficile. Arrive le jour où les eaux atteignent leur maximum, et où il n'y a même plus d'alligator. Il faut cependant manger, avoir quelque chose dans l'estomac ; et notre homme en est réduit à tromper sa faim avec une terre onctueuse dont il avale une livre par jour ; non pas que ce soit une substance nourrissante, mais elle calme l'appétit ; l'Ottomac d'ailleurs ne paraît pas en souffrir ; il est au contraire l'un des Indiens les mieux portants.

Ce singulier comestible, nommé *poja* par les consommateurs, est une argile particulière. Elle se trouve au bord des eaux du pays des Ottomacs, est douce au toucher, et ressemble au mastic ; elle est d'un gris jaunâtre, et devient rouge quand on la fait cuire, ce qui est une preuve qu'elle contient de l'oxyde de fer. On a dit pendant longtemps qu'on y ajoutait de l'huile de tortue et de la cassave ; personne ne voulait croire qu'un morceau d'argile pût être mangé tout sec. Mais Vanquelin en a fait l'analyse, et n'y a trouvé que de la terre, contenant de la silice, et trois ou quatre pour cent de chaux.

Les Ottomacs en composent des boules de plusieurs pouces de diamètre, qu'ils font légèrement durcir au feu, et dont ils forment des pyramides pareilles aux tas de boulets qu'on voit dans un arsenal. Lorsqu'ils veulent manger de cette terre, ils l'amolissent avec un peu d'eau, en rapent la quantité suffisante pour un repas, et remettent la boule à sa place. Apparemment qu'ils s'arrangent de cette argile, puisqu'ils continuent d'en faire usage quand la disette a cessé.

Du reste les Ottomacs ne sont pas les seuls qui mangent de la terre, bien que ce soient eux qui en consomment le plus ; on retrouve cette coutume chez les Sauvages de la Nouvelle-Calédonie et de l'archipel Indien ; elle n'est pas rare en Afrique, et se rencontre sur les bords de la rivière Mackensic. (1)

Aux plaisirs de la toilette et de la table que se donnent les Ottomacs, pendant leur abondance, ils joignent le tort de s'énivrer. La liqueur dont ils font usage est extraite du maïs ou de la racine de manioc ; mais leur ivresse est plus souvent produite par le niopo, cette poudre de feuilles de mimosa à laquelle on ajoute un peu de chaux tirée de la coquille d'un gros limaçon, et que prisent les Mondroucous avec tant de cérémonie.

---

(\*) Echo du Cabinet de 1869, page 675.

L'Ottomac a l'ivresse mauvaise ; qu'elle soit produite par l'eau-de-vie ou par le niopo, elle le rend querelleur, et va jusqu'à lui faire trouer l'habit, c'est-à-dire la peau de son voisin. Si le malheur veut qu'il ait quelque rival, c'est alors qu'il montre sa colère, et il n'est pas rare que l'affaire se termine par la mort de l'un des combattants, quelque fois de tous les deux.

Ce n'est pourtant pas à l'épée ni au pistolet qu'ils se battent ; les couteaux et les massues ne figurent pas même dans ces duels ; une simple égratignure suffit pour tuer les deux champions. Il est vrai que chacun des deux adversaires avait l'ongle barbouillé de curare, qui, chez les Ottomacs, est d'une force toute spéciale.

Puissiez-vous ne jamais tomber sous la griffe de ces ivrognes !

M. R.

## LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

LVI.

LE BARON DE ROTENBERG ET CYPRIEN MONTRENT LE BOUT DE L'OREILLE.

(Suite.)

Les vivats et les acclamations recommencèrent avec une énergie plus grande encore, et, pour la première fois depuis longtemps, une sorte d'animation couvrit les joues d'Elizabeth, et un léger sourire passa sur ses lèvres. En quelques mots prononcés d'une voix tremblante, elle remercia le baron de Rotenberg et son fils de leur courtoisie ; puis, faisant signe à ses femmes de la suivre, elle se fit conduire dans l'appartement qu'on avait préparé pour elle.

Dans la soirée, un énorme banquet fut servi dans la grande salle que l'on avait splendidement décorée. La reine, — comme on appelait maintenant Elizabeth, — s'excusa de ne pouvoir y assister, en prétextant son extrême fatigue ; mais l'assemblée était brillante, car on avait envoyé des invitations à toutes les familles nobles du district.

Plus de deux cents hôtes des deux sexes étaient assis à la table du baron de Rotenberg, et l'on but à pleins verres à la santé de la reine et à la mort de Zitzka et de ses Taborites. Il était près de minuit ; les lampes brillaient encore de tout leur éclat, et la fête se prolongeait. Peu de dames s'étaient encore retirées, et les yeux de celles qui restaient rivalisaient avec les pierres précieuses qui ornaient leurs chevelures. Le vin circulait largement ; tous les seigneurs présents avaient adhéré à la cause royaliste, et tous, d'un commun accord, reconnurent le baron de Rotenberg comme généralissime des forces de la reine.

Il y en eut un, cependant, qui ne dit rien, qui ne témoigna pas la moindre contrariété, mais qui souffrit de se voir privé de cet honneur. Sa nature hautaine fut froissée, son orgueil fut offensé, et son ambition désappointée. L'on a deviné déjà que cet homme était le marquis de Schomberg, celui-là même qui avait présidé l'assemblée des seigneurs si étrangement interrompue par l'arrivée de Zitzka. Mais il sut faire taire ses sentiments et trouva même des compliments à adresser à son heureux rival.

Il était près de minuit, avons-nous dit, lorsqu'un des seigneurs se leva et fit un signe de la main pour réclamer le silence.

Alors, d'une voix éloquente, il s'étendit longuement sur la position de celle qu'ils avaient tous, ce jour même, reconnue comme leur reine, une

orpheline sans parents et sans amis à qui elle pût confier ses secrètes pensées. Il la montra plus isolée dans le monde que la plus humble de ses sujettes, quoiqu'elle comptât des milliers de serviteurs prêts à mourir pour elle. Il parla ensuite avec habileté de la loyauté et du patriotisme du baron de Rotenberg, qui n'avait pas hésité à faire de son château le quartier général des opérations contre les Taborites ; et revenant avec adresse à la situation de la reine, il émit l'opinion qu'il serait de l'intérêt de la patrie qu'elle épousât l'héritier de quelque noble famille.

Cette allocution fut accueillie avec un tonnerre d'applaudissements. Puis, soudain, sans qu'on sût comment, le nom du jeune Rodolphe circula de bouche en bouche, et bientôt toutes les voix le désignérent comme étant le plus digne d'obtenir la main de la reine Elisabeth.

Rodolphe se leva pour remercier les hôtes de son père de l'honneur et de la bienveillance dont il était l'objet. Ses regards brillaient de joie, d'orgueil et de triomphe. Il parla avec une véritable éloquence, et quand il eut fini, la salle retentit d'acclamations prolongées.

Le marquis de Schomberg ne se dissimula pas que l'aristocratie de Bohême désirait l'union de la reine et du jeune Rodolphe, et que, si la cause royaliste triomphait, le baron de Rotenberg serait l'homme le plus influent du pays.

Il était une heure du matin quand les convives quittèrent la salle pour gagner leurs chambres respectives. Les lampes s'éteignirent, les serviteurs, fatigués d'une longue journée de travail, allèrent chercher le repos dans le sommeil, et bientôt l'on n'entendit plus que le bruit des pas des sentinelles placées dans les corridors.

Le lendemain, de bonne heure, Cyprien rencontra Hubert, l'intendant, et le pria d'aller demander au baron de Rotenberg s'il pouvait lui accorder immédiatement une entrevue. Hubert revint au bout de quelques secondes, et conduisit Cyprien dans l'appartement du baron.

— Bonjour, notre ami, dit Rotenberg qui était encore couché. Vous êtes levé de bien bonne heure, il me semble, vous n'avez pas de mauvaises nouvelles à m'annoncer, j'espère ?

— Non, monseigneur, répondit Cyprien : mais je désirerais vous dire quelques mots en particulier, continua-t-il en indiquant du regard le vieil Hubert.

— Si c'est quelque chose que mon intendant ne puisse entendre, il va se retirer, dit le baron, — quoiqu'il connaisse à peu près tous nos secrets ; — vous savez que c'est à lui qu'on a confié la garde de la statue de bronze ?

— Je sais tous les services que Hubert nous a rendus, et toute la confiance qu'on peut avoir en lui, répondit Cyprien. Mais, comme j'ai à vous entretenir d'affaires de famille . .

— Soit, dit le baron, Hubert, vous pouvez vous retirer.

Le vieillard s'inclina et quitta l'appartement ; mais, au lieu de s'éloigner, il passa dans une pièce voisine, ou plutôt dans un petit cabinet qui n'était séparé que par une boiserie de la chambre du baron, de sorte qu'il pouvait entendre tout ce qui s'y disait.

— A présent que nous voilà seuls, dit le baron, vous pouvez parler sans crainte. Vous allez, sans doute, me donner des détails de votre expédition d'avant hier, dont l'issue a été si fatale ?

— Ce n'est pas pour cela que je suis venu, répondit Cyprien. Qu'il vous suffise de savoir que la personne qui vous a fait évader du château de Prague, et dont l'arrivée inattendue a encore fait échouer mes projets, il y a deux jours, n'est autre qu'une femme.

— Une femme ! s'écria le baron avec surprise. Impossible ! et cependant..

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire, reprit Cyprien. C'est une femme jeune, belle, vertueuse, et pour qui Rodolphe a conçu une violente passion.

— Rodolphe amoureux de ma libératrice ! s'écria le baron. Alors, il la connaît donc ? C'est lui qui l'avait envoyée à mon secours : c'est lui qui avait ourdi toute cette trame ?

— Pas du tout, monseigneur, dit Cyprien froidement. Blanche est la fille adoptive du garde-forestier du comte de Schonwald. L'ayant vu, par hasard, il a conçu une passion pour elle ; il l'a même fait enlever et l'a gardée quelques jours prisonnière dans la chambre des Etats.

— Dans la chambre des Etats ! répéta le baron, le visage livide d'indignation. Oh ! si Rodolphe avait osé, et si Hubert l'avait permis..

— Tranquillisez-vous, monseigneur, dit Cyprien. Souvenez-vous que votre fils ne sait rien du tribunal de la statue de bronze, qu'il est à cent lieues de soupçonner l'existence des souterrains du château, et que, du moment où il était résolu à enfermer cette jeune fille dans la chambre des Etats, il était bien impossible à Hubert de l'en empêcher.

— C'est vrai, dit le baron d'un air pensif. Vous savez que je n'ai jamais voulu que mon fils fût initié aux mystères de la statue de bronze. Je préférerais mourir de ma propre main. Et cependant, ce n'est pas manquer de respect pour ce tribunal..

— Monseigneur, je connais vos motifs, dit Cyprien ; mais, je vous en supplie, ne vous abandonnez pas à de pareils souvenirs. Vous voulez que Rodolphe ignore les mystères de notre tribunal, afin qu'il ne puisse voir ces registres..

— Et ne jamais savoir *quel nom* y est compris entre ceux de tant de victimes, ajouta le baron en fronçant les sourcils. Non, s'il le savait, son existence ne serait plus qu'amertume. Pourtant, en la frappant, j'étais dans la plénitude de mon droit, mais lui, mon fils, ne doit jamais rien soupçonner de cela.



— Et il ne le soupçonnera jamais, monseigneur, répliqua Cyprien ; car vous devez voir avec quel zèle et quel dévouement je sers vos intérêts. Hier soir encore, en voyant les bonnes dispositions de l'assemblée à votre égard, n'ai-je pas eu l'adresse de souffler à celui qui était assis près de moi cette idée qui a fait si rapidement son chemin, et qui a été adoptée à l'unanimité ?

— Oui, j'ai reconnu là votre habileté ordinaire, dit le baron, et je vous suis redevable d'une grande reconnaissance. Mon fils une fois roi de Bohême et moi généralissime des forces du royaume et premier ministre, par dessus le marché, vous pourrez aspirer à tout.

— Pourquoi le mariage n'aurait-il pas lieu demain soir ? demanda Cyprien.

— Si tôt ?... si vite ? s'écria le baron. Je vous avouerai qu'il y a un point qui me tourmente, et que j'éprouve une sorte de remords. Elisabeth, toute reine qu'elle est... d'ailleurs, est-il possible que Sa Majesté soit suffisamment préparée..

— Cela, c'est mon affaire, dit Cyprien en l'interrompant. Est-elle autre chose qu'un jouet dans mes mains ? Et n'est-ce pas pour en faire une automate que je l'ai réduite à l'état où elle est ? Consentez à ce que le mariage soit célébré demain soir, donnez des ordres pour qu'on fasse les préparatifs, et je vous garantis que, le moment venu, Sa Majesté apparaîtra au pied de l'autel. La Bohême aura alors confiance dans le mouvement dont nous sommes les promoteurs, et ce qui n'est pas moins important, ajouta-t-il en baissant la voix, tous ceux qui font partie de la société de la statue de bronze se sentiront animés d'un nouveau zèle et d'une nouvelle ardeur. Cela ne vaudra-t-il pas mieux que de la marier au duc d'Autriche ?...

— Vos arguments sont irrésistibles, mon ami, dit le baron, et tout sera fait d'après vos conseils. A propos, croyez-vous que ce mariage soit du goût du comte de Schonwald ? Il n'était pas avec nous hier soir ; mais vous savez qu'il est puissant et qu'il est prudent de le ménager.

— Rassurez-vous, dit Cyprien avec calme. S'il avait un fils capable d'aspirer à la main de la reine, ce serait différent. D'ailleurs, il est lui-même grandement compromis. Non, ce n'est pas l'ambition du comte de Schonwald que nous avons à craindre ; mais s'il y a quelqu'un que nous devons surveiller..

— Ah ! vos soupçons sont tombés sur quelque autre ? s'écria le baron.

— Oui, sur le marquis de Schomberg, répondit Cyprien. Pourtant, je n'ai pas de raisons positives, mais je le connais, je le sais par cœur, votre nomination au commandement général des troupes l'a frappé dans son ambition.

— Mais il m'a félicité avec autant de chaleur que les autres, fit observer le baron.

—C'est égal, j'aurai l'œil sur lui, répliqua Cyprien.

Et en prononçant ces paroles, il quitta l'appartement.

Quelques minutes après, le vieil Hubert sortit de sa cachette ; et, descendant dans les basses régions du château, il entra dans les souterrains par une de ces communications dont il avait le secret.

## LVII.

## LA GARANTIE DU GÉNÉRAL ZITZKA.

La nouvelle que le mariage de la reine et de Rodolphe de Rotenberg devait avoir lieu le lendemain soir, se répandit avec la rapidité de l'éclair dans le château, et l'on fit tous les préparatifs nécessaires pour que cette union fût célébrée avec pompe et splendeur. Quoiqu'on affirmât que la reine avait donné son consentement, elle continua à demeurer enfermée dans sa chambre.

Pour les seigneurs et les dames, la journée se passa en promenades et à chasser au faucon dans la forêt, tandis que le baron et son fils surveillaient les apprêts. Des canons furent hissés sur les remparts, et le pont-lévis gémissait sous le poids des chariots remplis de provisions qui ne cessaient d'arriver. Des troupes entières de soldats se succédaient, et l'on avait fort à faire pour maintenir l'ordre.

Le soir, la salle des banquets se trouva de nouveau remplie d'une brillante compagnie ; et l'on venait de s'asseoir à table quand on annonça la baronne Hamelin.

La baronne n'avait pris que le temps nécessaire pour changer de toilette et était descendue au moment où la cloche sonnait le dîner. Elle fut accueillie avec cordialité par le baron de Rotenberg, Cyprien et le marquis de Schomberg ; Rodolphe lui fut présenté sous toutes les formes. Beaucoup de ceux qui étaient présents la connaissaient personnellement, tous la connaissaient de nom.

—A quoi devons-nous le plaisir inattendu de vous avoir au milieu de nous ? demanda le baron de Rotenberg après avoir placé la baronne à sa droite, c'est-à-dire entre lui et le marquis de Schomberg.

—Le terrible Zitzka a menacé de mettre une garnison dans ma ville et dans mon château, répondit-elle ; et, ne me souciant pas de me fier à ses hordes sauvages, j'ai préféré venir vous demander un asile.

—Et vous êtes la bienvenue, dit le baron. Mais alors, que sont devenus tous vos pensionnaires ?

—Hélas ! j'ai été obligée de les laisser où ils étaient, répliqua la baronne. Mais il ne leur sera pas fait de mal, attendu que j'étais seule soupçonnée de favoriser la cause de Sa Majesté.

Le souper se prolongea, comme la veille, assez avant dans la nuit ; mais les dames, fatiguées de leurs courses de la journée, se retirèrent plus tôt.

La baronne Hamelin fut une des premières à quitter la salle, et Cyprien la suivit, sans que personne eût remarqué cette manœuvre. Il rejoignit la baronne dans un corridor, et lui demanda si le motif pour lequel elle avait fui de Prague était bien réellement celui qu'elle avait fait connaître. Elle le rassura en ajoutant que les Taborites se préparaient activement à la guerre que Zitzka avait proclamée.—Je suis trop fatiguée pour causer ce soir, ajouta-t-elle, mais demain nous aurons occasion de nous entretenir de nos projets et de notre position.

—Oui, car j'ai bien des choses à vous raconter, dit Cyprien, surtout au sujet de Mariette.

—A demain donc, dit la baronne. Et, en achevant ces mots, elle se dirigea vers la chambre qui lui était destinée.

Tout en marchant dans le corridor, elle porta la main à sa poitrine pour s'assurer qu'un certain document y était toujours : mais, convaincue qu'il y était, elle ne s'aperçut pas qu'en retirant sa main, ce papier dont l'importance était immense, tombait sur le plancher.

Une minute plus tard, elle était dans sa chambre, où, brisée de fatigue, elle se jeta sur le lit en se débarrassant seulement de quelques-uns de ses vêtements.

—Mais Cyprien, qui était resté dans le corridor, vit le papier ; et le relevant, courut dans son appartement pour le lire.

Ce papier, à son étonnement inouï, n'était autre chose que la garantie donnée par le général Zitzka à la baronne, et spécifiant les quatre clauses que nous connaissons déjà. La signature de Zitzka était au bas.

Les traits de Cyprien prirent une expression diabolique, à mesure qu'il lut cette preuve irrécusable de la trahison de la baronne. Il comprit alors le motif de sa visite au château de Rotenberg, et pourquoi, voulant faire du marquis de Schomberg son complice, elle avait obtenu pour lui l'amnistie qui lui était assurée à elle-même ; car Cyprien ne douta pas que la personne désignée dans l'article 4 ne fut le marquis de Schomberg.

Sans perdre une minute, Cyprien envoya par un page un message au baron de Rotenberg, lui demandant une entrevue de quelques instants. Le baron se rendit chez Cyprien, et l'effet que produisit sur lui la lecture du document fut comme un coup de tonnerre.

—Sans cette preuve que je tiens là, je ne l'aurais jamais cru, dit-il. Mais que faire ? Elle compte évidemment sur les femmes qui sont attachées à Elisabeth, et sur le secours d'un grand nombre de serviteurs de la statue de bronze. Avec leur aide, elle est capable d'accomplir ses perfides desseins, et notre cause serait perdue. Que faire ?... Quel plan adopter ?

—Il n'y en a qu'un, dit Cyprien d'un air sombre.

—Lequel ? demanda le baron en cherchant à lire dans les yeux de Cyprien la réponse qu'il prévoyait.

—La statue de bronze et le baiser de la Vierge, répondit ce dernier.  
Le baron tressaillit malgré lui.

—Il n'y a pas d'autre alternative, continua Cyprien du même ton. Cette femme nous a vendus à Zitzka, et elle doit être punie. Si nous la laissons vivre, nous aurons à lutter contre ses artifices; et dans le chapitre des événements, nous pourrions être vaincus. Quelle pitié a-t-elle eue pour nous ?

—Aucune, répondit le baron. Mais ce document, comment se trouve-t-il entre vos mains ?

—Elle l'a laissé tomber par accident, en se rendant dans sa chambre, et je l'ai ramassé.

—Peut-être s'est-elle aperçue qu'il lui manque ? dit le comte ; elle pourrait s'alarmer et quitter secrètement le château.

—C'est à vous de donner des ordres pour que personne ne puisse sortir sans le mot de passe, répliqua Cyprien. Veillez à ce que la salle soit vidée à minuit, et quand sonnera une heure, les trois exécuteurs se rendront dans la chambre de la baronne pour la prendre et la livrer à la statue de bronze.

—Il sera fait ainsi, dit le baron. Et le marquis de Schomberg. . .

—J'aurai l'œil sur le corridor conduisant à l'appartement de la baronne, répliqua Cyprien. Comme je suis sûr qu'elle n'a encore pu lui faire aucune communication particulière, il ignore donc son marché avec Zitzka, et la part qu'elle lui a réservé dans la transaction. S'il reste dans cette ignorance, il vivra, mais s'il vient chez elle. . .

—Il serait difficile qu'il connût où est situé son appartement, dit le baron, attendu qu'ils n'ont pas eu occasion de causer en particulier.

—Oh ! c'est une femme astucieuse, et il suffirait d'un mot qu'elle lui aurait glissé à l'oreille. Si donc, comme je le disais, le marquis va chez la baronne ce soir, si, en un mot, il apprend les projets de cette misérable, *alors, lui aussi périra*. Car, dans la situation actuelle, il suffirait qu'il sût qu'il existe des moyens de traiter avec Zitzka, pour le décider à entrer en négociations avec les Taborites. Il est dix heures et demie, ajouta Cyprien, à une heure vous me trouverez ici avec les trois exécuteurs.

Le baron fit un signe d'assentiment et sortit.

Cyprien se rendit ensuite dans le corridor sur lequel ouvrait l'appartement de la baronne, et, se plaçant dans l'ombre, il ne perdit pas de vue la porte de sa chambre.

Au bout d'une demi-heure environ, la faible lumière projetée par la lampe suspendue au plafond fut obscurcie par l'ombre d'un homme passant dans le corridor ; et, de sa place, Cyprien reconnut le marquis de Schomberg.

Celui-ci avança avec prudence, comptant les portes à sa droite, et quand il fut arrivé à la septième, il la poussa doucement et entra.

—C'est ce que j'avais soupçonné, se dit Cyprien en sortant de sa cachette. Et, tout en regagnant sa chambre, il murmura avec un accent de triomphe :—Deux victimes cette nuit, pour le baiser de la Vierge !

## LVII.

## LA DAME BLANCHE ET LES DEUX PAGES.

Descendons maintenant dans ces souterrains que nous avons déjà plusieurs fois visités.

Il était onze heures, cette même nuit où se passaient les incidents que nous avons rapportés dans le chapitre précédent, et le marquis de Schomberg entra chez la baronne Hamelin, lorsque la dame blanche sortit de cette vaste salle où Conrad et Lionel avaient été enrôlés parmi ceux qui l'habitaient.

La dame blanche portait une lampe à la main, et était suivie par les deux pages, vêtus maintenant de longs habits de deuil. La figure de ces pauvres enfants était pâle et amaigrie, leurs joues étaient creuses, et leurs yeux avaient perdu leur éclat. La dame blanche, elle, était telle que nous l'avons déjà vue ; mais elle était en proie à une anxiété causée par des nouvelles récentes.

Ils traversèrent la salle de la statue de bronze, et Lionel et Conrad frissonnèrent en passant devant cette image dont ils connaissaient, à présent, l'emploi. Cette vue leur rappela aussi la reconnaissance qu'ils devaient à leur bienfaitrice.

—Vous nous pardonnerez, madame, de vous avoir demandé de quitter la salle, ne fût-ce que pour quelques instants ? dit Lionel. J'ai cru remarquer que votre visage est moins calme qu'à l'ordinaire, et je serais désespéré d'ajouter aux chagrins que vous éprouvez.

—Il est vrai, mes jeunes amis, qu'il m'est survenu de nouvelles et sérieuses causes d'affliction ; mais elles n'ont rien de commun avec la faveur que vous m'avez demandée et que je me suis empressée de vous accorder. Je comprends que l'existence monotone que vous menez vous pèse terriblement. Mais vous savez, ajouta-t-elle, que je ne puis vous laisser error seuls dans ces souterrains ; car d'une minute à l'autre peuvent apparaître les serviteurs de la statue de bronze, et si vous étiez rencontrés, nous serions tous perdus.

—Est-ce souvent que les membres du tribunal viennent ici ? demanda Lionel.

—Souvent, non, Dieu merci ! répondit la dame blanche en frissonnant ; mais nul ne peut dire quand ils arriveront. Des mois quelquefois se passent sans qu'une nouvelle victime soit livrée à la statue, ou sans que notre communauté s'augmente par l'arrivée de nouveaux infortunés.

—Vous ne pouvez donc pas toujours sauver ceux que les chefs du tribunal condamnent à mourir ? dit Conrad.

—Hélas ! pas toujours, répondit la dame blanche. Quelquefois Cyprien en personne surveille l'exécution, d'autres fois, c'est le baron de Rotenberg lui-même, ajouta-t-elle d'une voix tremblante ; et, dans ces cas, l'humanité d'Hubert est impuissante. S'il était venu, rien n'aurait pu vous sauver ; les trois exécuteurs auraient fait leur devoir !

—Oh ! c'est horrible ! murmura Lionel au bras duquel Conrad s'attacha avec terreur.

—Oui, c'est horrible ! répéta la dame blanche. Ces trois frères auxquels je viens de faire allusion furent eux-mêmes condamnés à la vengeance de la statue de bronze, il y a de cela douze ou treize ans. Mais il arriva qu'alors les chefs du tribunal manquaient d'exécuteurs, et on leur laissa la vie à condition qu'ils rempliraient cette terrible fonction.

—Mais n'y a-t-il pas d'espérance qu'un jour viendra où Dieu brisera ce hideux tribunal ? demanda Conrad.

—Peut-être ce temps n'est-il pas éloigné. D'après tout ce que j'ai appris, nous devons être à la veille d'une crise ; et, dans la conclusion qui approche, Dieu veuille que la statue de bronze soit renversée ! La reine de Bohême est dans ce château, contre lequel Zitzka s'apprête à marcher, et. . . .

—Puisse-t-il triompher ! s'écrièrent à la fois Lionel et Conrad, et que sa vengeance. . . .

—Silence ! dit la dame blanche en sortant brusquement de la rêverie où elle était tombée ; ne parlez pas de vengeance. Vous ignorez que parmi vos compagnons de captivité, il y a des hommes illustres et des femmes remarquables par leur esprit et leur caractère qui sont ici depuis de longues années, et jamais un mot d'amertume ne s'est échappé de leurs lèvres. Laissons la vengeance à celui-là seul qui gouverne le monde.

—Pardonnez-nous, madame, si nous avons rien dit qui puisse vous causer de la peine, dit Lionel.

—Je vous répète que je n'ai rien à vous pardonner, répondit la dame blanche. Mais quand je vous aurai dit qu'il y a vingt ans que j'habite ces souterrains, et qu'au commencement j'étais *seule*, oui *seule*, dans ce sombre appartement où plus de cinquante personnes se réunissent maintenant, chaque jour, pour remercier Dieu de leur avoir sauvé la vie ; quand je vous aurai affirmé que j'ai connu plus d'angoisses et plus de terreur que n'en ont jamais éprouvé toutes ces cinquantes personnes ensemble, croyez-vous qu'alors j'aurai le droit de vous recommander la résignation et le renoncement à toute idée de vengeance ? Quant à l'affliction que vous avez remarquée sur mes traits, qu'il vous suffise de savoir que le malheur dont j'ai reçu la nouvelle ce matin ne menace que moi et nullement la communauté dont vous faites partie. A présent, laissez-moi vous conduire aux tombeaux.

Cette conversation commencée dans la chambre de la statue s'était

continuée pendant qu'ils passaient dans la pièce des cylindres, et qu'ils descendaient l'escalier de pierre. Ils arrivèrent enfin dans le cimetière. La première tombe que la dame blanche désigna à l'attention de Lionel et de Conrad, était celle qui était dédiée à la baronne Ermenonda de Rotenberg.

—Était-ce la femme du baron actuel ? demanda Lionel dont les regards allaient alternativement de l'épithaphe à la figure sculptée sur la tombe.

La dame blanche répondit affirmativement, mais d'une voix tremblante et à peine intelligible.

—Le baron devait l'aimer bien tendrement, observa Conrad, si l'on en croit l'inscription qui est conçue dans les termes les plus affectueux. Oui, ajoute-t-il, il l'aimait bien, et cependant son cœur est de fer, autrement il ne serait pas chef de ce tribunal. . . .

—Venez, dit la dame blanche en l'interrompant soudainement ; je vais vous montrer d'autres tombes remarquables par la beauté de leur architecture.

Ils errèrent ainsi pendant plus d'une heure et demie au milieu des monuments funèbres, sans que rien vînt troubler le calme qui régnait partout. Enfin la dame blanche fit observer qu'il devait être tard, et près d'une heure du matin. Mais, pendant qu'elle retournait sur ses pas, suivie des deux pages, elle aperçut un objet sombre entre deux tombeaux. Elle s'arrêta, et fit tomber la lumière de sa lampe sur ce qui avait attiré son attention. Alors, à sa terreur et à celle des pages, il se trouva que c'était un cercueil !

Oui, un magnifique cercueil, couvert d'un velours noir et semé de clous d'argent. Il ne portait aucune inscription, et il était évident qu'il était là depuis peu de temps.

—Qu'est-ce que cela signifie ? murmura la dame blanche. Il n'y a pas eu de mort dans le château, et d'ailleurs, il n'est pas d'usage de déposer les corps autre part que dans les tombeaux faits pour les recevoir. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Alors, cédant à un mouvement de curiosité irrésistible, elle se baissa et souleva le couvercle qui, selon l'usage d'alors, n'était attaché que par un crochet. Au lieu de trouver un cadavre, elle vit un drap qui couvrait tout l'intérieur du cercueil ; elle l'écarta d'une main tremblante, et une immense quantité d'or, de bijoux, d'ornements splendides et de vaisselle d'argent apparut à ses yeux.

Surpris et éblouis par un spectacle si peu attendu, la dame blanche et les pages restèrent quelques minutes en contemplation devant ce trésor ; et puis, la dame blanche s'adressa de nouveau cette question :—Qu'est-ce que cela veut dire ?

(A continuer.)

## NEUROLOGIE.

F. PIERCE.

Les journaux américains du 16 octobre 1869 nous ont annoncé la mort de l'ex-président de la République, Franklin Pierce.

Pierce était né le 23 novembre 1804 à Hillsborough, New-Hampshire. Il était fils d'un simple fermier, qui, par ses vertus et son courage dans la guerre de l'indépendance, était arrivé au grade de général, et qui fidèle à l'amitié qu'il avait vouée à la France, pendant cette guerre, refusa sous John Adams un commandement militaire pour n'avoir pas à combattre contre ses anciens alliés.

A pareille école, le jeune Franklin reçut une forte éducation basée sur l'amour du travail et du devoir. Au collège de Bowdoin il eut pour condisciple le professeur Stowe, et le romancier Hawthorne. Aux vacances, il prit une école de village qu'il dirigea pendant un an, ce qui ne doit pas étonner, car aux États-Unis les hommes les plus éminents préludent souvent par les modestes fonctions d'instituteur, l'apprentissage de la vie politique.

En 1824, il commença l'étude du droit à Northampton : se fit recevoir avocat et plaida avec succès, dans sa ville natale, qui le choisit en 1827 pour représentant à la législature de l'État.

Mûr pour la vie politique, malgré sa jeunesse, il se concilia par son sang-froid, sa fermeté, son aptitude aux affaires, sa vie probe et son indépendance, l'estime générale, qui lui confia pendant deux ans la direction des débats parlementaires.

En 1833, il fut député au Congrès. Dans les comités, comme à la Chambre, il se fit remarquer par sa parole claire, juste et concise, ramenant toutes les discussions au respect des principes démocratiques et de la Constitution.

A son lit de mort, le président Jackson parla de son jeune ami avec un véritable enthousiasme. Il vanta les capacités de Pierce et son patriotisme désintéressé, ajoutant même que " les intérêts du pays seraient bien placés dans de telles mains."

Il avait à peine atteint l'âge légal lorsqu'il fut élevé à la dignité de sénateur. En 1842, il se démit de ses fonctions politiques et rentra dans la vie privée, pour vaquer avec plus de vigilance à l'éducation de ses enfants.

La guerre du Mexique en 1847, le ramena sur la scène ; il partit avec les volontaires de Concordia, devint colonel, brigadier général, se distingua à l'affaire de Vera-Cruz et déploya dans toute cette campagne une intrépidité et un coup d'œil extraordinaires. Blessé grièvement à Contrera, il persista malgré les instances du Commandant en chef, à demeurer à son poste, afin, disait-il, de " conduire au feu sa brigade comme c'était son devoir."



Il dut à cette rude guerre contre Santa-Anna une grande popularité : et les volontaires reconnaissants de sa prévoyance et de son affection lui vouèrent une reconnaissance enthousiaste.

En rentrant de cette campagne, Pierce reprit sa profession d'avocat, mais les démocrates ne l'avaient point oublié : voulant opposer un candidat au général Scott, ils sollicitèrent l'adhésion de Pierce, qui refusa d'abord, mais après quarante scrutins, le président n'ayant pu être nommé, il céda aux vives sollicitations du parti, et fut nommé à une majorité qui rappela celle des Monroë et des Jackson. L'année suivante 1853, il entra à la Maison-Blanche et prenait les rênes du gouvernement.

En entrant au pouvoir il s'appliqua à se concilier tous les gouvernements par la modération de son langage : mais le choix de ses agents diplomatiques parut témoigner du désir de profiter de tous les dissentiments, sinon d'en faire naître. Son administration fut signalée par des démêlés avec presque tous les pays : avec le Mexique au sujet des frontières ; avec l'Espagne au sujet de Cuba ; avec l'Angleterre au sujet du traité Clayton-Bowler ; avec le Danemark au sujet du péage du Sund ; avec tout l'ancien monde au sujet de la doctrine Monroë ; puis par des expéditions en Chine ; et par le libre accès de deux ports du Japon... Au dedans par le développement extraordinaire de la secte des Mormons, qui se firent annexer à l'Union comme territoire ; par la transformation de plusieurs Etats, par les entreprises sibilustières ; par le désaveu solennel des efforts du parti abolitionniste, comme attentatoires aux bases de la constitution fédérale.

Malgré tous les sacrifices à une politique toute américaine, Pierce ne fut pas réélu en 1856, par le parti démocratique, qui lui préféra Buchanan.

Pendant la guerre de la sécession, il fit adopter par le sénat des mesures sévères contre tous les partisans du Sud ; sa carrière politique se termina enfin par l'échec que les volontaires fédéraux essuyèrent, sous sa conduite, à Bétbel, et qui porta une grave atteinte à sa réputation.

#### LORD DERBY.

Edward Geoffroy, Smith, Stanley comte de Derby, dont les journaux nous ont appris la mort arrivée le 23 octobre dernier, appartenait à une vieille famille saxonne, élevée à la Pairie héréditaire, dès le quinzième siècle.

Né en 1799, élève, puis chancelier de l'Université de Cambridge, il entra dans la vie politique dès qu'il fut majeur. Assez indifférent d'abord aux débats parlementaires, il ne commença à se faire connaître que lorsqu'il entreprit de défendre le bill réformiste de la Constitution de la Haute-Eglise en Irlande.

Sous-secrétaire des Colonies sous le ministère passager de Lord Goderich, il s'attira, dans cet exercice, les sympathies de tous les partis.

Lorsque Lord Grey, en 1830, recueillit l'héritage politique du Duc de Wellington, Lord Stanley fut nommé secrétaire en chef de l'Irlande. Au point de vue anglais ce fut la plus belle époque de sa vie politique ; il eut à lutter contre O'Connell, et en même temps contre les partis protestants, dont il s'attira la haine, en améliorant l'institution du jury ; l'instruction publique, en supprimant les loges orangistes. Au parlement il luttait contre sir Robert Peel qui repoussait le bill de réforme électorale. Les connaissances spéciales de Lord Derby, la dignité de sa tenue, son éloquence aussi ingénieuse qu'énergique, le désignèrent au ministère des colonies, vacant par la démission de Lord Glenely. (1833.)

Il lui fallut toute la puissance de cette éloquence pour faire passer à la Chambre des Lords le bill de l'émancipation des esclaves, ce fut le plus beau de ses triomphes.

Jusqu'à ce jour, Lord Derby avait appartenu au parti *Whig*. A l'occasion du bill sur les propriétés de l'Eglise d'Irlande, il passa dans le camp *Tory*, combattit et prépara la chute du cabinet Melbourne, s'attacha à la politique de Peel, et reprit le portefeuille des colonies. Ennemi de la politique aventureuse de Lord Palmerston ; Chef de ministère en 1852, et plus tard en 1858 et 1865, Lord Derby eut la douleur, avant de mourir, de voir son parti défait et désorganisé par la politique hardie et libérale de M. Gladstone. Habile dans l'art de sonder et de suivre l'opinion publique, il fit dans cette occasion défaut à son génie ; entraîné par les préjugés de naissance et de parti il ne vit pas que l'avenir était au jeune parti de la Chambre Haute, et qu'il était temps d'en finir avec les longues injustices du passé, dont la nation entière demandait elle-même la prompte séparation.

Lord Derby laisse un fils Lord Stanley, déjà célèbre comme homme d'Etat et qui devient l'héritier de ses titres, de fortune, peut-être même de son génie.

#### C. A. SAINTE-BEUVE.

Presqu'en même temps que Lord Derby en Angleterre, s'éteignait en France une illustration d'un autre genre, grand génie littéraire, pauvre caractère d'homme plus digne de pitié que de blâme, nous parlons de Charles Augustin Sainte-Beuve poète et critique, membre de l'Académie française et sénateur.

Né à Boulogne-sur-Mer, en 1804, d'une famille de contrôleur. A quatorze ans il avait terminé sous un professeur privé ses humanités, qu'il recommença aussitôt au Lycée Charlemagne.

Contrairement à ses goûts qui le portaient vers la poésie, il se fit étudiant en médecine, puis dégoûté de sa profession, il revint à la littérature pour se jeter dans le romantisme à la suite de Hugo.

En 1830, l'école dispersée, il se fit saint simonien, puis, disciple de Laménais, et enfin Janseniste avec Port Royal. Défenseur du coup d'Etat du 2 décembre 1852 il fut nommé professeur de poésie latine au collège de France, mais, sifflé de toute la jeunesse, il ne put poursuivre son cours.

Déjà il avait recueilli à l'Académie l'héritage de Casimir Delavigne, il fut alors nommé Maître de Conférence à l'Ecole-Normale, et enfin sénateur, au moment où lassé d'attendre cette dignité, tant souhaitée, il allait entreprendre une campagne contre l'empire qu'il ne trouvait pas assez reconnaissant.

Il a écrit dans presque tous les grands journaux de Paris des articles remarquables, qui plus tard ont formé la plus grande partie de la collection de ses ouvrages. Les œuvres de sa jeunesse portent un cachet d'immoralité qui lui méritèrent d'une femme d'esprit le nom de Werther Carabin. Ceux de son âge mûr sont plus sérieux, mais sans être plus moraux. Etudiez-le dans ses *Portraits Littéraires* là où une fine critique mêle la biographie à l'analyse littéraire, ce qu'il fouille le plus, ce qu'il cherche avec une sorte de passion, dans ses portraits de femmes surtout, c'est le scandale, et quelque soient les délicatesses de style sous lesquelles il le voile, on voit, qu'il se plaît sur ce fumier et qu'il en savoure l'odeur fétide.

Cet homme eut pourtant un jugement et un goût qui savaient les justes limites de la vérité, du bien et du beau moral, et qui ne permettaient pas aux autres de les dépasser.

Ste. Beuve fut le génie même de la critique, et il le fut par trois dons que jamais peut-être critique ne posséda au même degré que lui : la curiosité, l'intelligence et la sympathie ; il voulut tout connaître, il comprenait tout, et il comprenait tout parce qu'il s'intéressait à tout, non pas pour l'aimer, mais par simple esprit de curiosité.

“ Il y avait dans sa physionomie du diplomate et du prélat, a dit M. Vétu, mille sous-entendus se devinaient dans les plis délicats qu'un assez fréquent sourire dessinaient sur sa figure fine, largement coupée par un maître nez, à la fois large et pointu, inquisiteur et disquisiteur. Mais on ne devait se fier qu'à demi à ces bouasses du tempérament littéraire le plus étonnant qui se soit produit depuis Bayle et Diderot.

“ Ombrageux comme un cheval de sang, irritable comme un poète, personnel comme une jolie femme, le moindre coup d'aiguillon, involontaire ou prémédité, le roidissait sur ses jarrets et le mettait en défense. La réplique arrivait alors avec une énergie, une véhémence de paroles qui faisaient monter le rouge à chaque fibrille de ces joues éburnées et attachaient l'épigramme acérée à chacun de ses mots.”

Tel fut l'homme, tel fut l'écrivain. Quel fut l'homme religieux ? Un seul mot de M. Vétu le caractérise tout entier : “ Il avait la dévotion de l'athéisme.” Du reste, laissons-le se peindre lui-même.

“ J'ai voulu, dit-il, connaître toutes les écoles, toutes les églises de mon temps. J'ai vécu avec les constructeurs des systèmes, pour m'en pénétrer et les comprendre sans jamais m'y engager : en un mot, j'ai observé curieusement, et d'aussi près que possible, l'intérieur de toutes les souricières, mais je ne suis entré dans aucune. On ne m'a jamais pris.”

Après de tels aveux, qu'on s'étonne que celui qui a tenté de justifier l'ignoble blasphème de Voltaire : “ Ecrasons l'infâme,” que celui qui s'est fait au séculat l'apologiste de l'impie Renan, que celui qui a jeté un défi insultant à la foi chrétienne, par une sacrilège profanation du plus saint des jours de l'année, soit mort en athée, et ait voulu être enterré sans aucune démonstration religieuse, comme un vil animal ! Son cercueil suivi des princes de la pensée, mais princes de la pensée impie comme Littré, princes de la pensée immorale comme George-Sand, m'a fait l'effet d'un convoi de damné conduit à sa dernière demeure par les puissances de l'enfer ; puisse-t-il en être autrement !

(A continuer.)

## CHRONIQUE.

Les souhaits.—Les Etreunes de l'*Ordre*.—Le Monde religieux.—Le Monde politique.

Chers Lecteurs, quand j'étais enfant, et que le jour de l'an je me rendais dans une maison de parents ou d'amis, j'ôtai ma casquette et je disais du mieux que je pouvais le sentir :

“ Je vous souhaite une bonne année,  
Une parfaite santé,  
Et le paradis à la fin de vos jours.”

Ainsi fera l'*Echo* en entrant, le quinze, chez vous : Il est encore jeune, il ne compte que DOUZE ans ; mais cet âge, vous le savez, est celui de la sincérité.

L'*Ordre* nous envoie nos étrennes, nous les recevons avec gratitude, elles viennent de bonne main. L'*Ordre* est un journal profondément catholique, fidèle à son début, fidèle à son titre et qui demeure ferme dans le respect des droits de la morale, et la défense des principes religieux.

Voici ce qu'on y lisait dans le numéro du 21 décembre.

“ La livraison de décembre de l'*Echo du Cabinet de Lecture* nous arrive, avec une ample moisson de bonnes et belles choses qui réjouissent les amateurs de lecture instructive et amusante. Il y en a pour tous les goûts, dans cette publication, et le choix en est fait avec tant de discernement qu'on ne sait pas à quel morceau s'arrêter et que, pour trancher l'embarras, on se décide à les lire tous.

“ Cette livraison termine le 11<sup>ème</sup> volume de l'*Echo* qui compte 960 pages. C'est énorme pour un prix d'abonnement si minime—\$2. L'*Echo* est devenu un vieil ami des familles canadiennes qui en comprennent et apprécient toute la valeur sérieuse.”

### I.

Au commencement d'une année, un retour sur les événements dernièrement accomplis ; une revue de la situation du monde manque rarement d'intéresser les hommes même les plus indifférents à la Religion ou à la Politique ; c'est à ce double point de vue que nous nous plaçons en commençant la revue de cette année. L'état de la Religion, la situation du monde politique, sont les deux idées qui se partageront cette chronique.

Jamais l'Eglise n'a traversé peut-être de circonstances plus solennelles que celles où nous nous trouvons, et les événements qui s'accomplissent sous nos yeux laisseront dans son histoire des traces ineffaçables. Tout n'est pas joie, ni lumière, dans le merveilleux spectacle qu'elle offre au monde aujourd'hui, mais aussi tout n'y est pas ténèbres, ni tristesse.

Jamais les ouvriers de l'Évangile n'ont été plus nombreux, ils sont partout : sous les glaces du Pôle, sous les feux de l'Équateur, chez les Lapons et chez les Esquimaux, dans les vastes solitudes du Brésil et jusque chez les Patagons.

Toutes les côtes d'Afrique ont des stations, les féroces Gallas, les Malgaches, les Caffres, les Hottentots, les Nègres de la Sénégambie, les Musulmans du nord, voient les missionnaires catholiques multiplier les œuvres de charité et de zèle.

Si vous allez dans l'Inde, ils y sont ; si vous allez au Thibet, en Mandchourie, en Chine, ils y sont et ils y bâtissent de superbes églises.

En Australie, les Evêques catholiques y ont formé plusieurs diocèses ; voguez à travers les îles de l'Océan, visitez Taïti, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, tous les Archipels, les Iles les moins connues, vous rencontrerez partout les Messagers de la Bonne-Nouvelle. Ces soldats avancés de l'Église livrent chaque jour des batailles, et remportent de nombreuses victoires ; et quand ils sont vaincus, comme ils viennent de l'être en Corée, ils sèment, en répandant leur sang, des germes féconds, qui lèveront un jour, et donneront de magnifiques moissons.

Emules de leur zèle apostolique et de leur courage, de faibles femmes, de timides vierges, comme eux, quittent leurs parents, quittent leur patrie, et courent joyeuses au milieu des pays barbares et des peuplades antropophages, touchent ces cœurs féroces par le spectacle de leurs douces vertus, et les attirent par les charmes de la charité. Jésus-Christ est béni dans ces saintes servantes, il est bientôt adoré, et l'Église catholique s'étend sur de nouvelles Provinces.

Ecoutez les récits des Evêques missionnaires ; rien de plus touchant que l'histoire de leurs luttes et de leurs travaux, qui rappellent les plus beaux jours de la primitive Église.

Au Japon, les nouveaux chrétiens sont fidèles jusqu'à la mort ; en Chine, ils se multiplient malgré les persécutions plus ou moins ouvertes des mandarins ; partout, ce sont d'attendrissants exemples de foi et de ferveur, et ces vénérables évêques, dont les cheveux ont blanchi dans les labeurs de l'Apostolat, dont les corps sont usés par les courses, la privation, l'insalubrité des climats qu'ils habitent, qui ont pour la plupart confessé la foi, avec la générosité des martyrs, portent au Concile comme autrefois les Pères de Nicée, les glorieuses cicatrices des supplices qu'ils ont endurés. Quels témoins ! quels juges ! Et quelle assemblée que celle qui réunit tant d'hommes vénérables par leurs vertus, admirables par leur courage, étonnants souvent par la science des hommes et des choses qu'ils possèdent à un degré souvent extraordinaire.

Au-dedans du monde chrétien, les regards de l'Église s'arrêtent sur des pays ravagés par le schisme, par l'hérésie, l'incrédulité ; mais à côté des causes de douleur, que de motifs de consolation !

Le schisme oriental qui se montre, en Russie, si violemment persécuteur, malgré ses résistances, se voit fortement entamé. Il y a eu déjà de merveilleux retours. On sait la sympathie que la Lettre de Pie IX a inspiré à quelques évêques, et que le patriarche schismatique Arménien s'est rendu à Rome pour le Concile. D'un autre côté, les Bulgares s'ébranlent et le culte catholique devient libre dans l'Empire Ottoman et s'exerce à Constantinople aussi librement qu'à Paris. Le voyage de l'Impératrice ne contribuera pas peu à donner à l'Eglise de nouvelles libertés et abattre bien des préjugés anti-religieux chez les vieux Osmanlis.

L'Isthme de Suez abrègera les voyages des Missionnaires ; des traversées de deux mois se feront en dix jours, et les ressources de la *Propagation de la Foi* y trouveront le moyen de s'accroître.

En Hollande, le schisme janséniste va s'éteignant. En Angleterre, l'Eglise établie, fortement ébranlée par le bill d'Irlande, finira, c'est la prévision de bien des sages, par cesser d'être la religion d'Etat dans tout le Royaume-Uni.

Le Protestantisme pur, en Allemagne, en France, en Angleterre, en Amérique, s'irrite contre le Concile ; sa colère témoigne de ses craintes, trop justifiées par les semences de division et de dissolution qu'il aperçoit lui-même dans son sein.

Et à côté de cette dissolution qui entraîne le protestantisme à sa ruine, quel tableau magnifique nous offre l'Eglise Catholique malgré les sujets d'alarmes qu'elle peut avoir.

Autour d'un Roi sans armée, mais couronné de la Tiare, se rangent des milliers de Pontifes qui président aux Provinces de son empire spirituel. Autour de ces pontifes, deux cent cinquante millions de prêtres, de religieux, de vierges, de fidèles de tout rang, de toute condition, prient, croient, et pratiquent toutes les vertus. Les temples s'élèvent partout en l'honneur de Dieu, les universités, les collèges, les couvents, et les écoles s'ouvrent pour dissiper l'ignorance ; les hôpitaux, les asiles, les ouvriers, les patronages pour le service de toutes les misères humaines. En même temps les Bibliothèques et la Presse Catholique luttent contre l'erreur et l'immoralité, il n'est pas une condition, pas un âge, pas une souffrance qui soit bouée.

Voilà l'Eglise Catholique après bientôt 1900 ans d'existence ; voilà sa force, voilà ses œuvres, voilà sa vie ! Qu'on nous montre une institution humaine qui présente un pareil spectacle ! qui produise autant de bien, qui ait une telle influence sur les destinées humaines ! Cette institution n'existe pas, et ne peut exister, et la raison, c'est que nulle œuvre de main d'homme ne peut égaler l'œuvre de Dieu, et l'Eglise est une Œuvre divine.

## II.

Rien ne peut mieux nous convaincre de l'instabilité des constitutions humaines les plus sages, que le tableau que nous offre le monde politique lui-même. Commençons par nos propres foyers.

Le Canada, au début d'une nouvelle vie politique, cherche à asseoir avec solidité les bases de sa nouvelle constitution, à utiliser toutes ses forces, à développer dans chaque province ses ressources nombreuses, à étendre à toutes les parties des possessions britanniques de l'Amérique du Nord le lien qui n'en fera qu'un vaste empire, compris entre les deux Océans, et à relier toutes ces fractions par un chemin de fer rival du *Pacific rail-road*.

Malheureusement, comme l'Autriche, le Canada a sa question Dalmate. Du côté de l'Ouest, un point noir surgit au-dessus de la terre de Rupert, les buffalos des prairies ont cru qu'ils auraient bien pu être consultés comme les morues de Terre-Neuve et les huîtres de Caraquette. Ils ont donc refusé de recevoir M. McDougall, qui en a été quitte pour un petit voyage sentimental à Pembina. La question ne manque pas cependant de gravité et peut créer au gouvernement canadien de sérieux embarras, si M. le Vic. Gén. Thibault et M. de Salaberry échouent dans leur mission de conciliation.

Le message du président Grant, qui, pour la première fois, s'est trouvé, le 6 décembre, en présence du Congrès, nous donne la meilleure idée de la situation intérieure de la République voisine et de ses rapports internationaux.

Des onze États séparés par la guerre civile, huit sont rentrés définitivement dans l'Union, deux autres doivent y rentrer prochainement; la Georgie seule restera, protestant contre la loi qui ouvre aux hommes de couleur les sièges législatifs.

Le commerce se relève et l'on s'occupera de racheter le papier-monnaie qui a jeté tant de défaveur sur le crédit américain. Les taxes pourraient être réduites de 50 à 60 millions, et le système des banques demande une réforme. Les finances paraissent prospères et la dette publique diminue.

Voilà pour la situation intérieure; quant à ce qui regarde les relations de la République avec les États étrangers, le gouvernement ne paraît pas disposé à intervenir dans les affaires de Cuba, tant que le titre de belligérants ne pourra être accordé aux insurgés; mais du reste, les rebelles que l'on appelle *un peuple réclamant sa liberté contre un pouvoir étranger*, a toutes les sympathies de nos fiers Républicains, définitivement établis dans la baie de *Samana* et dominant toutes les Antilles. Le gouvernement a offert sa médiation pour le rétablissement de la paix entre l'Espagne, le Pérou et le Chili. La saisie des canonnières espagnoles est terminée et elles sont déjà rendues à leur destination.

L'ouverture du canal de Suez donne à nos voisins l'envie d'en finir avec le canal Darien, comme aussi ils veulent enlever aux Européens le privilège exclusif de transit qu'ils ont obtenu du Nicaragua: enfin toute relation diplomatique devenant impossible avec le Paraguay, les agents américains ont été rappelés.

Reste la Question de l'Alabama, grosse affaire, qui a ramené les déclamations banales contre l'injustice de l'Angleterre ; on va s'en occuper, on espère que l'arrangement se fera amicalement.

Le Traité de réciprocité avec le Canada n'est point en faveur, parce que les Américains n'y ont, disent-ils, rien à gagner. Une indemnité a été accordée à la compagnie de la Baie d'Hudson pour les droits concédés aux Américains.

Le président réclame contre le monopole des cables océaniques, et en particulier contre les prétentions du Gouvernement français, et demande une loi internationale à ce sujet plus libérale. Le Président souhaite que les gouvernements s'entendent également pour la protection des émigrants, et il s'élève avec indignation contre les spéculateurs étrangers du droit de citoyen américain. Il recommande les intérêts des manufactures vivant des produits exotiques et l'extension du commerce extérieur.

Le message revient encore sur la situation intérieure, parle de la prospérité générale, des moyens de pacifier les indiens, de l'Armée, de la Marine, de la marine des Postes, de l'éducation, de l'agriculture, du salaire des officiers publics et des pensions ; tout souffre plus ou moins ; mais la demande la plus importante que le Président fait au Congrès est celle de la suppression de la loi *tenure of office* qui a causé le fameux procès du président Johnson. Là git une grande difficulté ; cette loi, donnant au Congrès le droit d'imposer au Président des ministres contraires à sa politique, le rend maître de la situation ; s'il y renonce, ce sera la preuve qu'il renonce à la politique d'envahissement des pouvoirs, dont le dernier Congrès a largement abusé. S'il n'y renonce pas, il sera curieux de voir l'attitude que prendra le Président en face du Congrès.

Dans l'Amérique du Sud, la guerre du Paraguay semble toucher à sa fin, Lopez est en fuite et l'on a perdu ses traces.

Si nous doublons le Cap Horn et si nous traversons le Pacifique, nous trouverons le Japon éternellement dévoré par le feu de la guerre civile.

En Chine, les brigands renaissent de leurs cendres ; désolation pour la science, il n'en sera pas ainsi de l'immense bibliothèque impériale, qui a péri dans les flammes. Là, se trouvaient les manuscrits les plus anciens du monde, que personne n'avait explorés, mais qu'on se préparait à étudier et d'où l'on attendait de curieuses révélations sur le monde ancien. La destruction de cette bibliothèque est un malheur comparable à la perte de celle d'Alexandrie.

Nous entrons en Europe par le canal de Suez, la merveille de notre siècle ; nous pouvons bien nous donner ce petit plaisir, il ne nous coûtera pas des millions, comme le voyage de l'Impératrice des Français.

En passant, je serai curieux de savoir comment le Khédive a reçu l'*ultimatum* du Sultan, son Seigneur et Maître. Jusqu'à ce jour il s'est montré assez ferme, assez indépendant en face des exigences de la Sublime Porte ; sa déchéance a été arrêtée en conseil ; mais le Pacha ne se sent pas seul en face de Constantinople : la Grèce, les Provinces du Danube, la Crète sont prêtes à profiter du conflit ; l'occasion serait si belle, de réaliser une indépendance rêvée depuis des siècles !

A son retour d'Égypte et d'Asie, l'Empereur d'Autriche a dû régler la question Dalmate et apaiser la révolte par des concessions. Ces fiers montagnards tiennent en échec toutes les forces impériales ; ils les laissent s'engager dans les gorges de leurs montagnes, puis roulant du haut des



rochers d'énormes blocs, ils écrasent des bataillons entiers, achèvent le reste à coup de fusil, ou se précipitant de leurs retraites, armées de longs poignards, ils égorgent tout ce qui survit.

Du côté de la Prusse, la perspective n'est pas plus riante ; écoutez un mot de M. de Bismark :

“ Quand, lui disait-on, signerez-vous le vote d' *Unité* ? ”

Le diplomate répondit avec un sourire : “ Signer, cela est fait ; il ne reste qu'à faire légaliser les signatures ; c'est plus difficile. ”

Ce mot peint la situation, l'unité est faite, mais l'Europe ne l'a pas ratifiée.

En attendant, l'empereur de Russie décore le futur empereur d'Allemagne de l'Ordre impérial de Saint-Georges, et le nouveau chevalier répond par un brillant toast, où il fait allusion à la guerre de 1813, au risque de froisser les susceptibilités de la France, à laquelle il se croit obligé de faire des excuses.

La France, de son côté, offre un spectacle nouveau, le spectacle d'une révolution sans insurrection et sans barricades. Le pouvoir personnel abdique, le régime parlementaire qui a fait 1830 et 1848 prend sa place, crée un nouveau ministère sans secousse, confiant en la parole de l'Empereur qui *répond* de l' *Ordre*, mais qui ne pourra peut-être pas répondre des licences mêmes de la liberté. C'est toutefois une grande leçon pour l'avenir. Avec la condescendance dans le pouvoir, et de la modération dans les Chambres, toutes les réformes sages, utiles, et jusqu'aux plus libérales, peuvent se réaliser sans ces perturbations sanglantes qui mettent un empire à deux doigts de sa ruine, et qui, loin d'apporter la liberté, par une réaction inévitable, ne ramènent que le despotisme militaire.

L'Angleterre avec la même tranquillité, se débat contre l'Irlande, en attendant que les bases attaquées dans l'île voisine, le soient prochainement dans son sein, et qu'elle ait à se défendre elle-même, un jour, contre les principes politiques qu'elle pose aujourd'hui. Ces principes ne sont sans doute que justice, mais il n'en est pas moins vrai, qu'ils portent en eux, un germe de révolution à laquelle les hommes d'Etat pensent que l'Angleterre ne pourra se soustraire.

L'Espagne cherche toujours un roi, au milieu de la misère, de la guerre civile, de la perturbation de toutes les classes sociales, du vol, du brigandage, du sacrilège, de la persécution religieuse ; quel prince pourrait être assez fou, pour ambitionner un pareil héritage !

L'Italie, de son côté cherche un ministère, Monabrèa est tombé ; Lanza, le révolutionnaire, a échoué ; Cialdini, le héros de Castelfidardo, tient en ses mains les destinées du royaume d'Italie qu'il a fait. Singulière coïncidence, Cialdini reparait au moment où l'Eglise triomphe, au moment où le Saint-Siège foudroie de nouveau les envahisseurs du territoire pontifical ; serait-ce là le présage de quelque catastrophe prochaine ? La Providence opère parfois d'étranges rapprochements, afin que les peuples ne se persuadent pas que l'injustice reste toujours impunie ici-bas, et que les justes soient abandonnés, sans protection, à la merci des impies.

---

Nous avons reçu le premier numéro de la seconde année du *Naturaliste Canadien*, et la *Vallée de la Mantawa* : nous félicitons leurs auteurs des efforts qu'ils font pour la vulgarisation de la science, et les progrès de la colonisation.